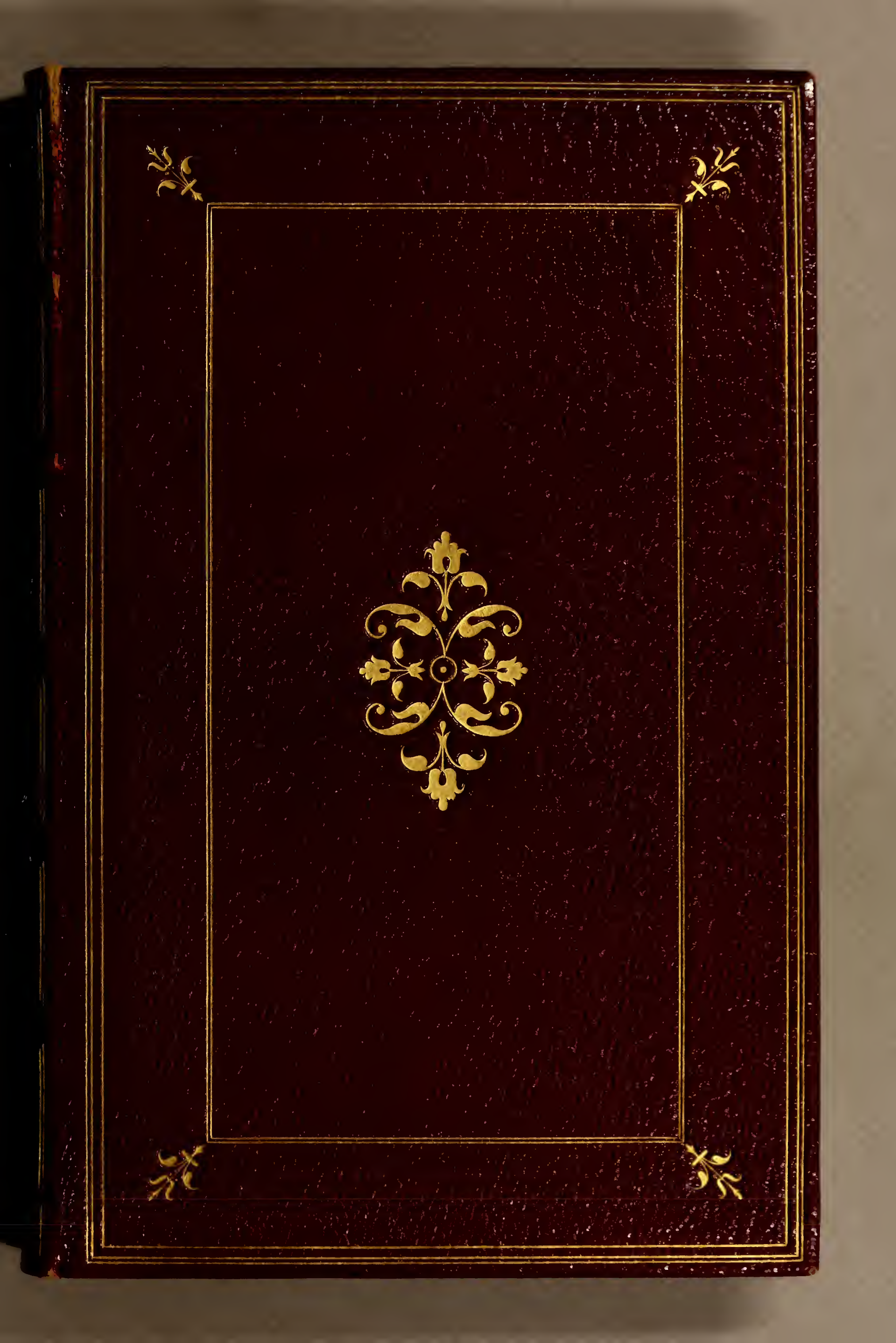
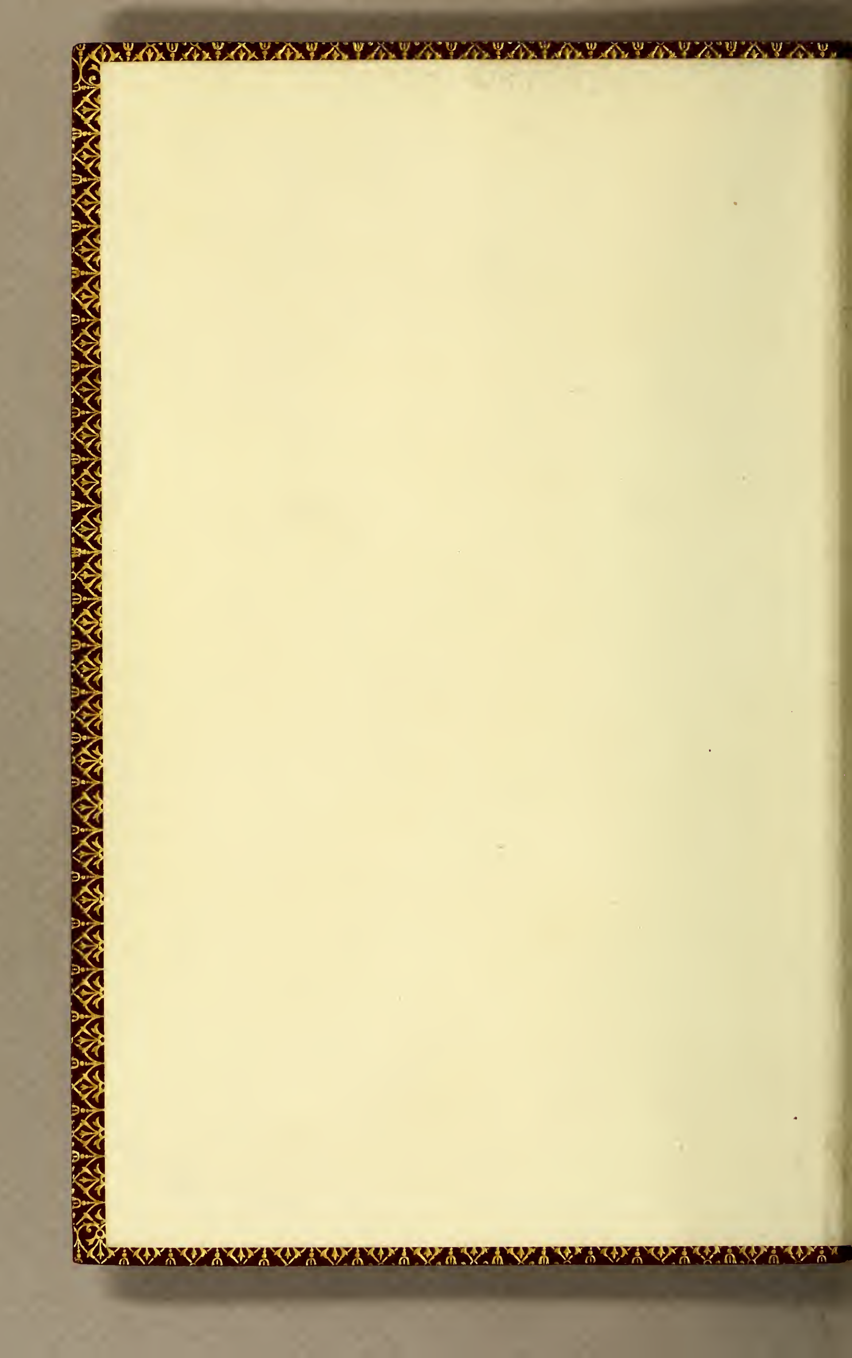


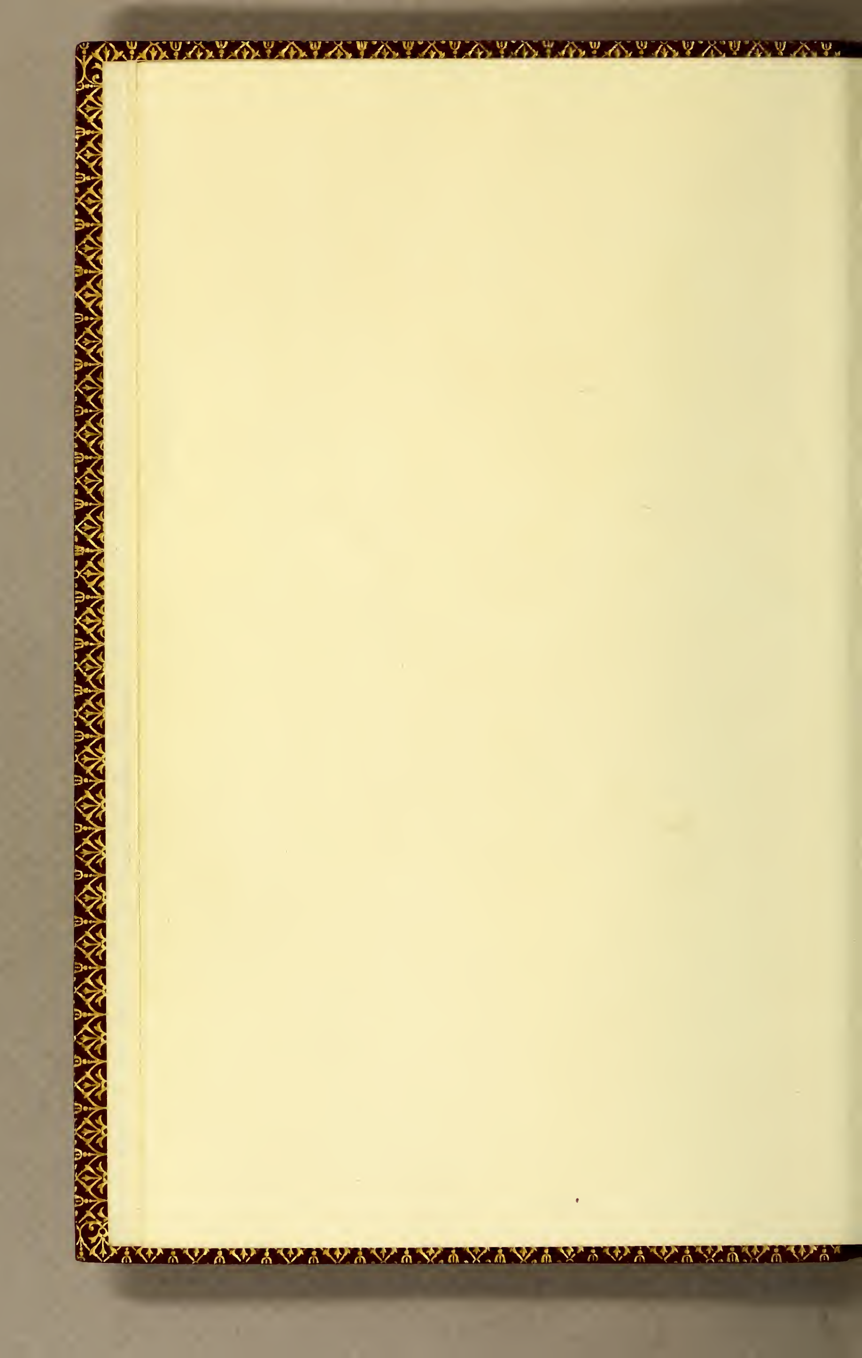

GAUDEO.
John Carter Brown.
BOUND BY MATTHEWS



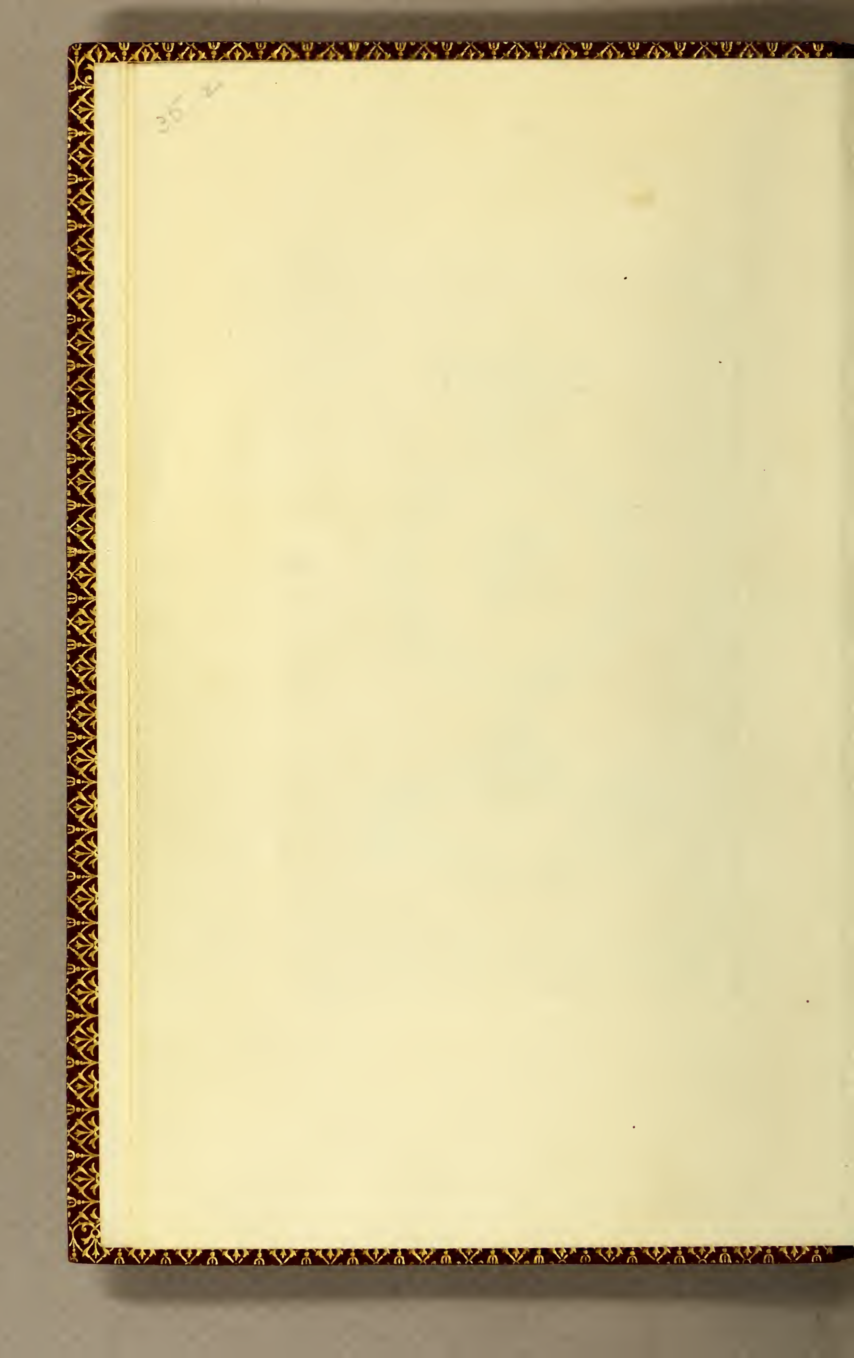


Plates collated Nov. 16 '78 TRA

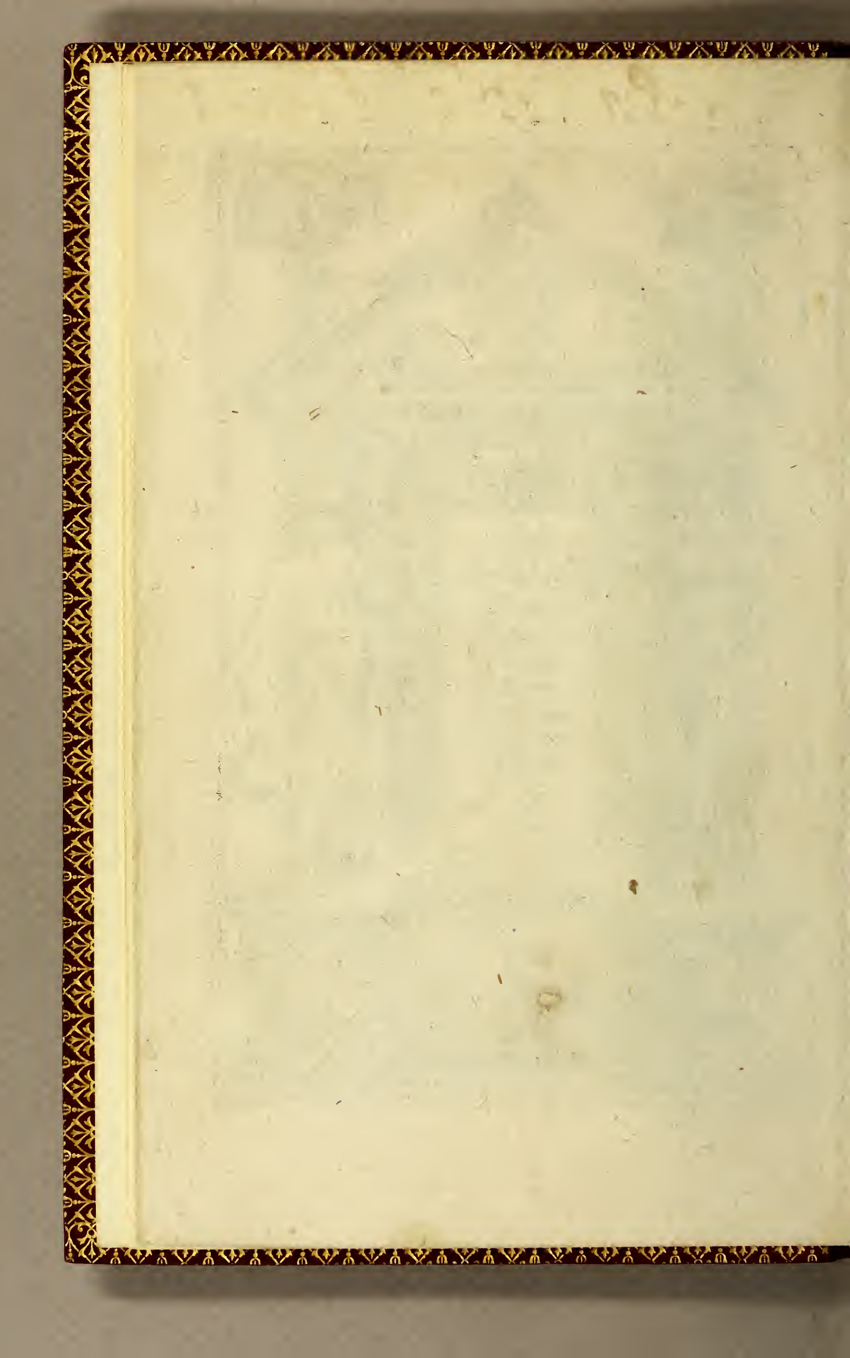





HONI SOIT QUI MAL Y PENSE
IV
E. b. 20
Perkins and Heath – Patent Har . ned Steel Plate




1619
LES
VOYAGES
du Sr de Champlain Capitaine ordinaire
pour le ROY
en la nouuelle
France es annees. 1615.
et 1618.
dedies au
ROY.
chez C Collet au
Pallais a Paris.
Auec preuilege du Roy



2

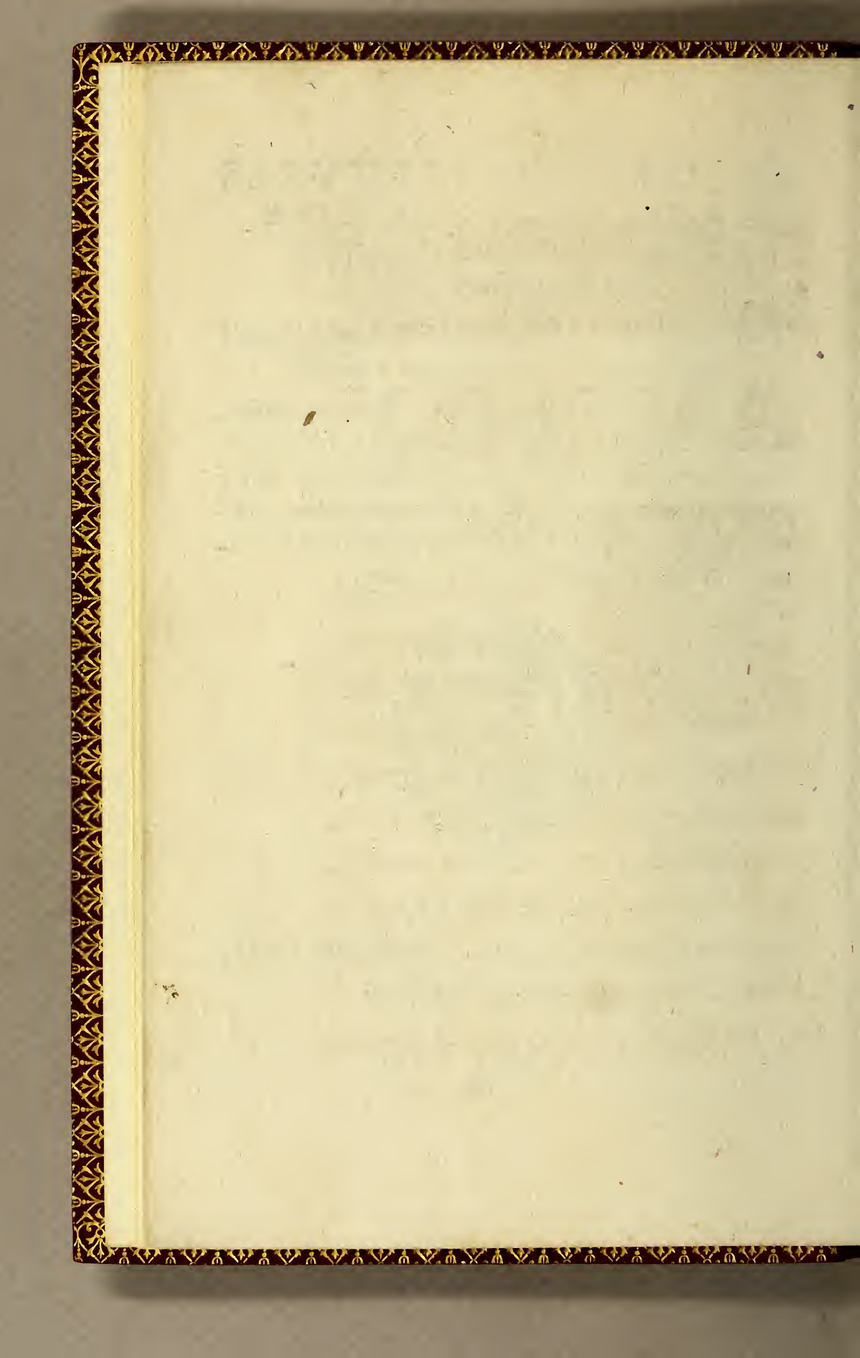
VOYAGES ET DESCOVVERTVRES FAITES EN LA NOVVELLE France, depuis l'année 1615. iusques à la fin de l'année 1618.

Par le Sieur de Champlain, Cappitaine ordinaire pour le Roy en la Mer du Ponant.

Où sont descrits les mœurs, coustumes, habits, façons de guerroyer, chasses, dances, festins, & enterrements de diuers peuples Sauuages, & de plusieurs choses remarquables qui luy sont arriuées audit païs, auec vne description de la beauté, fertilité, & temperature d'iceluy.



A PARIS,
Chez CLAVDE COLLET, au Palais, en la gallerie des Prisonniers.
M. D. C. X I X.
Auec Priuilege du Roy.





AV ROY.

SIRE,

Voicy vn troisiesme liure cõtenant le discours de ce qui s'est passé de plus remarquable aux voyages par moy faits en la nouuelle France, à la lecture duquel i'estime que V. M. prendra vn plus grand plaisir qu'aux precedents, d'autant qu'iceux ne dessignent rien que les ports

havres,ſcituations,declinaiſons & autres matieres plus propres aux Nautonniers,& Mariniers, que non pas aux autres. En celuy-cy vous y pourrez remarquer plus particulierement les mœurs & façons de viure de ces peuples, tant en particulier que general, leurs guerres, munitions, façons d'aſſaillir, & ſe deffendre,leurs expeditions,retraicte en pluſieurs particularitez, ſeruant à contenter vn eſprit curieux ; Et comme ils ne ſont point tant ſauuages, qu'auec le temps, & la frequentation d'vn peuple ciuilizé, ils ne puiſſent eſtre rẽdus polis : Vous y verrés pareillement qu'elle & combien grande eſt l'eſperance

que nous auõs de tant de longs & penibles trauaux que depuis quinze ans nous ſouſtenons, pour planter en ce pays l'eſtendart de la Croix, & leur enſeigner la cognoiſſance de Dieu, & gloire de ſon Sainct Nom, eſtant noſtre deſir d'augmenter la Charité enuers ſes miſerables Creatures, qui nous, conuiaint ſupporter patiemment plus qu'aucune autre choſe, & encore que pluſieurs n'ayent pas pareil deſſeing, ains que l'on puiſſe dire que le deſir du gain eſt ce qui les y pouſſe: Neantmoins on peut probablement croireque ce ſont des môyens dont Dieu ſe ſert pour plus faciliter le ſainct deſir des

autres: Que ſi les fruicts que les arbres portent ſont de Dieu, à celuy qui eſt Seigneur du Sol, où ils ſont plantez, & qui les à arrouſez, & entretenus, auec vn ſoing particulier. V.M. ſe peut dire legitime Seigneur de nos trauaux, & du bien qui en reüſſira, non ſeulement pour ce que la terre vous en appartient, mais auſſi pour nous auoir protegé contre tant de ſortes de perſonnes qui n'auoient autre deſſeing qu'en nous troublant empeſcher qu'vne ſi ſaincte deliberation ne peuſt reüſſir, & nous oſtant la permiſſion de pouuoir librement negotier, en partie de ſes pays, & mettre le tout en confuſion, qui ſeroit en vn mot

tracer le chemin pour tout perdre, au prejudice de voſtre eſtat, vos ſujects ayant employé à cét effect tous les artifices dont ils ſe ſont peu aduiſer, & tous les moyens qu'ils ont creu nous y pouuoir nuire, qui tous ont eſté leuées par V. M. aſſiſtée de ſon prudent Conſeil, nous authoriſant de ſon nom, & ſouſtenants par ſes arreſts qu'elle à rendus à noſtre faueur. C'eſt vn occaſion pour accroiſtre en nous le deſir qu'auons dés long-temps d'enuoyer des peuplades & colonnies par delà, pour leur enſeigner auec la cognoiſſance de Dieu, la gloire & les triomphes de V M. de faire en ſorte qu'auec la langue Françoiſe ils con-

ſoiuent auſſi vn cœur, & courage françois, lequel ne reſpirera rien tant apres la crainte de Dieu, que le deſir qu'ils auront de vous ſeruir : Que ſi noſtre deſſeing reüſſit, la gloire en ſera premierement a Dieu, puis à V. M. qui outre mille benedictions qu'elle en reçeura du Ciel, en recompenſe de tant d'ames auſquelles elle en donnera par ce moyen l'entrée, ſon nom en ſera immortaliſé pour auoir porté la gloire, & le ſceptre des François, autant en Occident que vos deuanciers l'ont eſtendu en Orrient, & par toute la terre habitable: ce ſera augmenter la qualité de Treſ-Chreſtien qui vous appartient par deſſus

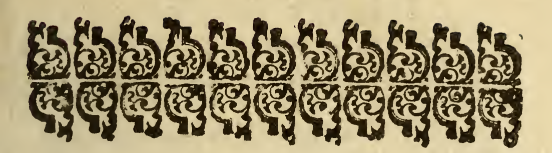
tous les Rois de la terre, & mõ-
trer qu'elle vous est autant deuë
par merite, comme elle vous est
propre de droit, ayant esté trãs-
mise par vos predecesseurs de-
puis qu'ils se l'acquirẽt par leurs
vertus, d'auoir voulu embrasser
auec tant d'autres importans af-
faires le soing de celle-cy gran-
dement negligée par cy-deuãt,
estãt vne grace speciale de Dieu
d'auoir voulu reseruer sous vo-
stre regne l'ouuerture de la pre-
dication de son Euangille, & la
cognoissance de son Saint Nom
à tant de nations qui n'en a-
uoient iamais oüy parler, qu'vn
iour Dieu leur fera la grace,
comme nous, de le prier inces-
samment qu'il accroisse son em-

pire, & donne mille benedi-
ctions à vostre Majesté.

SIRE,

Vostre tres-humble,
tres-fidelle & obeïssant
seruiteur & subject,

CHAMPLAIN.



PREFACE.

TOut ainſi qu'en la diuerſité des affaires du Monde chacune choſe tẽd à ſa perfection, & à la conſeruation de ſon eſtre, auſsi d'autre-part l'hõme ſe plaiſt aux choſes differentes des autres pour quelque ſubiect, où pour le bien public, où pour acquerir (en cét eſlongnement du commun) vne loüange & reputation auec quelque proffict. C'eſt pourquoy pluſieurs ont frayé ceſte voye, mais quant à moy i'ay faict eſle-

ction du plus fascheux & penible chemin, qui est la perilleuse nauigation des Mers, à dessein toutesfois, non d'y acquerir tant de biẽs, que d'honneur, & gloire de Dieu, pour le seruice de mon Roy, & de ma patrie, & apporter par mes labeurs quelque vtilité au public, protestant de n'estre tenté d'aucune autre ambition, comme il se peut assez recognoistre, tant par mes déportements du passé, que par le discours de mes voyages, faits par le commandement de sa Maiesté en la nouuelle France contenus en mon premier & second liure, ainsi qu'il se verra par celuy-cy: Que si Dieu benist nostre desseing, qui ne tend qu'à sa gloire, & de nos découuertures &

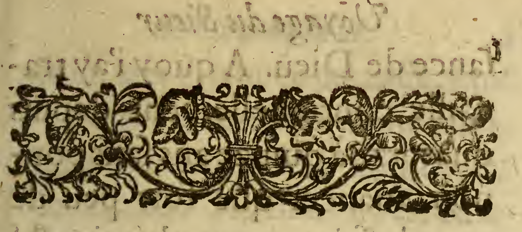
laborieux trauaux il me reüßit quelque fruict, ie luy en renderay l'action de graces, & à ſa Maieſté, pour ſa protection & aßiſtance vne continuation de prieres pour l'augmentation & accroiſſement de ſon regne.

PAR grace & Priuilege du ROY, il eſt permis à CLAVDE COLLET, Marchand Libraire en noſtre Ville de Paris, d'Imprimer ou faire Imprimer par tel Imprimeur que bon luy ſemblera vn liure intitulé, *Les voyages & deſcouuertures faites en la nouuelle France, depuis l'année 1615. iuſques à la fin de l'année 1618. par le Sieur de Champlain, Cappitaine ordinaire pour le Roy en la Mer du Ponant*, Et ſont faites deffences à tous Libraires & Imprimeurs de noſtre Royaume, d'Imprimer n'y faire Imprimer, vendre n'y debiter ledit liure, ſi ce n'eſt du conſentement dudit Collet, & ce pour le temps & terme de ſix ans, à commencer du iour que ledit liure ſera acheué d'Imprimer, ſur peine de confiſcatiõ des exemplaires, & de quatre cens liures damende, moitié à nous applicable, & l'autre audit expoſant. Voulans en oultre quoy feſant, mettre ledit Priuilege au commencement ou à la fin dudit liure. Car tel eſt noſtre plaiſir. Donné à Paris le 18. iour de May, 1619.

Et de noſtre regne le dixieſme.

Par le Conſeil-

DE CESCAVD.



VOYAGE DV SIEVR de Champlain, en la nouuelle France, faict en l'année, 1615.

L'Extréme affection que i'ay tousiours euë aux descouuertures de la nouuelle France, m'a rendu desireux de plus en plus a trauerser les terres, pour en fin auoir vne parfaicte cognoissance du pays, par le moyen des fleuues, lacs, & riuieres, qui y sont en grand nombre, & aussi recognoistre les peuples qui y habitent, a dessein de les amener à la cognois-

ſance de Dieu. A quoy i'ay trauaillé continuellement depuis quatorze à quinze ans ſans pouuoir auancer que fort peu de mes deſſeins, pour n'auoir eſté aſſiſté comme il euſt eſté neceſſaire à vne telle entrepriſe. Neãtmoins ne perdant courage, ie n'ay laiſſé de pourſuiure, & frequenter pluſieurs nations de ces peuples ſauuages, & familliariſant auec eux, i'ay recogneu, & iugé, tant par leurs diſcours, que par la cognoiſſance deſ-jà acquiſe; qu'il ny auoit autre; ny meilleur moyen, que de patienter, laiſſant paſſer tous les orages & difficultez, qui ſe preſenteroient iuſques à ce que ſa Majeſté y apportaſt l'ordre requiſe,

& en attendant continuër, tant les descouuertures audit pays, qu'a apprendre leur langue, & contracter des habitudes, & amitiez, auec les principaux des Villages, & des Nations, pour jetter les fondements d'vn edifice perpetuel, tant pour la gloire de Dieu, que pour la renommée des François.

Et depuis sa Majesté ayant remis, & disposé la sur-intendance de ceste affaire entre les mains de Monseigneur le Prince de Condé, pour y apporter l'ordre, & que ledit Sieur soubs l'auctorité de sa Majesté, nous maintenoit contre toutes sortes d'enuies, & alterations, qui prouenoient d'aucuns mal-vueillants.

Cela, dis-je, m'a comme animé & redoublé le courage en la cõtinuation de mes labeurs aux descouuertures de ladite nouuelle France, & en augmentant icelles, ie poussay ce dessein iusques dans les terres fermes, & plus auant que ie n'auois point encores fait par le passé, comme il sera dit cy-apres, en l'ordre & suite de ce discours.

Mais auparauant il est à propos de dire, qu'ayant recogneu aux voyages precedents, qu'il y auoit en quelques endroicts des peuples arrestez, & amateurs du labourage de la terre, n'ayans ny foy ny loy, viuans sans Dieu, & sans religion, comme bestes brutes. Lors ie iugay à part moy

que ce ſeroit faire vne grande faute ſi ie ne m'employois à leur preparer quelque moyen pour les faire venir à la cognoiſſance de Dieu. Et pour y paruenir ie me ſuis efforcé de rechercher quelques bons Religieux, qui euſſent le zele, & affection, à la gloire de Dieu: Pour les perſuader d'enuoyer, où ſe tranſporter auec moy en ces pays, & eſſayer d'y planter la foy, où du moins y faire ce qui y ſeroit poſſible ſelon leur vacation, & en ce faiſant remarquer & cognoiſtre s'il s'y pourroit faire quelque bon fruict, d'autant que pour y paruenir il faloit faire vne deſpence qui euſt exedé mon pouuoir, & pour quelque raiſon i'ay

negligé ceste affaire pour vn temps, me representant les difficultez qu'il y auroit au recouurement des choses necessaires, & requises en telle affaire, comme il est ordinaire en semblables voyages. D'ailleurs qu'aucunes personnes ne se presentoient pour y contribuër. Neãtmoins estant sur ceste recherche, & la communiquant à plusieurs, il se seroit presenté vn hõme d'honneur, duquel i'auois la frequentation ordinaire, appellé le Sieur Hoüel, Secretaire du Roy, & Contrerolleur General des Sallines de Broüage, homme adonné à la pieté, & doüé d'vn grand zele, & affection, à l'honneur de Dieu, & à l'aug-

mentation de ſa Religion, lequel me donna vn aduis qui me fut fort agreable. A ſçauoir qu'il cognoiſſoit de bons Peres Religieux, de l'ordre des Recollez, deſquels il s'aſſeuroit, & auoit tant de familiarité, & de creance enuers eux, qu'il les feroit cõdeſcendre facillement, & entreprendre le voyage, & que pour les cõmoditez neceſſaires pour trois où quatre Religieux qu'on y pourroit enuoyer, on ne manqueroit point de gens de bien qui leur donneroient ce qui leur ſeroit de beſoing, offrant de ſa part les aſſiſter de ſon pouuoir, & de faict il en reſcriuit au Pere du Verger, lequel gouſta & prit fort bien ceſte affaire, & ſuiuant

l'aduis du Sieur Hoüel, il en communiqua & parla a aucuns de ſes freres, qui tous bruſlants de charité, s'offrirent librement à l'entrepriſe de ce Sainct voyage.

Or eſtoit-il pour lors en Xaintonge, duquel lieu il en enuoya deux à Paris, auec vne commiſſiõ, non toutesfois auec vn pouuoir abſolu, remettant le ſurplus à Monſieur le Nonce de noſtre Sainct Pere le Pape, qui pour lors eſtoit en France; en l'année 1614. & eſtans iceux Religieux en leur maiſon à Paris, il les fut viſiter, eſtant fort aiſe & contẽt de leur reſolution, & lors tous enſemble fuſmes trouuer ledict Sieur Nonce, auec laditte com-

miſſion pour la luy communiquer, & le ſupplier d'y interpoſer ſon auctorité. Mais au contraire il nous diſt qu'il n'auoit point de pouuoir pour telles affaires, & que c'eſtoit à leur General à qui ils ſe deuoient adreſſer. Neantmoins laquelle reſponce leſdits Religieux remarquans la difficulté de ceſte miſſion, ne voulurent entreprendre le voyage, ſur le pouuoir du Pere du Verger, craignant qu'il ne fuſt aſſez autentique, & ſaditte commiſſion valable, à cauſe dequoy l'affaire fut remiſe à l'autre année ſuiuante. En attendant laquelle ils prirent aduis & reſolution, ſuiuant laquelle on diſpoſa toutes choſes pour ceſte

entreprise, qui se deuoit effe-ctuer au printemps lors prochain : en attendant lequel, les deux Religieux seroient retournez en leur Couuent en Broüage.

Et moy de mon costé, ie ne laissay de mettre ordre a mes affaires, pour la preparation de ce voyage.

Et quelque mois apres le desPartement des deux Religieux, que le Reuerẽd Pere Chapoüin, Prouincial des Peres Recollez, (homme fort pieux) fut de retour à Paris. Ledit Sieur Hoüel le fut voir, & luy fit le discours de ce qui s'estoit passé, touchant le pouuoir du Pere du Verger, & la mission qu'il auoit donnée

aux Peres Recollez. Sur lequel discours ledit Pere Prouincial commença à loüer ce dessein, & le prendre en affection, promettant d'y faire ce qui seroit de son pouuoir, n'ayant auparauant bien pris le subject de ceste mission, & est à croire que Dieu l'inspira de plus en plus à poursuiure ceste affaire, & en parla dés lors à Monseigneur le Prince de Condé, & à tous Messieurs les Cardinaux, & Euesques, estans lors à Paris assemblez pour la tenuë des estats, qui tous ensemble loüerent & approuuerẽt ce dessein, & pour mõtrer qu'ils y estoient portez, asseurerent ledit sieur Prouincial qu'ils trouueroient entr'eux, & ceux de la

Court, vn moyen de leur faire vn petit fonds, & leur amasser quelque argent pour assister quatre Religieux, qu'on choisiroit, & furent dés lors choisis pour l'execution d'vne si sainte œuure. Et affin d'aduancer la facilité de ceste affaire, ie fus trouuer aux estats Nosseigneurs les Cardinaux & Euesques, & leur remonstray, & representay le bien & vtilité qui en pouuoit vn iour reuenir, pour les supplier & esmouuoir à donner, & faire donner à autres, qui pourroient y estre emulez par leur exemple, quelques aumosnes & gratifications, remettant le tout à leur volonté & discretion.

Les aumosnes qu'on amassa

pour fournir aux frais de ce voyage, ſe monterent à prés de quinze cent liures, qui furent mis entre mes mains, & furent dés lors employez, de l'aduis & en la preſence des Peres, en la deſpence & achapt des choſes neceſſaires, tant pour la nourriture des Peres qui feroient le voyage en ladite nouuelle France, qu'habits, linges, & ornemẽs qui leur eſtoit de beſoing, pour faire, & dire, le ſeruice Diuin, leſquels Religieux furent enuoyez deuant à Honfleur, où ſe deuoit faire leur embarquement.

Or les Peres Religieux qui furent nommez & deſignez pour ceſte ſaincte entrepriſe, eſtoient le Pere Denis, pour Commiſſai-

re, Iean Delbeau, Ioſeph le Caron, & Pacifique du Pleſſis, chacun deſquels eſtoit porté d'vne ſaincte affection, & bruſloient de faire le voyage, moyennant la grace de Dieu, affin de voir s'ils pourroient faire quelque bon fruit, & planter en ces lieux l'eſtendart de Ieſus-Chriſt, auec vne deliberation de viure & mourir pour ſon ſainct Nom, s'il eſtoit neceſſaire, & que l'occaſion s'en preſentaſt. Toutes choſes preparées, ils s'accommoderent des ornements d'Egliſe, & nous des choſes neceſſaires pour noſtre voyage.

Ie partis de Paris le dernier iour de Feburier, pour aller à Roüen trouuer nos aſſociez.

& leur repreſenter la volonté de Monſeigneur le Prince, entr'autres choſes le deſir qu'il auoit que ces bons Peres Religieux fiſſent le voyage, recognoiſſant que mal-aiſément les affaires du païs pourroient venir à quelque perfection, où aduancement, ſi premierement Dieu ny eſtoit ſeruy, dequoy nos aſſociez furent fort contents, promettans d'aſſiſter leſdits Peres de leur pouuoir, & les entretenir à l'aduenir de leur nourritures.

Leſdits Peres arriuerent à Roüen le vingtieſme de Mars enſuiuant, où nous ſejournaſmes quelque temps, & de là fuſmes à Honfleur, pour nous em-

barquer, où nous ſejournaſmes auſſi quelques iours, en attendãt que noſtre vaiſſeau fut appareillé, & chargé des choſes neceſſaires pour vn ſi long voyage, & cependant on ſe prepara pour la conſcience, à ce que chacun de nous s'examinaſt, & ſe purgeaſt de ſes pechez, par vne penitence, & confeſſion d'iceux, affin de faire ſon bon iour, & ſe mettre en eſtat de grace, pour puis apres eſtants plus libres, chacun en ſa conſcience, s'expoſer en la garde de Dieu, & à la mercy des vagues de ceſte grande & perilleuſe Mer.

Embarquement de l'Autheur, & des Peres Recollez,

Ce faict, nous nous embarquaſmes dedans le vaiſſeau de ladite Aſſociation, qui eſtoit de

trois

trois cens cinquante tonneaux, appellé le S. Estienne, dans lequel commandoit le Sieur du Pont Graué, & partismes dudit Honfleur le vingt-quatriesme iour d'Aoust audit an, & fismes voile auec vent fort fauorable, & voguames sans rencontre de glaces, ny autres hazards, graces à Dieu, & en peu de temps arriuasmes deuant le lieu appellé Tadoussac, le vingt-cinquiesme iour de May, où nous rendismes graces à Dieu, de nous auoir conduit si à propos au port de salut.

pour aller en la nouuelle France.

Leur arriuée à Tadoussac.

Apres on commença à mettre des hommes en besongne pour accommoder nos barques, affin d'aller à Quebec, lieu de

noſtre habitation, & au grand ſault Sainct Loüys, ou eſtoit le rendez-vous des Sauuages qui y viennent traicter.

A Quebec.

Les barques accommodées nous nous miſmes dedans, auec leſdits Peres Religieux, l'vn deſquels appellé le Pere Ioſeph ſans s'arreſter ny faire aucun ſejour à Quebec, voulut aller droict au grand ſault, où eſtāt, il veit tous les Sauuages, & leur façon de faire. Ce qui l'eſmeut d'aller hyuerner dans le pays, entr'autres celuy des peuples qui ont leur demeure arreſtée, tant pour apprendre leur langue, que voir ce qu'on en pourroit eſperer, en ce qui regarde leur reduction au Chriſtianiſme. Ceſte reſolution

ainsi prise, il s'ẽ retourna à Quebec le vingtiesme iour de Iuin, pour auoir quelques ornements d'Eglise, & autres choses pour sa commodité. Cependant i'estois demeuré audit Quebec pour donner ordre à ce qui deppendoit de l'habitation, tant pour le logement des Peres Religieux, qu'ornements d'Eglise, & construction d'vne Chappelle, pour y dire & chanter la Messe, comme aussi d'employer autres personnes pour deffricher les terres. Ie m'embarquay pour aller audit sault, auec le Pere Denis qui estoit arriué ce mesme iour de Tadoussac, auec ledit sieur du Pont-Graué.

Quant eſt des autres Religieux, à ſçauoir les Pere Iean, & Pacifique, ils demeurerent audit Quebec pour accommoder leur Chappelle, & donner ordre à leur logement, leſquels furent grandement édifiez d'auoir veu le lieu tout autrement qu'ils ne s'eſtoient imaginez, & qui leur augmenta leur zele.

Riuiere des Prairies, et la ſituation du pays.

Nous arriuaſmes à la riuiere des Prairies, cinq lieuës au deſſous du ſaut Sainct Loüys, où eſtoient deſcendus les Sauuages. Ie ne diray point le contentement que reçeurent nos Peres Religieux, non ſeulement en voyant l'eſtenduë d'vn ſi grand fleuue, remply de pluſieurs belles iſles, entouré d'vn païs de co-

ſtes aſſez fertiles, cõme on peut iuger en apparence. Mais auſſi pour y voir grande quantité d'hommes forts & robuſtes, qui montrent n'auoir l'eſprit tant ſauuage, comme les mœurs, & qu'ils ſe l'eſtoiẽt repreſẽté, comme eux-meſmes le confeſſoient & ce ſeulement faute d'eſtre cultiuez, & le tout autrement qu'on ne leur auoit fait entendre. Ie n'en feray point la deſcription, renuoyant le Lecteur à ce que i'en ay dit en nos liures precedents, imprimez en l'an mil ſix cens quatorze.

Et continuant mon diſcours nous trouuaſmes le Pere Ioſeph qui s'en retournoit à Quebec, comme i'ay dit cy-deſſus, pour

ſe preparer & prendre ce qui luy eſtoit neceſſaire, affin d'aller hyuerner dans le pays. Ce que ie ne trouuois à propos pour le tẽps, ains ie luy conſeillois pour ſa commodité qu'il paſſaſt l'hyuer en l'habitation ſeulement, & que le Printemps venu, il pourroit faire le voyage, au moins durant l'Eſté, m'offrant de luy faire compagnie & en ce faiſant il ne laiſſeroit de voir ce qu'il euſt peu voir en hyuernant, & retourner paſſer l'hyuer audit Quebec, où il euſt eu la frequentation ordinaire de ſes freres, & d'autres perſonnes qui reſtoient à l'habitation, à quoy il euſt mieux proffité que de demeurer ſeul parmy ces peuples, où à

mon aduis il ne pouuoit pas a-
uoir beaucoup decontentemẽt:
neantmoins pour quelque cho-
ſe qu'on luy peuſt faire entẽdre,
dire, & repreſenter, il ne voulut
changer de deſſein, eſtant pouſ-
ſé du zele deDieu, & d'affection
enuers ces peuples, ſe promettãt
de leur faire cognoiſtre leur ſa-
lut. Et ce qui luy faiſoit entre-
prendre ce deſſein eſtoit, à ce
qu'il nous repreſenta, qu'il eſtoit
neceſſairequ'il y allaſt, tant pour
mieux recognoiſtre le naturel
des peuples, que pour apprendre
plus aiſément leur langage, &
quant aux difficultez qu'on luy
repreſentoit debuoir ſe ren-
contrer en leur conuerſation,
il s'aſſeuroit d'y reſiſter, &

Loüable deſſein du Pere Ioſeph.

de les ſupporter, & de s'accommoder à leurs viures & incommoditez fort bien, & alaïgrement, moyennant la grace de Dieu : de la bonté & aſſiſtance duquel il ſe tenoit certain & aſſeuré, & que puis qu'il y alloit de ſon ſeruice, & que c'eſtoit pour la gloire de ſon nom, & predication de ſon ſainct Euangile, qu'il entreprenoit libremẽt ce voyage, s'aſſeurant qu'il ne l'abandonneroit iamais en telle deliberation. Et pour ce qui regarde les commoditez temporelles, il falloit bien peu de choſe pour contenter vn homme qui ne fait profeſſion que d'vne perpetuelle pauureté, & qui ne recherche autre choſe que le Ciel,

non tant pour luy que pour les autres ses Confreres : n'estant chose conuenable à sa reigle d'auoir autre ambition que la gloire de Dieu, s'estant proposé de souffrir & supporter toutes les necessités, peines & trauaux qui s'offrirōt pour la gloire de Dieu. Et le voyant poussé d'vn si sainct zele, & ardante charité, ie ne l'en voulus plus destourner, & partit auec ceste deliberation d'y annoncer le premier le nom de Dieu, moyennant sa saincte grace, ayant vn grand contentement que l'occasion se presentast pour souffrir quelque chose pour le nom, & gloire, de nostre Sauueur Iesus-Christ.

Or incontinent que ie fus ar-

Arriuée au grand sault. riué au ſault, ie viſitay ces peuples qui eſtoient fort deſireux de nous voir, & ioyeux de noſtre retour, ſur l'eſperance qu'ils auoient que nous leur donnerions quelques vns d'entre nous pour les aſſiſter en leurs guerres contre leurs ennemis, nous remontrant que mal-aiſément ils pourroient venir à nous ſi nous ne les aſſiſtions : parce que les *Iroquois.* Iroquois leurs anciens ennemis, eſtoient touſiours ſur le chemin qui leur fermoient le paſſage, outre que ie leur auois touſiours promis de les aſſiſter en leurs guerres, comme ils nous firent entendre par leur truchement. Surquoy ledit ſieur du Pont, & moy, aduiſames qu'il eſtoit tres-

necessaire de les assister, tant pour les obliger d'auantage à nous aymer, que pour moyenner la facilité de mes entreprises & descouuertures, qui ne se pouuoient faire en apparence que par leur moyen, & aussi que cela leur seroit comme vn acheminement, & preparation, pour venir au Christianisme, en faueur dequoy ie me resolu d'y aller recognoistre leurs païs, & les assister en leur guerres, afin de les obliger à me faire veoir ce qu'ils m'auoient tant de fois promis.

Nous les fismes donc tous assẽbler pour leur dire nos volontez, lesquelles entẽduës, ils nous promirent de nous fournir deux mil cinqcents hõmes de guerre,

qui feroient merueilles, & qu'à ceste fin ie menasse de ma part le plus d'hommes qu'il me seroit possible. Ce que ie leur promis faire, estant fort aise de les voir si bien deliberez. Lors ie commençay à leur descouurir les moyens qu'il falloit tenir pour combattre, à quoy ils prenoient vn singulier plaisir, auec demõstration d'vne bonne esperance de victoire. Et toutes resolutiõs prises nous nous separasmes, auec intention de retourner pour l'execution de nostre entreprise. Mais auparauant que faire ce voyage, qui ne pouuoit estre moindre que de trois où quatre mois, il estoit à propos que ie fisse vn voyage à nostre

habitation, pour donner l'ordre requiſe, pendant mon abſence, aux choſes neceſſaires.

Et le iour de enſuiuant, ie party de là pour retourner à la riuiere des Prairies, où eſtant auec deux canaux de Sauuages, ie fis rencontre du Pere Ioſeph, qui retournoit à noſtre habitation, auec quelques ornements d'Egliſe pour celebrer le ſainct Sacrifice de la meſſe, qui fut chantée ſur le bord de ladite riuiere auec toute deuotion, par le Reuerend Pere Denis, & Pere Ioſeph, deuant tous ces peuples qui eſtoient en admiration, de voir les ceremonies dont on vſoit, & des ornements qui leur ſembloient ſi

Les Recollez diſent la Meſſe en preſence des Sauuages.

beaux, comme chose qu'ils n'a-
uoient iamais veuë: car c'estoiẽt
les premiers qui y ont celebré la
Saincte Messe.

Pour retourner à la continua-
tion de mon voyage, i'arriuay
audit lieu de Quebec le 26.
où ie trouuay le Pere Iean, & le
Pere Pacifique en bonne dispo-
sition, qui de leur part firent
leur debuoir audit lieu, d'appre-
ster toutes choses. Ils y celebre-
rent la saincte Messe, qui ne
s'y estoit encores ditte, aussi ny
auoit-il iamais esté de Prebstre
en ce costé-là.

Ayant mis ordre à toutes
choses, audit Quebec, ie pris
deux hommes auec moy, &
m'en retournay à la riuiere des

Prairies,pour m'en aller auec les Sauuages, & partis de Quebec le quatriesme iour de Iuillet, & le huictiesme dudit mois estant sur le chemin, ie rencontray le sieur du Pont, & le Pere Denis, qui s'en reuenoient audit Quebec, & me dirent que les Sauuages estoient partis bien fas-chez, de ce que ie n'estois allé auec eux, du nombre desquels plusieurs nous faisoient morts, où prins des Iroquois, d'autant que ie ne deuois tarder que quatre, ou cinq iours, & neantmoins i'en retarday dix. Ce qui faisoit desesperer ces peuples, & mesmes nos François, tant ils estoient desireux de nous reuoir.

Partemēt du Pere Ioseph, et de douze François auec les Sauuages.

ils me dirent que le Pere Ioseph
estoit party auec douze Fran-
çois qu'on auoit baillé aux Sau-
uages pour les assister. Ces nou-
uelles m'affligerent vn peu, d'au-
tant que si i'y eusse esté, i'eusse
mis ordre à beaucoup de choses
pour le voyage, ce que ie ne peu
pas, tant pour le petit nombre
d'hommes, comme aussi pour-
ce qu'il ny en auoit pas plus de
quatre où cinq seulement qui
sceussent le maniement des ar-
mes, veu qu'en telle entreprise
les meilleurs ny sont pas trop
bons. Tout cela ne me fist point
pourtant perdre courage à pour-
suiure l'entreprise, pour l'affe-
ction que i'auois de continuër
mes descouuertures. Ie me se-
paray

paray donc d'auec lesdits sieurs du Pont, & Pere Denis, auec resolution de m'en aller dans les deux canaux qui estoient auec moy, & suiure apres nos sauuages, ayans pris les choses qui m'estoient necessaires.

Le 9. dudit mois, ie m'embarquay moy troisiesme, à sçauoir l'vn de nos truchemens, & mon homme, auec dix Sauuages, dans lesdits deux canaux, qui est tout ce qu'ils pouuoient porter, d'autant qu'ils estoiẽt fort chargez & embarassez de hardes, ce qui m'empeschoit de mener des hommes d'auantage.

Nous continuasmes nostre voyage amont le fleuue S. Laurens, quelques six lieuës, & fu- *Fleuue S. Laurens.*

& lacs, dont le païs est assez muny. Il est vray qu'il semble que Dieu à voulu donner à ces terres affreuses & desertes quelque choses en sa saison, pour seruir de rafraichissement à l'homme, & aux habitans de ces lieux. Car ie vous asseure qu'il se trouue le long des riuieres si grande quantité de bluës, qui est vn petit fruict fort bon à manger, & force framboises, & autres petits fruicts, & en telle quantité, que c'est merueilles: desquels fruicts ces peuples qui y habitent en font seicher pour leur hyuer, comme nous faisons des pruneaux en France, pour le Caresme. Nous laissames icelle riuiere qui vient du Nort, & est celle

Abõdance de framboises, & autres fruicts.

par laquelle les Sauuages vont au Sacquenay pour traicter des Pelletries, pour du Petun. Ce lieu est par les quarante & six degrez de latitude assez aggreable à la veuë, encores que de peu de rapport.

Continuant nostre chemin par terre, en laissant ladite riuiere des Algommequins, nous passames par plusieurs lacs, où les sauuages portent leurs canaux iusques à ce que nous entrasmes dans le lac des Nipisierinij, par la hauteur de quarante-six degrez, & vn quart de latitude. Et le vingt-sixiesme iour dudit mois, apres auoir fait, tant par terre que par les lacs vingt-cinq lieuës, ou enuiron. Ce faict

Lac des Nipisierinii.

nous arriuasmes aux cabannes des Sauuages, ou nous sejournasmes deux iours auec eux. Ils nous firent fort bonne reception, & estoient en bon nombre: Se sont gens qui ne cultiuēt la terre que fort peu. *A.* vous montre l'habit de ces peuples allant à la guerre. *B.* celuy des femmes, qui ne diffaire en rien de celuy des montaignairs, & Algommequins grands peuples & qui s'estendent fort dans les terres, voyez en la page 23. Durāt le temps que ie fus auec eux, le Chef de ses peuples, & autres des plus anciens, nous festoyerent en plusieurs festins, selon leur coustume, & m'estoient peine d'aller pescher & chasser,

pour nous traicter le plus delicatement qu'ils pouuoient. Ces dicts peuples estoient bien en nombre de sept à huict cent ames, qui se tiennent ordinairement sur le lac, où il y a grand nombre d'isles fort plaisantes, & entr'autres vne qui a plus de six lieuës de long, où il y a 3. ou 4. beaux estans, & nõbre de belles prairies, auec de tresbeaux bois qui l'enuirõnent, ou il y a abõdãce de gibier, qui se retirent dans cesdits petits estangs, ou les Sauuages y prennent du poisson. Le costé du Septentrion dudict lac est fort agreable, il y a de belles prairies pour la nourriture du bestail, & plusieurs petites riuieres qui se deschargent dans iceluy lac.

Pesche des Sauuages.

Ils faisoient lors pescherie dãs vn lac fort abondant de plusieurs sortes de poisson, entr'autres d'vn tresbon, qui est de la grandeur d'vn pied de long, cõme aussi d'autres especes, que les sauuages peschent pour faire seicher, & en font prouision. Ce lac à en son estenduë quelque huict lieuës de large, & vingtcinq de long, dans lequel descẽd vne riuiere qui vient du Noroüest, par où ils vont traicter les marchandises que nous leur donnons en troque, & retour de leur Pelletries, & ce auec ceux qui y habitent, lesquels viuent de chasse, & de pescheries, pays peuplé de grande quantité, tant d'animaux, qu'oyseaux, & pois-

Nipisierinii viuent de chasse, & de pesche.

ſons.

Apres nous auoir repoſé deux iours auec le chef deſdits Nipiſierinij : nous nous rembarquaſmes en nos canaux, & entrames dans vne riuiere, par où ce lac ſe deſcharge, & fiſmes par icelle quelques trente-cinq lieuës, & deſcendiſmes par pluſieurs petits ſaults, tant par terre, que par eau, iuſques au lac Attigouautan. Tout ce païs eſt encores plus mal-aggreable que le precedent, car ie n'y ay point veu le long d'iceluy dix arpens de terre labourable, ſinon rochers, & païs aucunement montagneux. Il eſt bien vray que proche du lac des Attigouautan nous trouuaſmes des bleds d'Inde, mais

Lac Attigouautan.

en petite quantité, où nos Sauuages furẽt prendre des ſitroüilles qui nous ſemblerent bonnes, car nos viures commençoient à nous faillir, par le mauuais meſnage deſdits Sauuages, qui mangerent ſi bien au commencement, que ſur la fin il en reſtoit fort peu, encores que ne fiſſions qu'vn repas le iour. Il eſt vray, comme i'ay dit cy-deſſus, que les bluës, & framboiſes ne nous manquerent en aucune façon, car autrement nous euſſions eſté en danger d'auoir de la neceſſité.

Sauuages nommez les cheueux releuez.

Nous fiſmes rencontre de 300. hommes d'vne nation que nous auons nommez les cheueux releuez, pour les

auoir fort releuez, & agencez, & mieux peignez que nos courtisans, & ny à nulle comparaison, quelque fers, & faço qu'ils y puissent apporter. Ce qui semble leur donner vne belle apparence. Ils n'ont point de brayer, & sont fort decouppez par le corps, en plusieurs façons de cōpartimēt: Ils se paindēt le visage de diuerses couleurs, ayants les narines perçées, & les oreilles bordées de patinostres. Quand ils sortent de leurs maisons ils portent la massuë, ie les visitay & familiarisay quelque peu, & fis amitié auec eux. Ie donnay vne hache à leur Chef, qui en fut aussi content, & res-joüy, que si ie luy eusse fait quelque

riche present, & communiquãt auec luy, ie l'entretins sur ce qui estoit de son païs, qu'il me figura auec du charbon sur vne escorce d'arbre. Il me fist entendre qu'ils estoient venus en ce lieu pour faire secherie de ce fruict appellé bluës, pour leur seruir de manne en hyuer, & lors qu'ils ne trouuent plus rien. A.C. montre de la façon qu'ils s'arment allant à la guerre. Ils n'ont pour armes que l'arc, & la flesche, mais elle est faite en la façonque voyez dépainte, qu'ils portent ordinairement, & vne rondache de cuir boullu, qui est d'vn animal comme le bufle.


A
C
B
D

Le lendemain nous nous ſeparaſmes, & continuaſmes noſtre chemin le long du riuage de ce lac des Attigouautan, où il y à vn grand nombre d'iſles, & fiſmes enuiron 45. lieuës, coſtoyant touſiours cedit lac. Il eſt fort grand, & à prés de quatre cent lieuës de longueur, de l'Orient à l'Occident, & de large cinquante lieuës, & pour la grande eſtenduë d'iceluy, ie l'ay nommé la Mer douce. Il eſt fort abondant en pluſieurs eſpeces de tres-bons poiſſons, tant de ceux que nous auons, que de ceux que n'auons pas, & principalement des Truittes qui ſont monſtrueuſement gran-

Attigouautan lac de quatre cent lieuës de long.

Lac abondant en Truittes.

des, en ayant veu qui auoient iusques à quatre pieds & demy, & les moindres qui se voyent sont de deux pieds & demy. Comme aussi des Brochets au semblable, & certaine maniere d'Esturgeon, poisson fort grand, & d'vne merueilleuse bonté. Le pays qui borne ce lac en partie est aspre du costé du Nort, & en partie plat, & inhabité de Sauuages, quelque peu couuert de bois, & de chesnes: Puis apres nous trauersames vne baye qui faict vne des extremitez du lac, & fismes quelques sept lieuës, iusques à ce que nous arriuasmes en la contrée des

Village nommé Otoüacha. Attigouautan, à vn village appellé Otoüacha, qui fut le premier iour d'Aoust, où trouuasmes vn grand changement de païs, cestuy-cy estant fort beau, & la plus grande partie deserté, accompagné de force collines, & de plusieurs ruisseaux, qui rendent ce terroir aggreable. Ie fus visiter leurs bleds d'Inde, qui estoient pour lors fort auancez pour la saison.

Pays deserté.

Ces lieux me semblerent tres-plaisans, au regard d'vne si mauuaise contrée, d'où nous venions de sortir. Le lendemain ie feus à vn autre village appellé Carmaron, distant d'iceluy d'vne lieuë, où il nous reçeurent fort amiablement, nous faisant festin de leur

Village nommé Carmarõ.

leur pain, ſitroüilles, & poiſſon: pour la viande, elle y eſt fort rare. Le Chef dudit Village me pria fort d'y ſejourner, ce que ie ne peu luy accorder, ains m'en retournay à noſtre Village, ou la deuxieſme nuit comme i'eſtois allé hors la cabanne pour fuïr les puces qui y eſtoient en grande quantité, & dont nous eſtiõs tourmentez: vne fille peu honteuſe, & effrontement vint à moy, s'offrant à me faire compagnie, dequoy ie la remerciay, la renuoyant auec douces remonſtrances, & paſſay la nuict auec quelques Sauuages.

Le lendemain, ie party de ce Village, pour aller à vn autre, appellé Touaguainchain, & à

Village appellé Touaguainchain.

vn autre appellé Tequenonqui-aye, esquels nous fusmes reçeus des habitans desdits lieux fort a-miablement, nous faisant la meilleure chere qu'ils pouuoiét de leurs bleds d'Inde en plu-sieurs façons, tant ce pays est tresbeau, & bon, par lequel il faict beau cheminer.

Bourg nommé Carha-gouha.

De là, ie me fis conduire à Carhagouha, fermé de triple pallissade de bois, de la hau-teur de trente cinq pieds pour leur deffence & conseruation: auquel Village estoit le Pere Io-seph demeurant, & que nous y

Rencõtre du Pere Ioseph.

trouuasmes, estant fort aise de le voir en santé, ne l'estant pas moins de sa part, qui n'espe-roit rien moins que de me veoir

en ce pais. Et le 12. iour d'Aoust, le R. P. celebra la saincte Messe, & y fut plãté vne Croix proche d'vne petite maisonnette, separée du village que les Sauuages y bastirent pendant que i'y seiournay, en attendant que nos gens s'apprestoient, & se preparoient pour aller à la guerre, à quoy ils furent fort longtemps.

Il dit la Messe.

Et voyant vne telle longueur qu'ils apportoient à faire leur gros, & que i'aurois du temps pour visiter leur pays: ie me deliberay de m'en aller à petites iournées de village en village à Cahiagué, où debuoit estre le rendez-vous de toute l'armée, distant de Carhagouha de quatorze lieuës, & partismes

Grand village appellé Cahiagué

de ce Village le 14. d'Aoust, auec dix de mes compagnons. Ie visitay cinq des principaux Villages, fermez de pallissades de bois, iusques à ce qu'a Cahiagué, le principal Village du pais, où il y à deux cents cabannes assés grandes, ou tous les gens de guerre se debuoient assembler. Or en tous ces Villages ils nous reçeurent fort courtoisement auec quelque humble accueil. Tout ce pays ou ie fus par terre contient quelque 20. a 30. lieuës, & est tres-beau, soubs la hauteur de quarante quatre degrez & demy de latitude, pays fort deserté, ou ils sement grande quantité de bleds d'Inde, qui y vient tres-beau,

comme auſſi des ſitroüilles, herbe au Soleil, dont ils font de l'huille de la graine: de laquelle huille ils ſe frottent la teſte. Le pays eſt fort trauerſé de ruiſſeaux qui ſe deſchargent dedans le lac. Il y à force vignes & prunes, qui ſont treſbonnes, framboiſes, fraiſes, petites pommes ſauuages, noix, & vne maniere de fruict, qui eſt de la forme, & couleur de petits citrons, & en ont aucunement le gouſt, mais le dedans eſt treſbon, eſt preſque ſemblable à celuy des figues. C'eſt vne plante qui les porte, laquelle à la hauteur de deux pieds & demy, chacune plante n'à que trois à quatre feuilles pour le plus, & de la

forme de celle du figuier, & n'a-
porte que deux pommes chacũ
pied. Il y en à quantité en plu-
ſieurs endroits, & en eſt le fruict
treſbõ, & de bon gouſt: les cheſ-
nes, ormeaux, & heſtres, y ſont
en quantité, y ayans dedans ce
pays force ſapinieres, qui eſt la
retraicte ordinaire des perdrix,
& lapins. Il y à auſſi quantité de
ceriſes petites & meriſes, & les
meſmes eſpeces de bois que
nous auons en nos foreſts de
France, ſont en ce pays-là. A la
verité ce terroir me ſemble vn
peu ſablonneux, mais il ne laiſ-
ſe pas d'eſtre bon pour cét eſpe-
ce de froment. Et en ce peu de
pays i'ay recogneu qu'il eſt fort
peuplé d'vn nombre infiny

d'ames, ſans en ce compren-
dre les autres contrées, où
ie n'ay pas eſté, qui ſont,
au rapport commun, autant
où plus peuplées, que ceux cy-
deſſus : Me repreſentant que
c'eſt grand dommage que tant
de pauures creatures viuent,
& meurent, ſans auoir la co-
gnoiſſance de Dieu, & meſ-
mes ſans aucune Religion,
ny Loy, ſoit diuine, Po-
litique, où Ciuille, e-
ſtablie parmy eux. Car ils
n'adorent, & ne prient, au-
cune choſe, du moins en
ce que i'ay peu recognoiſtre
en leur conuerſation : Ils
ont bien encore quelque eſ-
pece de ceremonie entr'eux,

que ie deſcriray en ſon lieu, comme pour ce qui eſt des mallades, ou pour ſçauoir ce qui leur doibt arriuer, meſme touchant les morts: mais ce ſont de certains perſonnages eſtãs parmy eux qui s'en veulent faire à croire, tout ainſi que faiſoient, ou ſe faiſoit du temps des anciens Payens qui ſe laiſſoient emporter aux perſuaſions des enchanteurs, & deuins, neantmoins la pluſpart de ces peuples ne croyent rien de ce qu'ils font, & diſent. Ils ſont aſſez charitables entr'eux, pource qui eſt des viures: mais au reſte, fort auaricieux. Ils ne donnent rien pour rien. Ils ſont couuerts de peaux de Cerfs, & Caſtor, qu'ils

traictent auec les Algommequins, & Nipiſierinij, pour du bled d'Inde, & farines d'iceluy.

Le dixſeptieſme iour d'Aouſt i'arriuay à Cahiagué, ou ie fus reçeu auec grande alegreſſe, & recognoiſſance de tous les Sauuages du pays, qui auoient rompu leur deſſeing, penſant ne me reuoir plus, & que les Iroquois m'auoient pris, comme i'ay dict cy-deſſus, qui fut cauſe du grãd retardement qui ſe trouua en ceſte expedition, iuſques là meſmes qu'ils auoient remis la partie à l'autre année ſuiuante: Sur leſquelles entrefaictes ils reçeurent nouuelles comme certaine nation de leurs alliez, qui habitent à trois bonnes iour-

Arriuée à Cahiagué.

Iroquois ennemis.

nées plus haut que les Entouhonorons, ausquels les Iroquois font aussi la guerre, lesquels aliez les vouloient assister en ceste expedition de cinq cens bons hommes, & faire alliance, & iurer amitié auec nous, ayants grand desir de nous voir, & que nous fissions la guerre tous ensemble, & dont ils tesmoignoient auoir du contentement de nostre cognoissãce, & moy d'auoir trouué ceste opportunité, pour le desir que i'auois de sçauoir des nouuelles de ce pays-là: qui n'est qu'à sept iournées, d'où les Flamens vont traicter sur le quarentiesme degré, lesquels Sau-

uages, aſſiſtez des Flamens, leur font la guerre, & les prennent priſonniers, & les font mourir cruellement, comme de faict ils nous dirent que l'année paſſée faiſant la guerre, ils prirent trois deſdits Flamens qui les aſſiſtoient, comme nous faiſons les Attigouautan : & qu'au combat, il en fut tué vn des leurs. Neantmoins ils ne laiſſerent pas de renuoyer les trois Flamens priſonniers, ſans leur faire aucun mal, croyans que ce fuſſent des noſtres, encores qu'ils n'euſſent aucune cognoiſſance de nous, que par oüy dire, n'ayãs iamais veu de Chreſtien:

Flamens aßiſtent les Iroquois en leur guerre.

car autrement ces trois priſon-
niers n'euſſent pas paſſé a ſi bon
marché,ny ne paſſeront, s'ils en
peuuent prendre, & atraper.
Ceſte nation eſt fort belliqueu-
ſe, à ce que tiennent ceux de la
nation des Attigouotans, ils ny
à que trois Villages qui ſont au
millieu de plus de 20. autres,
auſquels ils font la guerre, ne
pouuant auoir de ſecours de
leurs amis, d'autant qu'il faut
paſſer par le pays ces Chouon-
touaroüon, qui eſt fort peuple,
où bien faudroit prendre vn
bien grand tour de chemin.

Arriué que ie fus en ce
Village, ou il me conuint ſe-
journer, attendant que les hom-

mes de guerre vuiſent des Villages circonuoiſins pour nous en aller au pluſtoſt qu'il nous ſeroit poſſible, pendant lequel temps on eſtoit touſiours en feſtins, & dances, pour la reſioüyſſance en laquelle ils eſtoient de nous voir ſi reſolus de les aſſiſter en leur guerre, & comme s'aſſeurant deſia de leur victoire.

La plus grande partie de nos gens aſſemblez nous partiſmes du village le premier iour de Septembre, & paſſaſmes ſur le bord d'vn petit lac, diſtant dudit village de trois lieuës, ou il ſe fait de grandes peſcheries de poiſſon, qu'ils conſeruent pour l'hyuer. Il y à vn autre lac tout ioignant, qui à vingt-ſix lieuës

de circuit, deſcendant dans le petit par vn endroict, où ſe faict la grande peſche dudit poiſſon, par le moyen de quantité de palliſſades, qui ferme preſque le deſtroit, y laiſſant ſeulement de petites ouuertures, ou ils mettent leurs fillets, ou le poiſſon ſe prend, & ces deux lacs ſe deſchargent dans la mer douce. Nous ſejournaſmes quelque peu en ce lieu pour attendre le reſte de nos Sauuages, ou eſtans tous aſſemblez auec leurs armes, farines, & choſes neceſſaires : on ſe delibera de choiſir des hommes des plus reſolus qui ſe trouueroient en la trouppe, pour aller donner aduis de noſtre partement à

ceux qui nous debuoient aſſi-
ſter des çinq cents hommes
pour nous joindre , affin
qu'en vn meſme temps nous
nous trouuaſſions deuant le
fort des enuemis. Ceſte delibe-
ration prinſe, ils deſpeſcherent
deux canaux, auec douze Sau-
uages des plus robuſtes, & par
meſme moyen l'vn de nos tru-
chements qui me pria luy per-
mettre faire le voyage : ce que
facillement ie luy accorday,
puiſque de ſa volonté il y eſtoit
porté, & par ce moyen verroit
leur pays, & pourroit recognoi-
ſtre les peuples qui y habitent.
Le dãger n'eſtoit pas petit, d'au-
tant qu'il faloit paſſer par le mi-
lieu des ennemis. Ils partirẽt le 8.

dudit mois, & le dixiesme ensuiuant il fit vne forte gelée blanche. Nous continuasmes nostre chemin vers les ennemis, & fismes quelque cinq à six lieuës dans ces lacs, & de là les sauuages porterent leurs canaux enuiron dix lieuës par terre, & rencontrasmes vn autre lac de l'estenduë de six à sept lieuës de long, & trois de large. C'est d'ou sort vne riuiere qui se va décharger dãs le grãd lac des Entouhonorõs, & ayãs trauersé ce lac, nous passasmes vn saut d'eau, continuant le cours de ladite riuiere, tousiours aual, enuiron soixante quatre lieuës, qui qui est l'entrée dudit lac des Entouhonorons & allans, nous passasmes

paſſaſmes cinq ſaults par terre. Les vns de quatre à cinq lieuës de long, & paſſaſmes par plu-ſieurs lacs, qui ſont d'aſſez belles eſtenduës, comme auſſi ladicte riuiere qui paſſe parmy, eſt fort abondante en bons poiſſons, e-ſtant certain que tout ce païs eſt fort beau, & plaiſant. Le long du riuage il ſemble que les ar-bres ayent eſté plantez par plai-ſir, en la pluſpart des endroicts: auſſi que tous ces pays ont eſté habitez au temps paſſé de Sau-uages, qui depuis ont eſté con-trainɗts l'abandonner pour la crainte de leurs ennemis. Les vignes, & noyers, y ſont en grã-de quantité, les raiſins viennent de maturité: mais il y reſte touſ-

Beauté, & fertilité du païs.

jours vne aigreur forr acre, que l'on ſent à la gorge en le mangeant en quantité. Ce qui prouient à faute d'eſtre cultiuez: ce qui eſt deſerté en ces lieux eſt aſſez agreable. La chaſſe des Cerfs, & Ours, y eſt frequente, & pour l'experience nous y chaſſaſmes, & en priſmes vn aſſez bon nombre en deſſendans, & pour ce faire ils ſe mettoient quatre ou cinq cents Sauuages en haye dans le bois, iuſques à ce qu'ils euſſent attaint certaines pointes qui donnent dans la riuiere, & puis marchant par ordre ayant l'arc & la fleſche en la main, en criant & menant vn grand bruit pour eſtonner les beſtes, ils vont touſiour

Inuentiō de chaſſer & prēdre les Ours, Cerfs, & toute ſorte de venaiſon.

iusques à ce qu'ils viennent au
bout de la pointe. Or tous les a-
nimaux qui se trouuent entre la
pointe & les chasseurs sont con-
traints de se jetter a l'eau, sinon
qu'ils passent à la mercy des fle-
ches qui leurs sont tirees par les
chasseurs, & cependant les Sau-
uages qui sont dans les canaux
posez & mis exprez sur le bord
du riuage, s'approchant facille-
ment des Cerfs, & autres ani-
maux chassez & harassez & fort
estonnez : lors les chasseurs les
tüent facillement auec des la-
mes d'éspées, emmanchées au
bout d'vn bois, en façõde demie
picque, & font ainsi leur chasse:
comme aussi au semblable dans
les isles, où il y en à quantité.

Ie prenois vn ſingulier plaiſir à
les voir ainſi chaſſer, remarquāt
leur induſtrie. Il en fut tué beau-
coup de coups d'arquebuſe, dōt
ils s'eſtonnoient fort: mais il ar-
riua de malheur qu'en tirant vn
Cerf, par meſgarde vn Sauuage
ſe rencontra deuant le coup, &
fut bleſſé d'vne harquebuſade
ny penſant nullement, comme
il eſt à preſuppoſer, dont il s'en
ſuit vne grāde rumeur entr'eux
qui neantmoins s'appaiſa, en dō-
nant quelques preſens au bleſſé
qui eſt la façon ordinaire pou
appaiſer, & amortir les querelle
& où le bleſſé decederoit, lo
fait les preſens, & dons, aux pa-
rens de celuy qui aura eſté tué
Pour le gibier, il eſt en grand

Accident par l'harquebuſe.

Forme d'appaiſer les inimitiez.

quantité, lors de ſa ſaiſon. Il y à auſſi force gruës, blanches comme ſignes, & d'autres eſpeces d'oiſeaux, ſemblables à ceux de France. *Abondãce d'oiſeaux de riuiere.*

Nous fuſmes à petites iournées iuſques ſur le bord du lac des Entouhonorons, touſiours chaſſant, comme dit eſt cy-deſſus, où eſtans, nous fiſmes la trauerſe en l'vn des bouts, tirant à l'Orient, qui eſt l'entrée de la grande riuiere Sainct Laurens, par la hauteur de quarante-trois degrez de latitude, où il y à de belles iſles fort grandes en ce paſſage. Nous fiſmes enuiron quatorze lieuës pour paſſer iuſques à l'autre coſté du lac, tirant

au Su, vers les terres des enne-
mis. Les Sauuages cacherent
tous leurs canaux dans les
bois, proches du riuage:
nous fiſmes par terre quelque
quatre lieuës ſur vne playe de
ſable, où ie remarquay vn pays
fort agreable, & beau, trauerſé
de pluſieurs petits ruiſſeaux, &
deux petites riuieres qui ſe deſ-
chargent au ſuſdit lac, & force
eſtangs & prairies, où il y auoit
vn nombre infiny de gibier, &
force vignes, & beaux bois,
Abondãce de vignes. grand nombre de Chaſtai-
gners, dont le fruict eſtoit en-
core en leur eſcorce. Les Cha-
Chaſtaigners. ſtaignes ſont petites, mais d'vn
bon gouſt. Le pays eſt rem-

ply de foreſts, ſans eſtre deſerté, pour la pluſpart de ce terroir. Tous les canaux eſtans ainſi cachez, nous laiſſaſmes le riuage du lac, qui à quelque quatre-vingt lieuës de long, & vingt-cinq de large. La plus grande partie duquel eſt habité de Sauuages ſur les coſtes des riuages d'iceluy, & continuaſmes noſtre chemin par terre, enuiron vingt-cinq à 30 lieuës: Durant quatre iournées nous trauerſames quantité de ruiſſeaux, & vne riuiere, procedante d'vn lac qui ſe deſcharge dans celuy des Entouhonorons. Ce lac eſt de l'eſtenduë de 25. où 30. lieuës

de circuit,ou il y à de belles isles, & est le lieu ou les Iroquois ennemis font leur pesche de poisson,qui est en abondance.

Sauuages prennent des femmes prisõnieres.

Le 9. du mois d'Octobre nos Sauuages allant pour descouurir rencontrerent 11. Sauuages qui prirent prisonniers, à sçauoir 4. femmes, trois garçons, vne fille,& trois hommes,qui alloient à la pesche de poisson, eslongnez du fort des ennemis de quelque quatre lieuës. Or est à noter que l'vn des chefs voyãt ces prisonniers couppa le doigt à vne de ces pauures femmes pour commençer leur supplice ordinaire:surquoy ie suruins sur ses entrefaittes,& blasmé le Capitaine Yroquet, luy represen-

Cruauté contre les femmes prisonnieres.

tant que ce n'eſtoit l'acte d'vn homme de guerre, comme il ſe diſoit eſtre, de ſe porter cruel enuers les femmes, qui n'ont deffence aucune que les pleurs, leſquelles à cauſe de leur imbecilité, & foibleſſe, on doibt traicter humainement. Mais au contraire que cét acte ſera iugé prouenir d'vn courage vil & brutal, & que s'il faiſoit plus de ces cruautez, qu'il ne me donneroit courage de les aſſiſter, ny fauoriſer, en leur guerre: A quoy il me repliqua pour toute reſponce, que leurs ennemis les traictoient de meſme façon. Mais puis que ceſte façon m'apportoit du déplaiſir, il ne feroit plus rien aux femmes, mais bien aux hommes,

puis que cela ne nous estoit ag-
greable.

Le lendemain, sur les trois heures apres Midy, nous arriuasmes deuant le fort de leurs ennemis, où les Sauuages firent quelques escarmouches les vns contre les autres : encore que nostre desseing ne fust de nous descouurir iusques au lendemain : mais l'impatience de nos Sauuages ne le peust permettre, tant pour le desir qu'ils auoient de veoir tirer sur leurs ennemis, comme pour deliurer quelques-vns des leurs qui s'estoient par trop engagez, & qui estoient poursuiuis de fort prés. Lors ie m'approchay, & y fus, mais auec si peu d'hõmes

Guerre contre les Iroquois.

que i'auois : neantmoins nous leur montrasmes ce qu'ils n'a-uoient iamais veu, ny oüy. Car aussi-tost qu'ils nous veirent, & entendirent les coups d'harque-buse, & les balles siffler à leurs oreilles, ils se retirerent prom-ptement en leur fort, empor-tant leurs morts, & blessez, en ceste charge, & nous aussi sem-blablement fismes la retraicte en nostre gros, auec cinq ou six des nostres blessez, dont l'vn y mourut.

Sauuages craignent les har-quebusa-des.

Cela estant faict, nous nous retirasmes à la portée d'vn ca-non, hors de la veuë des en-nemis, neantmoins contre mon aduis, & ce qu'ils m'auoient promis. Ce qui m'esmeut

à leur dire & vſer, de parolles aſſez rudes, & faſcheuſes, affin de les inciter à ſe mettre en leur deuoir, preuoyant que ſi toutes choſes alloient à leur fantaiſie, & ſelon la conduitte de leur cōſeil, il n'en pouuoit reüſſir que du mal à leur perte, & ruyne. Neantmoins ie ne laiſſay pas de leur enuoyer, & propoſer, des moyens dont il falloit vſer, pour auoir leur ennemis, qui fut de faire vn Cauallier auec de certains bois, qui leur commanderoit par deſſus leurs palliſſades: ſur lequel on poſeroit quatre où cinq de nos harquebuſiers, qui tireroient force harquebuſades par deſſus leurs palliſſades & galeries, qui eſtoient bien munies

Machine de guerre.

Fortifications de Sauuages.

de pierres, & par ce moyen on deſlogeroit les ennemis qui nous offençoient de deſſus leurs galleries, & cependant nous donnerions ordre d'auoir des ais pour faire vne maniere de mantelets, pour couurir & garder nos gens des coups de fleſche, & de pierre, dont ils vſoient ordinairement. Leſquelles choſes, à ſçauoir ledit Caualier & les mantelets ſe pourroient porter à la main, & force d'hommes, & y en auoir vn fait en telle ſorte, que l'eau ne pouuoit pas eſtaindre le feu que l'on y appliqueroit deuant le fort, & cependant ceux qui ſeroient ſur le Caualier feroient leur deuoir auec quelques arquebuſiers qui y ſe-

roient logés, & en ce faisãt nous nous deffendrions en ſorte, qu'-ils ne pourroient aprocher pour eſteindre le feu que nous y ap-pliquerions à leurs cloſtures. Ce qu'ils trouuerent bon, & fort à propos, & y firent trauailler à l'inſtant ſuiuans mon aduis. Et de faict, le lendemain ils ſe mi-rent en beſongne, les vns à coupper du bois, les autres à l'a-maſſer, pour baſtir, & dreſſer, leſdits Caualliers, & mantelets: ce qui fut promptement exe-cuté, & en moins de quatre heures, horſmis du bois dont ils amaſſerent bien peu pour bruſler contre leurs palliſſades, affin d'y mettre le feu. Ils eſpe-roient que ledit iour les cinq

cents hommes promis viendroient, desquels neantmoins on se doutoit, parce qu'ils ne s'estoient point trouuez au rendez vous, comme on leur auoit donné charge, & qu'ils l'auoient promis. Ce qui affligeoit fort nos Sauuages : Mais voyants qu'ils estoient en assez bon nõbre pour prendre leur fort, sans autre assistance, & iugeant de ma part que la longueur en toutes affaires est tousiours prejudiciable, du moins à beaucoup de choses. Ie le pressay d'attaquer ledit fort, leur remonstrant que les ennemis ayãt recogneu leurs forces, & de nos armes, qui perçoient ce qui estoit à l'espreuue des fléches, ils cõmencerent à se

Façon de guerroyer les Sauuages.

barricader, & à eux couurir de
bonnes pieces de bois, dont ils e-
ſtoient bien munis, & leur Villa-
ge remply, & que le moins tem-
poriſer eſtoit le meilleur, com-
me de fait ils y remedierent fort
bien : car leur Village eſtoit en-
clos de quatre bonnes palliſſa-
des de groſſes pieces de bois, en-
trelaſſées les vnes parmy les au-
tres, ou il n'y auoit pas plus de
demy pied d'ouuerture entre-
deux, de la hauteur de trente
pieds, & les galleries, comme en
maniere de parapel qu'ils auoiẽt
garnis de doubles pieces de bois,
à l'eſpreuue de nos harquebuſa-
des, & proche d'vn eſtang qu'ils
eſtoient, ou l'eau ne leur man-
quoit aucunement, auec quan-
tité

tité de gouttieres qu'ils auoient
mises entre-deux, lesquelles iet-
toient l'eau au dehors, & la met-
toient par dedans à couuert
pour estaindre le feu. Voila en
effect la façon dont ils vsent,
tant en leurs fortiffications qu'-
en leurs deffences, & bien plus
forts que les villages des At-
tigouautan, & autres.

Nous nous approchasmes
pour attaquer ce village, faisant
porter nostre Cauallier par 200.
hommes les plus forts, qui le
poserent deuant ce village, à
la longueur d'vne picque, où
ie fis monter trois harquebu-
siers, bien à couuert des flesches
& pierres, qui leur pouuoient e-
stre tirées, & iettées. Cependant

l'ennemy ne laïssa pour cela de
tirer vn grand nombre de fles-
ches, qui ne manquerent point,
& quantité de pierres qu'ils jet-
toient par dessus leurs pallissa-
des. Neantmoins la multitude
infinie des coups d'harquebuse
les contraignirent de desloger,
& d'abandonner leurs galleries,
par le moyen, & faueur, d'vn
Cauallier qui les descouuroit,
& ne s'osoient descouurir, ny
montrer, combattans à cou-
uert. Et comme on portoit le
Caualier, au lieu d'apporter les
mantelets par ordre, & celuy
où nous debuions mettre le feu,
ils les abandonnerent, & se mi-
rent à crier contre leurs enne-
mis, en tirant des coups de fles-

hes dedans le fort, qui, à mon
ppinion, ne faisoient pas beau-
oup de mal aux ennemis. Mais
faut les excuser, car ce ne sont
as gens de guerre, & d'ailleurs
u'ils ne veulent point de disci-
line, ny de correction, & ne
ont que ce qui leur semblent
on. C'est pourquoy inconsi-
érément vn d'entr'eux mist le
eu au bois, contre le fort de
eurs ennemis, & tout au re-
ours de bien, & contre le vent;
ellement qu'il ne fist aucun ef-
ect.

Sauuages ne veulét point de discipline militaire.

Le feu donc passé, la pluspart
es Sauuages commencerent à
pporter le bois contre les pallis-
ades, mais en petite quanti-
é, qui feut cause que le feu, si

peu fourny de bois ne peut faire
grand effect: aussi que le desor-
dre suruint entre ce peuple, tel-
lement qu'on ne se pouuoit en-
tendre: ce qui m'affligeoit fort,
i'auois beau crier à leurs oreilles
& leur remonstrer au mieux
qu'il m'estoit possible le danger
ou ils se mettoient par leur mau-
uaise intelligence, mais ils n'en-
tendoient rien pour le grand
bruit qu'ils faisoient, & voyant
que c'estoit me rompre la teste
de crier, & que mes remonstrã-
ces estoient vaines, & ne pou-
uant remedier à ce desordre, ny
faire dauãtage: ie me resolu auec
mes gẽs de faire ce qui me seroit
possible, & tirer sur ceux que
nous pourrions découurir, & a-

perçeuoir. Cepẽdãt les ennemis faisoient proffit de nostre desordre, ils alloient à l'eau, & en jettoient en telle abondance, que vous eussiez dit que c'estoient ruisseaux qui tomboient par leurs gouttieres, de telle façon, qu'en moins de rien ils rendirẽt le feu du tout estaint, sans que pource ils laissassent de tirer des coups de fléches, qui tomboient sur nous comme gresle. Ceux qui estoient sur le Cauallier en tuërent, & estropierent, beaucoup. Nous fusmes en ce combat enuiron trois heures, il y eut deux de nos Chefs, & des principaux blessez, à sçauoir vn appellé Ochateguain, l'autre Orani, & quelque quinze d'autres

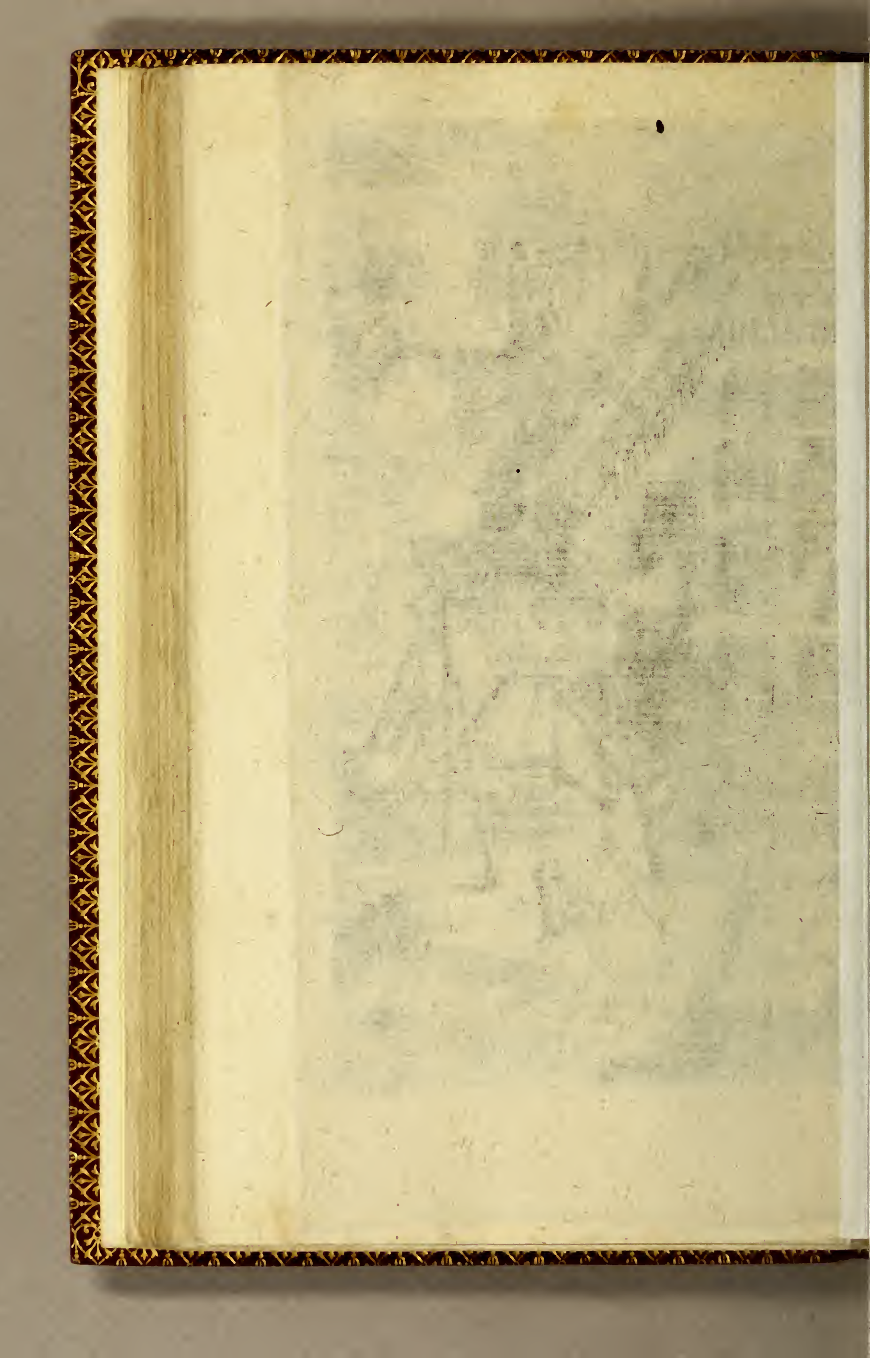
Chef des Sauuages nommé Ochateguain.

particuliers auſſi bleſſez. Les autres de leur coſté voyants leurs gens bleſſez, & quelques-vns de leurs Chefs, ils commençerent à parler de retraicte, ſans plus combattre, attendant les cinq cents hommes qui ne debuoiēt plus guieres tarder à venir, & ainſi ſe retirerent, n'ayants que ceſte bouttade de deſordre. Au reſte les Chefs n'ont point de commandement abſolu ſur leurs compagnons, qui ſuiuent leur volonté, & font à leur fantaiſie, qui eſt la cauſe de leur deſordre, & qui ruyne toutes leurs affaires : Car ayant reſolu quelque choſe auec les principaux, il ne faudra qu'vn beliſtre, où de neant, pour rom-

Les Capitaines des Sauuages n'ont point d'authorité ſur leurs Soldats.




f 44



pre vne resolution, & faire vn nouueau desseing, si la fantaisie luy en prend. Ainsi les vns pour les autres ne font rien, comme il se peut veoir par ceste expedition.

Mais nous nous retirasmes en nostre fort, moy estant blessé de deux coups de flesches, l'vn dans la jambe, & l'autre au genoüil, qui m'apporta grande incommodité, outre les grandes & extresmes douleurs. Et estans tous assemblez, ie leur fis plusieurs remonstrances sur le desordre qui s'estoit passé, mais tous mes discours seruoiẽt aussi peu que le taire, & ne les émeut aucunement, disans que beaucoup de leurs gens auoient esté

L'Autheur est blessé.

bleſſez, & moy-meſme, & que
cela donneroit beaucoup de fa-
tigue, & d'incommodité, aux
autres, faiſant la retraicte pour
les porter, & que de retourner
plus contre leurs ennemis, com-
me ie leur propoſois le debuoir
faire, il ny auoit aucun moyen,
mais bien qu'ils attendroient
encores quatre iours les cinq
cents hommes qui debuoient
venir, & eſtans venus, ils feroiẽt
vn ſecond effort contre leurs
ennemis, & executeroiẽt mieux
ce que ie leur dirois, qu'ils n'a-
uoient fait par le paſſé. Il en fal-
lut demeurer là, à mon grand
regret. Cy-deuant eſt repreſen-
té comme ils fortifient leurs vil-
les, & par ceſte figure l'on peut

entendre, & voir, que celles des amis, & ennemis, ſont ſemblablement fortifiez.

Le lendemain il fit vn vent impetueux qui dura deux iours, fort fauorable à mettre le feu de rechef au fort des ennemis : ſur quoy ie les preſſay fort, mais ils n'en voulurent rien faire, comme doutant d'auoir pis, & d'ailleurs ſe repreſentans leurs bleſſez.

Nous fuſmes campez iuſques au 16. dudit mois, ou durant ce temps il ſe fiſt quelques eſcarmouches entre les ennemis, & les noſtres, qui demeurerent le plus ſouuent engagez parmy les ennemis, pluſtoſt par leur imprudence, que faute de

courage , vous asseurant qu'il
nous falloit , à toutes les fois
qu'ils alloient à la charge, les al-
ler requerir , & les des-engager
de la presse , ne se pouuant reti-
rer qu'en la faueur de nos har-
quebusiers , ce que les ennemis
redoubtent & apprehendent
fort. Car si tost qu'ils apperçoi-
uoient quelqu'vn de nos har-
quebusiers, ils se retiroient prõ-
ptement,nous disans par forme
de persuasion que nous ne nous
meslassions pas en leurs com-
bats, & que leurs ennemis a-
uoient bien peu de courage de
nous requerir de les assister auec
tout plain d'autres discours sur
ce subject pour nous en émou-
uoir.

I'ay repreſenté de la façon qu'ils s'arment allant à la guerre, en la page 23. figure E.

Et quelques iours paſſez voyans que les cinq cens hommes ne venoient point, ils delibererent de partir, & faire retraicte au pluſtoſt, & commencerent à faire certains paniers pour porter les bleſſez, qui ſont mis là dedans, entaſſez en vn monceau, pliez & garottez de telle façon, qu'il eſt impoſſible de ſe mouuoir, moins qu'vn petit enfant en ſon maillot, & n'eſt pas ſans faire receuoir aux bleſſez de grandes & extreſmes douleurs. Ie le puis bien dire auec verité, quand à moy, ayant eſté porté quelques iours, d'autant que ie

La maniere d'emmener les bleſſez.

ne pouuois me ſouſtenir, princi-
pallement à cauſe du coup de
fleſche que i'auois reçeu au ge-
noüil, car iamais ie ne m'eſtois
veu en vne telle gehenne, du-
rant ce temps, car la douleur
que i'endurois à cauſe de la bleſ-
ſeure de mon genoüil, n'eſtoit
rien au pris de celle que ie ſup-
portois lié & garrotté ſur le dos
de l'vn de nos Sauuages: ce qui
me faiſoit perdre patience, &
qui fiſt qu'auſſi-toſt que ie peu
auoir la force de me ſouſtenir, ie
ſortis de céte priſon, ou a mieux
dire de la gehenne.

Les ennemis nous pourſui-
uirent enuiron demie lieuë,
mais c'eſtoit de loing, pour eſſa-
yer d'attrapper quelques-vns

de ceux qui faiſoient l'arriere-garde, mais leurs peines leur demeura vaines, & ſe retirerent.

Or tout ce que i'ay veu de bon en leur guerre eſt, qu'ils font leur retraicte fort ſeurement, mettans tous les bleſſez, & les vieux, au milieu d'eux, eſtant ſur le deuant aux aiſelles, & ſur le derriere bien armez, & arrangez par ordre de la façon, iuſques à ce qu'ils ſoient en lieu de ſeureté, ſans rompre leur ordre.

Prudente façon de faire la retraite.

Leur retraicte eſtoit fort longue, comme de vingt-cinq à 30. lieuës, qui donna beaucoup de fatigue aux bleſſez, & à ceux qui les portoient, encores qu'ils ſe changeaſſent de temps en temps.

Le dixhuictiesme iour dudict mois, il tomba forces neiges, & gresle, auec vn grand vent qui nous incommoda fort. Neantmoins nous fismes tãt que nous arriuasmes sur le bord dudict lac des Entouhonorõs, & au lieu où estoient nos canaux cachés, que l'on trouua tous entiers : car on auoit eu crainte que les ennemis les eussent rompus, & estãs tous assemblez, les voyants prests de se retirer à leur Village, ie les priay de me remener à nostre habitation, ce qu'ils ne vouloiẽt accorder du commencement: mais en fin ils se resolurent, & chercherent 4. hõmes pour me conduire, ce qui fut fait, lesquels quatre hommes s'y offrirent vo-

lontairement: Car, comme i'ay dit cy-dessus, les Chefs n'ont point de commandement sur leurs compagnons, qui est cause que bien souuent ils ne font pas ce qu'ils voudroient bien, & ces hommes estãt trouués, il falut trouuer vn canau, qui ne se peut recouurer, chacun ayãt affaire du sien, & n'en ayant plus qui ne leur en faloit. Ce n'estoit pas me donner sujet de contentement, ains au contraire cela m'affligeoit fort, mettãt en doute quelque mauuaise volonté, d'autant qu'ils m'auoiẽt promis de me remener, & conduire, iusques à nostre habitation, apres leur guerre, & outre que i'estois fort mal accommodé pour

hiuerner auec eux,car autremēt
ie ne m'en fuſſe pas ſoucié: & ne
pouuans rien faire,il fallut ſe re-
ſoudre à la patience. Mais de-
puis apres quelques iours ie re-
cogneu que leur deſſeing eſtoit
de me retenir auec mes compa-
gnons en leur pays, tant pour
leur ſeureté, craignant leurs en-
nemis,que pour entendre cequi
ſe paſſoit en leurs Conſeils, &
aſſemblées, que pour reſoudre
ce qu'il conuenoit faire à l'adue-
nir contre leurſdits ennemis,
pour leur ſeureté & conſerua-
tion.

Le lendemain vingt-huictieſ-
me dudit mois, chacun com-
mēça à ſe preparer, les vns pour
aller à la chaſſe des Cerfs,les au-
tres

res aux Ours Castors, autres à
a pesche du poisson, autres à se
etirer en leurs Villages, & pour
na retraite & logement il y eut
n appellé Darontal, l'vn des
rincipaux chefs, auec lequel
'auois desia quelque familiari-
é, me fist offre de sa cabanne,
iures, & commoditez, lequel
rit aussi le chemin de la chasse
u Cerf, qui est tenuë pour la
lus noble entr'eux. Et apres a-
oir trauersé le bout du lac de
aditte isle, nous entrasmes
ans vne riuiere quelque douze
ieuës, puis ils porterent leurs ca-
aux par terre quelque demie
ieuë, au bout de laquelle nous
ntrasmes en vn lac qui à d'e-

Chasse du Cerf, tenuë la plus noble.

ſtenduë enuiron dix à douz
lieuës de circuit, ou il y auoi
grande quantité de gibier, com-
me Cygnes, gruës blanches
houſtardes, canarts, ſarcelles
mauuis, alloüettes, beccaſſines
oyes, & pluſieurs autres ſorte
de vollatilles que l'on ne peu
nombrer, dont i'en tuay bon nō-
bre, qui nous ſeruit bien, atten-
dant la prinſe de quelque Cerf
auquel lieu nous fuſmes en v
certain endroict eſlongné d
quelque dix lieuës, où nos Sau-
uages iugeoient qu'il y auoit de
Cerfs en quantité. Ils s'aſſem-
blerent quelques vingt-cinq
Sauuages, & ſe mirent à baſti
deux où trois cabannes de pie-
ces de bois, accommodées l'v-

Lac où il y a grande quantité de gibier.

e sur l'autre, & les calfestrerent
uec de la mousse pour empes-
her que l'air ny entrast, les cou-
rant d'escorces d'arbres : ce
u'estant faict ils furent dans le
ois, proche d'vne petite sapi-
iere, où ils firent vn clos en for-
ne de triangle, fermé des deux
ostez, ouuert par l'vn d'iceux.
Ce clos fait de grandes pallissa-
es de bois fort pressé, de la hau-
eur de huict à 9. pieds, & de lõg
le chacun costé prés de mil
inq cent pas, au bout duquel
riangle y à vn petit clos, qui va
ousiours en diminuãt, couuert
n partie de branchage, y lais-
ant seulement vne ouuertu-
e de cinq pieds, comme
a largeur d'vn moyen portail,

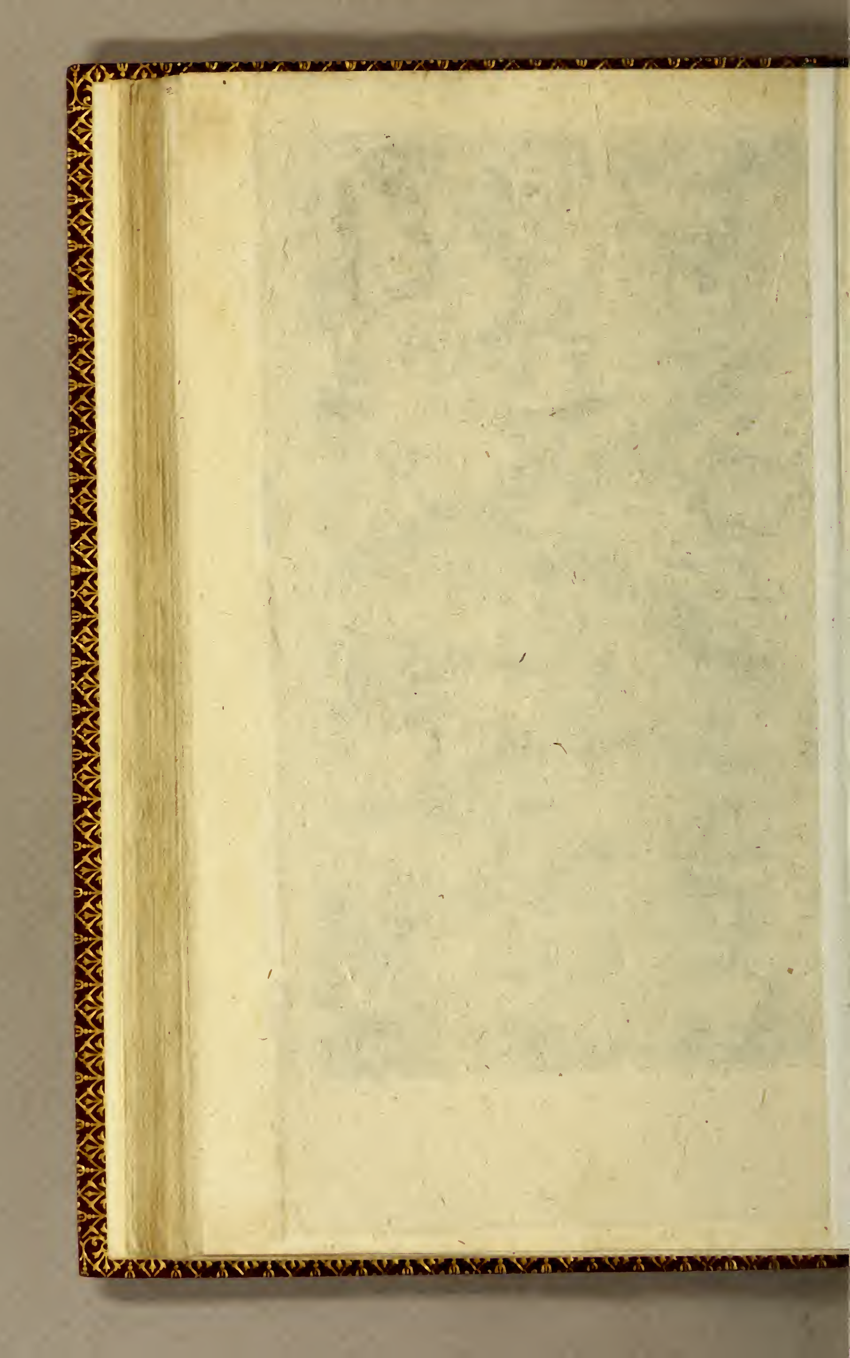
par ou les Cerfs debuoient en
trer: Ils firẽt si bien, qu'en moin
de dix iours ils mirent leur clo
en estat, cependant d'autres sau
uages alloient à la pesche du
poisson, comme truittes & bro
chets de grandeur monstrueu
se, qui ne nous manquerent en
aucune façon. Toutes chose
estant faites, ils partirent demi
heure deuant le iour, pour alle
dans le bois, a quelque demi
lieuë de leurdit clos, s'esloignã
les vns des autres de quelqu
quatre-vingt pas, ayant chacu
deux bastons, desquels ils frap
pent l'vn sur l'autre, marchan
au petit pas en cét ordre, iusque
à ce qu'ils arriuent à leur clos
Les Cerfs oyant ce bruit s'en

uyent deuant eux, iusques à ce
u'ils arriuent au clos où les sau-
ages les preſſent d'aller, & ſe
oignant peu à peu vers l'ou-
erture de leur triangle, où
eſdits Cerfs coulent le long deſ-
ites palliſſades, iuſques à ce
u'ils arriuent au bout, où les
auuages les pourſuiuent viue-
nent, ayant l'arc & la fleſche en
nain, preſts à deſcocher, & e-
tant au bout de leurdit triangle
s commençent à crier, & con-
refaire les loups, dont y à quan-
ité, qui mangent les Cerfs, leſ-
uels Cerfs oyant ce bruict ef-
royable, ſont contraincts d'en-
rer en la retraicte par la petite
uuerture, où ils ſont pourſuiuis
ortviuement à coups de fléche,

où estans entrez ils sont pris ay-
sément en ceste retraicte, qui est
si bien close & fermée, qu'ils n'ẽ
peuuent sortir aucunement. Ie
vous asseure qu'il y à vn singu-
lier plaisir en ceste chasse, qui se
faisoit de deux iours en deux
iours, & firẽt si bien, qu'en tren-
te-huit iours que nous y fusmes
ils prirent six-vingts Cerfs, des-
quels ils se donnent bonne cu-
rée, reseruant la graisse pour l'hi-
uer, en vsant d'icelle cõme nous
faisons du beurre, & quelque
peu de chair qu'ils emportent à
leurs maisons, pour faire des fe-
stins entr'eux. Ils ont d'autres
inuentions à prendre le Cerf
comme au piege, dont ils en
font mourir beaucoup. Vou




f° 52



voyez cy-deuant dépaint la forme de leur chasse, clost & piege, & des peaux ils en font des habits. Voila comme nous passasmes le temps attendant la gelée, pour retourner plus aysément, d'autant que le païs est marescageux. Au commencement que l'on estoit sorty pour aller chasser, ie m'engagis tellement dans les bois pour poursuiure vn certain oyseau qui me sembloit estrange ayant le bec approchant d'vn perroquet, & de la grosseur d'vne poulle, le tout iaune, fors la teste rouge, & les aisles bluës, & alloit de vol en vol comme vne perdrix. Le desir que i'auois de le tuër me fist le poursuiure d'arbre en arbre fort longtemps,

iuſques à ce qu'il s'enuolla à bon eſcient, & en perdant toute eſperance ie voulus retourner ſur mes briſées, ou ie ne trouuay aucun de nos chaſſeurs, qui auoiẽt touſiours gaigné païs, iuſques à leur clos, & taſchant les attrapper, allant ce me ſembloit droict ou eſtoit ledict clos, ie me treuuay égaré parmy les foreſts, allant tantoſt d'vn coſté, tantoſt d'vn autre, ſans me pouuoir recognoiſtre, & la nuit venant me contraignit de la paſſer au pied d'vn grand arbre, iuſques au lendemain, ou ie commençay à faire chemin iuſques ſur les trois heures du ſoir, ou ie rencontray vn petit eſtang dormant, & y aperçeus du gibier que ie fus gy-

boyer, & tuay trois ou quatre
oyseaux qui me firent grand
bien, d'autãt que ie n'auois man-
gé aucune chose. Et le mal pour
moy qui durant trois iours il n'a-
uoit fait aucun soleil, que pluye,
& temps couuert, qui m'aug-
mentoit mon desplaisir. Las &
recreu, ie commançay à me re-
poser, & faire cuire de ses oy-
seaux pour assouuir la faim qui
commançoit à m'assaillir cruel-
lement, si Dieu ny eust remedié:
Mon repas pris, ie commançay
à songer en moy ce que ie deb-
uois faire, & prier Dieu qu'il me
donnast l'esprit, & le courage,
de pouuoir supporter patiem-
ment mon infortune, s'il falloit
que ie demeurasse abandonné

dans ces deserts, sans conseil, ny consolation, que de la bonté & misericorde Diuine, & neantmoins m'éuertuër de retourner à nos chasseurs. Et ainsi remettant le tout en sa misericorde, ie repris courage plus que deuant, allant çà & là tout le iour, sans m'apperçeuoir d'aucune trace, ou sentier, que celuy des bestes sauuages, dont i'en voyois ordinairement en bon nombre. Ie fus contrainct de passer icelle nuict, & le mal pour moy estoit que i'auois oublié apporter sur moy vn petit cadran qui m'eust remis en mon chemin, à peu prés. L'aube du iour venu, apres auoir repeu vn peu, ie commençay à m'acheminer iusques à ce

que ie peuſſe rẽcontrer quelque ruiſſeau, & coſtoyer iceluy, iugeant qu'il falloit de neceſſité qu'il allaſt décharger en la riuiere, ou ſur le bord, ou eſtoient carnez nos chaſſeurs. Ceſte reſolution priſe, ie l'executay, ſi bien, que ſur le midy ie me treuuay ſur le bord d'vn petit lac, cõme de lieuë & demie, ou i'y tuay quelque gibier, qui m'accommodoit fort à ma neceſſité; & auois encore quelque huict à dix charges de poudre, qui me conſoloit fort. Ie ſuiuay le lõg de la riue de ce lac, pour voir où il déchargoit, & trouuay vn ruiſſeau aſſez ſpacieux que ie cõmançay à ſuiure, iuſques ſur les cinq heures du ſoir, que i'en-

tendis vn grand bruict, & pre-
ſtant l'oreille, ie ne pouuois bõ-
nement comprendre ce que c'e-
ſtoit, iuſques à ce que i'entendis
le bruict plus clairement, & iu-
gay que c'eſtoit vn ſault d'eau
de la riuiere que ie cherchois : ie
m'acheminay de plus preſt, &
apperçeus vn ecluſie, ou eſtant
paruenu ie me rancontray en vn
grand pré, & ſpacieux, ou il y a-
uoit grand nombre de beſtes
Sauuages & regatdant à la main
droite, i'apperçeus la riuiere, lar-
ge & ſpacieuſe : ie commançay
a regarder ſi ie ne pourrois reco-
gnoiſtre cét endroit, & marchãt
en ce pré i'apperçeut vn petit sẽ-
tier, qui eſtoit par ou les Sauua-
ges portoient leurs canaux, &

en fin apres auoir bien conside-
ré, ie recognus que c'eſtoit la
meſme riuiere, & que i'auois
paſſé par là, & paſſay encore la
nuict auec plus de contentemẽt
que ie n'auois fait, & ne laiſſay
de ſoupper de ſi peu que i'auois.
Le matin venu, ie reconſideray
le lieu ou i'eſtois, & recognus de
certaines montagnes qui eſtoiẽt
ſur le bord de ladite riuiere, que
ie ne m'eſtois point trompé, &
que nos chaſſeurs deuoient eſtre
au deſſoubs de moy, de quatre
ou cinq bonne lieuës que ie fis à
mon aiſe, coſtoyant le bord de
ladite riuiere, iuſques à ce que
i'apperçeus la fumée de noſdits
chaſſeurs, auquel lieu i'arriuay
auec beaucoup de contentemẽt

tant de moy que deux qui e-
ſtoient encore en queſte à me
chercher, & auois perdu com-
me eſperance de me reuoir, me
priāt de ne m'écarter plus d'eux,
où touſiours porter auec moy
mon cadran, & ne l'oublier : &
me diſoient ſi tu ne fuſſe venu,
& que nous n'euſſions peu te
trouuer, nous ne ſerions plus al-
lez aux François, de peur que
ils ne nous euſsēt accuſez de t'a-
uoir fait mourir. Depuis il étoit
fort ſoigneux de moy quand
i'allois a la chaſſe, me donnant
touſiours vn Sauuage pour ma
compagnie, qui ſçauoit ſi bien
retrouuer le lieu d'ou il partoit
que c'eſt choſe eſtrange à voir.
Pour retourner à mon propos,

ils ont vne certaine resuerie en ceste chasse, telle, qu'ils croyent que s'ils faisoient rostir d'icelle viande, prise en ceste façon, ou qu'il tombast de la graisse dans le feu, ou que quelques os y fussent iettez, qu'ils ne pourroient plus prendre de Cerfs, me priãt fort de n'en point faire rostir, mais ie me riois de cela, & de leur façon de faire: mais pour ne les scandaliser, ie m'en déportois volontiers, du moins estant deuant eux, mais en arriere i'en prenois du meilleur, que ie faisois rostir, n'adjoustant foy en leurs superstitions, & puis leur ayans dict, ils ne me vouloient croire, disant que si cela eust esté ils n'auroient pris aucuns Cerfs,

depuis que telle chofe auroit e-
fté commife.

Le quatriefme iour de De-
cembre nous partifmes de ce
lieu, marchant fur la riuiere qui
eftoit gelée, & fur les lacs & e-
ftangs glaffez, & quelquesfois
cheminans par les bois l'efpace
de dix-neuf iours, ce n'eftoit pas
fans beaucoup de peine, & tra-
uail, tant pour les Sauuages qui
eftoient chargez de cent liures
pefant chacun, comme de moy
mefme qui auoit la pefãteur de
20. liures, qui à la longue m'im-
portunoit beaucoup. Il eft bien
vray que i'eftois quelques-fois
foulagé par nos Sauuages, mais
nonobftant ie ne laiffois pas
d'en reçeuoir de l'incõmodité.

Quand

Quand à eux pour plus aiſémẽt trauerſer les glaces, ils ont accouſtumé de faire de certaines trainees de bois, ſur leſquels ils mettent leurs charges & les trainent apres eux ſans aucune difficulté, & vont fort promptement, mais il ſe fiſt quelques iours apres vn deſgel qui nous apporta beaucoup de peine & d'incommodité: Car ils nous falloit paſſer par dedans des ſapinieres plaines de ruiſſeaux eſtangs, marais, & pallus, auec quantité des boiſees, renuerſees les vnes ſur les autres, qui nous donnoit mille maux, auec des ambaraſſemens qui nous apportoit de grandes incommoditez pour eſtre touſiours moüillez

iuſques au deſſus du genoüil.
Nous fuſmes quatre iours en
cét eſtat, à cauſe qu'en la plus
grande partie des lieux les gla-
ces ne portoient point, nous fiſ-
mes donc tant que nous arriuaſ-
mes à noſtre village le vingtieſ-
me iour dudit mois, ou le Cap-
pitaine Yroquet vint hiuerner
auec ſes compagnons, qui ſont
Algommequins & ſon fils, qu'il
amena pour faire traiter, lequel
allant à la chaſſe, auoit eſté fort
offẽſé d'vn Ours, le voulãt tuër.

M'eſtant repoſé quelques
iours, ie me deliberay d'aller
voir le Pere Ioſeph, & de la voir
les peuples en l'hiuer, que l'eſté
& la guerre, ne m'auoient peu
permettre de les viſiter. Ie par

ty de ce Village le quatorzief-
me de Ianuier enſuiuant, apres
auoir remercié mon hoſte du
bon traictement qu'il m'auoit
fait, eſperans ne le reuoir de trois
mois, & print congé de luy.

Le lendemain ie vis le Pere
Ioſeph en ſa petite maiſonnette
ou il s'eſtoit retiré, comme i'ay
dit cy-deſſus: ie demeuray auec
luy quelques iours, ſe trouuant
en deliberation de faire vn vo-
yage aux gens du Petun, com-
me i'auois deliberé, enco-
res qu'il face tres-faſcheux de
voyager en temps d'hyuer, &
partiſmes enſemble le quinzieſ-
me Feurier, pour aller vers icel-
le nation, ou nous arriuaſmes le
dixſeptieſme dudit mois. Ces

peuples du Petun semẽt le Mais
appellé par deçà bled de Tur-
quie, & ont leur demeure arre-
stée comme les autres. Nous
fusmes en sept autres Villages
leurs voisins & alliez, auec les-
quels nous contractasmes ami-
tié : ils nous promirent de ve-
nir vn bon nombre à nostre ha-
bitation. Ils nous firent fort
bonne chere, & present de
chair & poisson pour faire festin
comme est leur coustume, ou
tous les peuples accouroient de
toutes parts pour nous voir, en
nous faisant mille demonstra-
tions d'amitié, & nous condui-
soient en la plusspart du che-
min. Le païs est remply de co-
staux, & petites campagnes, qu

rendent ſe terroir aggreable : ils commançoient à baſtir deux Villages, par où nous paſſaſmes au milieu des bois pour la commodité qui treuuent d'y baſtir, & enclore leurs Villes. Ces peuples viuẽt comme les Attignouaatitãs, & meſmes couſtumes, & ſont proches de la natiõ neutre, qui eſt puiſſante, qui tiẽt vne grande eſtenduë de pays. Apres auoir viſité ces peuples nous partiſmes de ce lieu, & fuſmes à vne nation de Sauuages, que nous auons nommez les cheueux releuez, leſquels furent fort ioyeux de nous reuoir, auec leſquels nous iuraſmes auſſi amitié, & qui pareillement nous promirent de nous venir trou-

uer, & voir à ladite habitation, à cét endroit: il m'a semblé à propos de les dépaindre, & décrire leurs pays, mœurs, & façons de faire. En premier lieu ils font la guerre à vne autre nation de Sauuages, qui s'appellent Asistagueroüon, qui veut dire des gẽs de feu, eslongnez d'eux de dix iournées: ce fait, ie m'informay fort particulierement de leur pays, & des nations qui y habitent, quels ils sont, & en qu'elle quantité. Icelle nation sont en grand nombre, & la plusspart grands guerriers, chasseurs, & pescheurs: Ils ont plusieurs chefs qui commandent chacun en sa contrée, la plus grand part sement des bleds d'inde, & au-

tres. Ce ſont chaſſeurs qui vont par trouppes en pluſieurs regiõs & contrées, ou ils trafficquent auec d'autres nations, eſlongnées de plus de quatre à cinq cent lieuës: ce ſont les plus propres Sauuages que i'aye veu en leurs meſnages, & qui trauaillent le plus induſtrieuſemẽt aux façons des nates, qui ſont leurs tapis de Turquie: Les femmes ont le corps couuert, & les hommes découuert, ſans aucune choſe, ſinon qu'vne robbe de fourrure, qu'ils mettent ſur leur corps, qui eſt en façon de manteau, laquelle ils laiſſent ordinairement, & principallement en Eſté: Les femmes & les filles ne ſont non plus émuës de les voir

de la façon, que si elles ne vo-
yoient rien qui sēbleroit estran-
ge: Elles viuent fort bien auec
leurs maris, & ont ceste coustu-
me que lors qu'elles ont leurs
mois, elles se retirent d'auec leur
mary, ou la fille d'auec son pere,
& sa mere, & autres parens, s'en
allant en de certaines maison-
nettes, ou elles se retirent, pen-
dant que le mal leur tient, sans
auoir aucune compagnie d'hō-
mes, lesquels leur font porter
des viures & commoditez ius-
ques à leur retour, & ainsi l'on
sçait celles qui ont leurs mois &
celles qui ne les ont pas. Ce sont
gens qui font de grands festins,
& plus que les autres nations: ils
nous firent fort bonne chere, &

nous reçeurent fort amiablement, & me prierent fort de les aſſiſter contre leurs ennemis, qui ſont ſur le bord de la Mer douçe, eſlongnée de deux cent lieuës, à quoy ie leur diſt que ſe ſeroit pour vne autre fois, n'eſtant accommodé des choſes neceſſaires. Ils ne ſçauoient quelle chere nous faire : i'ay dépainct en la page 23. figure C. comme ils ſont en guerre. Il y à auſſi à deux iournées d'iceux vne autre nation de Sauuages, qui font grand nombre de Petun, d'vn coſté tirant au Su, leſquels s'appellent la nation neutre, qui ſont au nombre de quatre mil hommes de guerre, qui habitent vers l'Occident du

lac des Entouhonorons de quatre-vingt à cent lieuës d'estenduë, lesquels neantmoins assistent les cheueux releuez contre les gens de feu: Mais entre les Yroquois, & les nostres, ils ont paix, & demeurent comme neutres : de chacune nation est la bien venuë, & ou ils n'osent s'entredire, ny faire, aucune fascherie, encores que souuent ils mangent & boiuent ensemble, comme s'ils estoient bons amis. I'auois bié desir d'aller voir icelle nation, sinon que les peuples ou nous estions m'en dissuaderent; disant que l'année precedente vn des nostres en auoit tué vn, estant à la guerre des Entouhonorons, & qu'ils en

estoient faschez, nous represen-
tant qu'ils sont fort subjects à la
vengeance, ne regardant point
à ceux qui ont fait le coup, mais
le premier qu'ils rencontrent de
la nation, ou bien leurs amis, ils
leur font porter la peine, quand
ils peuuent en attrapper, si
auparauant on n'auoit fait
accord auec eux, & leur a-
uoir donné quelques dons &
presens aux parens du deffunct,
qui m'empescha pour lors d'y
aller, encores qu'aucuns d'icelle
nation nous asseurerent qu'ils
ne nous feroiēt aucnn mal pour
cela. Ce qui nous donna suject
& occasionna de retourner par
le mesme chemin que nous e-
stions venus, & continuāt mon

voyage, ie fus trouuer la nation
des Pisierinij, qui auoient pro-
mis de me mener plus outre en
la continuation de mes desseins
& descouuertures : mais ie fus
diuerty pour les nonuelles qui
suruindrent de nostre grand vil-
lage, & des Algõmequins, d'où
estoit le Cappitaine Yroquet, à
sçauoir que ceux de la nation
des Atignouaatitans auroient
mis & deposé entre ses mains
vn prisonnier de nation enne-
mie, esperant que ledit Cappi-
taine Yroquet deubst exercer
sur ce prisonnier la vengeance
ordinaire entr'eux. Mais au lieu
de ce, l'auroit non seulement
mis en liberté, mais l'ayant trou-
ué habille, & excellant chas

ſeur, & tenu comme ſon fils, les Atignouaatitans ſeroient entrez en ialouſie, & deſigné de s'en venger, & de faict auroient diſpoſé vn homme pour entreprendre d'aller tuër ce priſonnier, ainſi allié qu'il eſtoit. Comme il fut executé en la preſence des principaux de la nation Algommequine, qui indignez d'vn tel acte, & meus de cholere tuërent ſur le champ ce temeraire entrepreneur meurtrier, duquel meurtre les Atignouaatitãs ſe trouuãs offenſez, & comme iniuriez en cét action, voyant vn de leurs compagnõs morts prindrent les armes, & ſe tranſporterent aux tentes des Algommequins qui viennent

hiuerner proches de leurdict Village, lesquels offençerẽt fort & ou ledit Cappitaine Yroquet fut blessé de deux coups de fléche, & vne autre fois pillerent quelques cabannes desdits Algõmequins, sans qu'ils se peussent mettre en deffence: car aussi le party n'eust pas esté égal, & neantmoins cela lesdits Algommequins ne furent pas quittes, car il leur fallut accorder, & contraints pour auoir la paix, de donner ausdits Atignouaatitans cinquante colliers de pourceline, auec cent becasses d'icelle: ce qu'ils estiment de grand valeur parmy eux, & outre ce nombre de chaudieres & haches, auec

deux femmes prisonnieres en la place du mort: bref ils furent en grande dissention, c'estoit aus-dits Algommequins de souffrir patiemment ceste grande furie, & penserent estre tous tuez, n'estans pas bien en seureté, nonobstant leurs presens, iusques a ce qu'ils se veirent en vn autre estat. Ces nouuelles m'affligerent fort, me representant l'inconuenient qui en pourroit arriuer, tant pour eux que pour nous, qui estions en leur pays.

Ce faict, ie rencontray deux ou trois Sauuages de nostre grand Village, qui me solliciterent fort d'y aller, pour les mettre d'accord, me disant que

ſi ie ny allois, aucun d'eux ne reuiendroient plus vers les François, ayant guerre auec leſdicts Algommequins, nous tenans pour leurs amis. Ce que voyant ie m'acheminay au pluſtoſt, & en paſſant ie viſitay les Piſirinins pour ſçauoir quand ils ſeroient preſts pour le voyage du Nort: que ie trouuay rõpu pour le ſujet de ces querelles & batteries, ainſi que noſtre truchemẽt me fiſt entendre, & que ledict Cappitaine Iroquet eſtoit venu à toutes ces nations pour me trouuer, & m'attendre. Il les pria de ſe trouuer à l'habitation des François, en meſme temps que luy, pour voir l'accord qui ſe feroit entr'eux, & les Atignouaentemps,

uaentēps, & qu'ils remissent le-
dit voyage du Nort à vne autre
fois: & pour cét effect ledict
Yroquet auoit donné de la
pourceline pour rompre ledict
voyage, & à nous ils promi-
rent de se trouuer à nostre-dite
habitation, au mesme temps
qu'eux. Qui fut bien affligé ce
fut moy, m'attendant bien de
voir en ceste année, ce qu'en
plusieurs autres precedentes i'a-
uois recherché auec beaucoup
de soing, & de labeur, par tant
de fatigues, & de hazards de ma
vie: Et voyans ny pouuoir re-
medier, & que le tout déppen-
doit de la volonté de Dieu, ie
me consolay en moy-mesme,
me resoluant de le voir en bref,

en ayãt de ficertaines nouuelle
qu'õ n'ẽ peut douter de ces peu
ples qui võt negotier auec d'au
tres qui ſe tiennẽt en ces partie
Septentrionnalles, eſtans vn
bonne partie de ces nations e
lieu fort abondant en chaſſes, &
où il y à quantité de grands ani
maux, dont i'ay veu pluſieur
peaux, & eux m'ayant figuré l
forme d'iceux, i'ay iugé eſtr
des buffles : auſſi que la peſch
du poiſſon y eſt fort abondan
te, ils ſont quarante iours à fair
ce voyage, tant à aller que re
tourner.

Ie m'acheminay vers no
ſtrediɛt Village le quinzie
me iour de Feburier, me
nant auec moy ſix de no

gens, & eſtans arriuez audict lieu, les habitans furent fort aiſes, comme auſſi les Algommequins que i'enuoyay viſiter par noſtre truchement, pour ſçauoir comme le tout s'eſtoit paſſé, tant d'vne part que d'autre, ny ayant voulu aller pour ne leur donner ny aux vns ny aux autres aucun ſoupçõ. Deux iours ſe paſſerent pour entendre des vns & des autres comme le tout s'eſtoit paſſé: ce faict, les principaux & anciens du lieu s'en vindrent auec nous; & tous enſemble allaſmes vers les Algommequins; où eſtant en l'vne de leurs cabannes, où pluſieurs & des plus principaux ſe

Sauuages font l'autheur arbitre de leurs differens.

trouuerent , lesquels tous ensemble apres quelques discours demeurent d'accord de venir & auoir agreable tout ce qu'on diroit, comme arbitre sur ce subject, & ce que ie leur proposerois, ils le mettroient en execution. Alors ie recueilly les voix d'vn chacun , colligeant & recerchant la volonté & inclination de l'vne & de l'autre partie: iugeant neantmoins qu'ils ne demandoient que la paix. Ie leur representy que le meilleur estoit de pacifier le tout, & demeurer amis, pour estans vnis & liez ensemble,resister plus facillement à leurs ennemis , & partant ie les priay qu'ils ne m'appellassent point pour ce

faire, s'ils n'auoient intention de ſuiure de poinct en poinct l'aduis que ie leur donnerois ſur ce different, puis qu'ils m'auoient faict ce bien d'en dire mon oppinion. Surquoy ils me dirent derechef qu'ils n'auoient deſiré mon retour à autre fin, & moy d'autre-part iugeant bien que ſi ie ne les mettois d'accord, & en paix, ils ſortiroient mal contens les vns des autres, chacun d'eux penſans auoir le meilleur droict, auſſi qu'ils ne fuſſent allez à leurs cabannes, ſi ie n'euſſe eſté auec eux, ny meſme vers les François, ſi ie ne m'embarquois, & prenois comme la charge & con-

duitte de leurs affaires. A cela ie leur dis, que pour mon regard ie n'auois autre intention que de m'en aller auec mon hoste, qui m'auoit tousjours bien traicté, & mal-ayſément en pourrois-je trouuer vn ſi bon, car c'eſtoit en luy que les Algommequins mettoient la faute, diſant qu'il n'y auoit que luy de Cappitaine qui fiſt prendre les armes. Plusieurs diſcours ſe paſſerent, tant d'vne part que d'autre, & la fin fut, que ie leur dirois ce qu'il m'en ſembleroit, & mon aduis, & voyans à leurs diſcours qu'ils remettoient le tout à ma volonté, comme à leur pere, me promettant en

:e faiſant qu'à l'aduenir ie pour-
·ois diſpoſer d'eux ainſi quebon
ne ſembleroit,me remettant le
:out à ma diſcretion , pour en
diſpoſer: alors ie leur fis reſpon-
:e que i'eſtois tres - aiſe de les
voir en vne ſi bonne volonté de
ſuiure mon conſeil , leur prote-
ſtant qu'il ne ſeroit que pour le
bien & vtilité des peuples.

D'autre coſté i'auois eſté fort
affligé d'auoir entendu d'autres
triſtes nouuelles , à ſçauoir de la
mort de l'vn de leurs parents, &
amis, que nous tenions comme
le noſtre , & que ceſte mort a-
uoit peu cauſer vne gran-
de deſolation , dont il ne
s'en feuſt enſuiuy que guerres
perpetuelles entre les vns &

les autres, auec plusieurs grands dommages & alteration de leur amitié, & par consequent les François priuez de leur veuë & frequentation, & contraincts d'aller recercher d'autres nations, & ce d'autant que nous nous aymions comme freres, laissant à nostre Dieu le chastiment de ceux qui l'auroient merité.

Remonstrance de l'autheur aux Sauuages pour les induire à la paix.

Ie commançay à leur dire, & faire entendre, que ces façons de faire entre deux nations, amis, & freres, comme ils se disoient, estoit indigne entre des hommes raisonnables, ains plustost que c'estoit à faire aux bestes bruttes: D'autre part qu'ils estoient as-

ſez empeſchez d'ailleurs à repouſſer leurs ennemis qui les pourſuiuoient, battans le plus ſouuent, & les prenans priſonniers iuſques dans leurs villages, leſquels ennemis voyant vne diuiſion, & des guerres ciuilles entr'eux, leur apporteront beaucoup d'aduantage, les reſioüyront & les pouſſeront à faire nouueaux & pernicieux deſſeins, ſur l'eſperance qu'ils auroient de veoir bien-toſt leur rüyne, du moins s'affoiblir par eux-meſmes, qui ſeroit le vray moyen, & plus facille, pour vaincre, & ſe rendre les maiſtres de leurs contrées, n'eſtans point ſecourus les vns des autres, & qu'ils ne iugeoient pas le mal

qui leur en pouuoit arriuer, que pour la mort d'vn homme ils en mettoient dix mille en danger de mourir, & le reste de demeurer en perpetuelle seruitude, bien qu'à la verité vn homme estoit de grande consequence, mais qu'il falloit regarder comme il auoit esté tué, & considerer que ce n'estoit pas de propos deliberé, ny pour commançer vne guerre ciuille parmy eux, cela estant trop éuident que le mort auoit premierement offencé en ce que de propos deliberé il auoit tué le prisonnier dans leurs cabannes, chose trop audacieusement entreprinse, encores qu'il fust ennemy. Ce qui esmeut les

Algommequins , car voyant vn homme ſi temeraire de tuër vn autre en leur cabanne , auquel ils auoient donné la liberté , & le tenoient comme vn d'entr'eux, ils furent emportez de la promptitude , & le ſang eſmeu à quelques - vngs, plus qu'aux autres, ſe ſeroient auancez, ne ſe pouuant tenir ny commander à leur cholere, ils auroient tué cét homme dont eſt queſtion, mais pour cela ils n'en voulloient nullement à toute la nation,& n'auoient deſſein plus auant à l'encontre de cét audacieux , & qu'il auoit bien merité ce qu'il auoit luymeſme recerché.

Et d'ailleurs qu'il falloit remarquer que l'Entouhonoron ſe ſe-

tant frappé de deux coups dedans le ventre, arracha le cousteau de sa playe, que son ennemy y auoit laissé, & luy en donna deux coups, à ce qu'on m'a-uoit certiffié: De façon que bonnement on ne pouuoit sçauoir au vray si c'estoient Algommequins qui vssent tué: & pour montrer aux Attigouautan que les Algommequins n'aymoient pas le prisonnier: que Yroquet ne luy portoit pas tant d'affection comme ils pensoient bien, ils l'auoiẽt mangé, d'autãt qu'il auoit donné des coups de cousteau à son ennemy, chose neantmoins indigne d'homme, mais plustost de bestes bruttes.

D'ailleurs que les Algomequins estoient fort faschez de tout ce qui s'estoit passé, & que s'ils eussent pensé que telle chose feust arriuée, ils leur eussent donné cét Yroquois en sacrifice : d'autrepart qu'ils auoient recompensé icelle mort, & faute, si ainsi il l'a falloit appeller, auec de grands presents, & deux prisonnieres, n'ayant subject à present de se plaindre, & qu'ils debuoient se gouuerner plus modestement en leurs deportemens enuers les Algommequins, qui sont de leurs amis, & que puis qu'ils m'auoient promis toutes choses mises en deliberation, ie les priay les vns & les autres d'oublier tout

ce qui s'eſtoit paſſé entr'eux
ſans iamais plus y penſer, ny e
porter aucune haine & mauuai
ſe volonté les vns enuers les au-
tres, & demeurer bons a-
mis comme auparauant, & c
faiſant qu'ils nous obligeroien
à les aymer, & les aſſiſter com-
me i'auois faict par le paſſé, &
neantmoins, où ils ne ſeroien
contans de mon aduis ; ie le
priay de ſe trouuer le plus grand
nombre d'entr'eux qu'ils pour-
roient à noſtre habitation ; où
deuant tous les Cappitaines de
vaiſſeaux on confirmeroit d'a-
uantage ceſte amitié, & aduiſe-
roit-on de donner ordre pour
les garentir de leurs ennemis, a

quoy il falloit penſer.

Alors ils commançerent à dire que i'auois bien parlé, & qu'ils tiendroient tout ce que ie leur auois dict,& tous contents en apparance s'en retournerent en leurs cabannes, ſinon les Algommequins qui deſlogerent pour faire retraicte en leur Village, mais ſelon mon oppinion ils faiſoient demonſtration de n'eſtre pas trop contens, d'autant qu'ils diſoient entr'eux que ils ne viendroient plus hyuerner en ces lieux. Ceſte mort de ces deux hommes leur ayant par trop couſté pour mõ regard ie m'en rerournay chez mon hoſte,à qui ie donnay le plus de

courage qu'il me fut poſſible, affin de l'eſmouuoir à venir à noſtre habitation, & d'y amener auec luy tous ceux du pays.

Durant le temps de l'hyuer qui dura quatre mois, i'eu aſſez de loiſir pour conſiderer leur pays, mœurs, couſtumes, & façon de viure & la forme de leurs aſſemblées, & autres choſes que ie deſirerois volontiers décrire. Mais auparauant il eſt neceſſaire de parler de la ſituation du pays, & contrées, tant pour ce qui regarde les nations, que pour les diſtances d'iceux. Quand à l'eſtenduë, tirant de l'Orient à l'Occident, elles contient prés de quatre cent cinquante lieuës de long, & quel-

que

que quatre-vingt ou cent lieuës
par endroicts de largeur du Midy
au Septentrion, ſoubs la hauteur
de quarante & vn degré de
latitude, iuſques à quarantehuit
& quarante-neuf degrez. Ceſte
terre eſt preſque vne iſle, que la
grande riuiere de Saint Laurens
entoure, paſſant par pluſieurs
lacs de grande eſtenduë, ſur le
riuage deſquels il habite plusieurs
nations, parlans diuers
langages, qui ont leurs demeures
arreſtées, tous amateurs du
labourage de la terre, leſquels
neantmoins ont diuerſes façons
de viures, & de mœurs, &
les vns meilleurs que les autres.
Au coſté vers le Nort, icelle
grande riuiere tirant à l'Occidẽt

quelque cent lieux par de là vers
les Attigouautans. Il y à de tres-
hautes montagnes , l'air y est
temperé plus qu'en aucun au-
tre lieu desdites contrées, &
soubs la hauteur de quarante &
vn degré de latitude: toutes ces
parties & contrées sont abon-
dantes en chasses, comme de
Cerfs, Caribons, Eslans, Dains,
Buffles, Ours, Loups, Castors,
Regnards, Foüines, Martes, &
plusieurs autres especes d'ani-
maux, que nous n'auons pas par
deça. La pesche y est adondan-
te en plusieurs sortes & especes
de poisson , tant de ceux que
nous auons, que d'autres que
nous n'auons pas aux costes de

'rance. Pour la chaſſe des oy-
ſeaux, elle y eſt auſſi en quan-
ité, & qui y viennent en leurs
emps, & ſaiſon : Le pays
ſt trauerſé de grand nombre
e riuieres, ruiſſeaux, & e-
tangs, qui ſe deſchargent les
nes dans les autres, & en leur
n aboutiſſent dedans ledict
euue Sainct Laurens, &
ans les lacs par où il paſſe :
e païs eſt fort plaiſant en ſon
rintemps, il eſt chargé de
randes & hautes foreſts, &
mplies des bois de pareil-
s eſpeces que ceux que nous
ıons en France, bien eſt-il
ray qu'en pluſieurs endroicts
y à quantité de païs deſerté, où

ils ſement des bleds d'Inde:auſſ
que ce pays eſt abōdant en prai
ries, pallus, & mareſcages, qu
ſert pour la nourriture deſdict
animaux. Le pays du Nort d
ladite grande riuiere eſt fort aſ
pre & montueux, ſoubs la hau
teur de quarante-ſept à quaran
te-neuf degrez de latitude, rem
ply de rochers forts enquelque
endroicts, à ce que i'ay peu voi
leſquels ſont habitez de Sauua
ges qui viuent errants parmy l
pays, ne labourans, & ne faiſan
aucune culture, du moins ſi pe
que rien, & ſont chaſſeurs
eſtans ores en vn lieu, & tanto
en vn autre, le païs y eſtant aſſe
froid & incommode. L'eſten
duë d'icelle terre du Nort ſoub

a hauteur de quarante-neuf de-
grez de latitude, de l'Orient à
l'Occident à six cents lieuës de
longitude, qui est aux lieux dõt
nous auons ample cognoissan-
ce. Il y à aussi plusieurs belles &
grandes riuieres qui viennent
de ce costé-là, & se deschargent
dedans ledit fleuue, accompa-
gnez d'vn nombre infiny de bel
les prairies, lacs, & estangs, par
où elles passent, dans lesquels y
a abondance de poissons, & for-
ce isles, la pluspart desertes, qui
sont delectables à voir, où en la
pluspart il y à grande quantité
de vignes, & autres fruicts
sauuages. Quand aux par-
ties qui tirent plus à l'Occident,
nous n'en pouuons sçauoir bon-

nement le traget, d'autant qu
les peuples n'en ont aucune co
gnoiſſance, ſinon de deux o
trois cents lieux, ou plus, ver
l'Occident, d'ou vient ladict
grande riuiere qui paſſe entr'au
tres lieux, par vn lac qui con
tient prés de trante iournées d
leurs canaux, à ſçauoir celu
qu'auons nommé la Mer dou-
ce, eu eſgard à ſa grande eſten-
duë, ayant prés de quatre cen
lieuës de long: auſſi que les Sau-
uages auec leſquels nous auon
accez, ont guerre auec autre
nations, tirant à l'Occident du-
dit grand lac, qui eſt la cauſ
que nous n'en pouuons auoi
plus ample cognoiſſance, ſino
qu'ils nous ont dict plusieur

ſois que quelques priſonniers de cent lieuës leur ont rapporté y auoir des peuples ſemblables à nous en blancheur, & autres choſes, ayans par eux veu de la cheuelure de ces peuples, qui eſt fort blonde, & qu'ils eſtiment beaucoup, pource qu'ils les diſent eſtre comme nous. Ie ne puis que penſer là deſſus, ſinon que ce fuſſent gens plus ciuiliſez qu'eux, & qu'ils diſent nous reſſembler: il ſeroit bien beſoing d'en ſçauoir la verité par la veuë, mais il faut de l'aſſiſtance, il ny à que le temps, & le courage de quelques perſonnes de moyens, qui puiſſent, où vueillent, entreprendre d'aſſiſter ce deſſeing, affin

qu'vn iour on puiſſe faire vne ample & parfaite découuerture de ces lieux, affin d'en auoir vne cognoiſſance certaine.

Pour ce qui eſt du Midy de laditegrande riuiere, elle eſt fort peuplée, & beaucoup plus que le coſté du Nort, & de diuerſes nations ayans guerres les vns contre les autres. Le pays y eſt fort aggreable, beaucoup plus que le coſté du Septentrion, & l'air plus temperé, y ayant pluſieurs eſpeces d'arbres & fruicts qu'il ny à pas au Nort dudit fleuue, auſſi y a-il beaucoup de choſes au Nort qui le recompenſe, qui n'eſt pas du coſté du Midy: Pour ce qui eſt du coſté de l'Orient, ils ſont aſſez co-

gneus, d'autant que la grand' Mer Occeanne borne ces endroicts-là, à ſçauoir les coſtes de la Brador, terre-Neufue, Cap Breton, la Cadie Almonchiguois, lieux aſſez communs, en ayant traité a ſuffire au diſcours de mes voyages precedents, comme auſſi des peuples qui y habitent, c'eſt pourquoy ie n'en feray mẽtion en ce traicté, mon ſubject n'eſtant que faire vn raport par diſcours ſuccint & veritable de ce que i'ay veu & recogneu de plus particulier.

La contrée de la nation des Attigouautan eſt ſoubs la hauteur de 44. degrez & demy de latitude, & deux cents trante lieuës de longitude à l'Occident

& dix de latitude, & en ceste e-
ſtenduë de pays il y a dix-huict
Villages, dont ſix ſont clos &
fermez de palliſſades de bois à
triple rang, entre-laſſez les vns
dans les autres, où au deſſus ils
ont des galleries, qu'ils garniſsẽt
de pierres, & d'eau, pour ruër &
eſtaindre le feu que leurs enne-
mis pourroient appliquer cõtre
leurs palliſſades. Ce pays eſt
beau & plaiſant, la pluſpart de-
ſerté, ayant la forme & meſme
ſituation que la Bretagne, eſtans
preſque enuironnez & circuits
de la Mer douce, & prennẽt ces
18. villages eſtre peuplés de deux
mil hõmes de guerre, ſans en ce
comprendre le commun, qui
peuuẽt faire en nombre 30000.

ames: leurs cabannes ſont en façon de tonnelles, où berçeau, couuertes d'eſcorces d'arbres de la lõgueur de 25. à 30. toiſes, plus ou moins, & ſix de large, laiſsãt par le milieu vne allée de 10. à 12. pieds de large, qui va d'vn bout à l'autre, aux deux coſtez y à vne maniere d'eſtablie, de la hauteur de 4. pieds, ou ils couchent en Eſté, pour euiter l'importunité des puces dont ils ont grande quantité, & en hyuer ils couchent en bas ſur des nattes, proches du feu pour eſtre plus chaudement que ſur le haut de l'eſtablie, ils font prouiſiõ de bois ſec, & en empliſſent leurs cabannes, pour bruler en hiuer, & au bout d'icelles cabannes y a vne eſpa-

ce, ou ils conseruent leurs bleds d'Indes, qu'ils mettent en de grandes tonnes, faites d'escorce d'arbres, au milieu de leur loge- ment: il y à des bois qui sont sus- pendus, ou ils mettent leurs ha- bits, viures, & autres choses, de peur des souris qui y sont en grande quantité. En telle ca- banne y aura douze feux, qui sont vingt-quatre mesnages, & ou il fume à bon escient, qui fait que plusieurs en reçoiuent de grandes incommoditez aux yeux, à quoy ils sont subjects, iusques à en perdre la veuë sur la fin de leur aage, ny ayant fene- stre aucune, ny ouuerture que celle qui est au dessus de leurs cabannes, par ou la fumée sort,

Souris incommodent les Sauuages

Sauuages incommodez de la fumée.

qui est tout ce qui se peut dire & sçauoir de leurs comportements, vous ayant descript entierement ceste forme d'habitation de ses peuples, comme elle se peut sçauoir, mesme de toutes les nations qui habitent en ces contrées de pays. Ils changent quelquesfois leur Village de dix, de vingt, ou trente ans, & le transportent d'vne, deux, ou trois lieuës du precedent lieu, s'ils ne sont contraints par leurs ennemis, de desloger, & s'eslongner plus loing, comme ont fait les Antouhonorons de quelque 40. à 50. lieuës. Voila la forme de leur logements qui sont separez les vns des autres, comme de trois à

quatre pas, pour la crainte du feu qu'ils apprehendent fort.

Leur vie est miserable au regard de la nostre, mais heureuse entr'eux qui n'en ont pas gousté de meilleure, croyant qu'il ne s'en trouue pas de plus excellente. Leur principal manger, & ordinaire viure, est le bled d'Inde, & febues du bresil qu'ils accommodent en plusieurs façons, ils en pillent en des mortiers de bois, le reduisent en farine, de laquelle ils prennent la fleur par le moyen de certains vants, faits d'escorce d'arbres, & d'icelle farine font du pain auec des febues, qu'ils font premierement boüillir, comme le bled d'Inde vn boüillon, pour estre

plus ayſé à battre, mettent le tout enſemble, quelquesfois y mettent des bluës, ou des framboiſes ſeiches, autrefois y mettent des morceaux de graiſſe de Cerf, mais ce n'eſt pas ſouuent, leur eſtant fort rare, puis apres ayant le tout deſtrampé auec eau tiede, ils en font des pains en forme de gallettes ou tourteaux, qu'ils font cuire ſoubs les cendres, & eſtant cuittes, ils les lauent, & en font aſſez ſouuent d'autres, ils les enueloppent de feüilles de bled d'inde, qu'ils attachent, & mettent, en l'eauë boüillante, mais ce n'eſt pas leur ordinaire, ains ils en font d'vne autre ſorte

Comme le Migan se fait. qu'ils appellẽt Migan, à sçauoir, ils prennent le bled d'inde pillé, sans oster la fleur, duquel ils mettent deux ou trois poignées dans vn pot de terre plein d'eau, le font boüillir, en le remüant de fois à autre, de peur qu'il ne brusle, ou qu'il ne se prenne au pot, puis mettent en ce pot vn peu de poisson frais, ou sec, selõ la saison, pour donner goust audit Migan, qui est le nom qu'ils luy donnent, & en font fort souuent, encores que ce soit chose mal odorante, principallement en hyuer, pour ne le sçauoir accommoder, ou pour n'en vouloir prendre la peine: Ils en font de deux especes, & l'accommodent assez bien quand ils veulẽt,

& lors

&c lors qu'il y à de ce poiſſon le-
dit Migan ne ſent pas mauuais,
ains ſeulement à la venaiſon. Le
tout eſtant cuit ils tirent le poiſ-
ſon, & l'eſcraſent bien menu, ne
regardant de ſi prés à oſter les
arreſtes, les eſcailles, ny les trip-
pes, comme nous faiſons, met-
tant le tout enſemble dedans le-
dit pot, qui cauſe le plus ſouuent
le mauuais gouſt, puis eſtant
ainſi fait, le deſpartent à chacun
quelque portion: Ce Migan eſt
fort clair, & non de grande ſub-
ſtance, comme on peut bien iu-
ger: Pour le regard du boire, il
n'eſt point de beſoing eſtant le-
dit Migan aſſez clair de ſoymeſ-
me. Ils ont vne autre ſorte de
Migan, à ſçauoir, ils font greller

du bled nouueau, premier qu'i
soit à maturité, lequel ils conser
uent, & le font cuire entier auec
du poisson, où de la chair, quand
ils en ont : vne autre façon, ils
prennent le bled d'Inde bien sec
le font greller dans les cendres,
puis le pilent, & le reduisent en
farine, comme l'autre cy-de-
uant, lequel ils conseruent pour
les voyages qu'ils entreprennēt,
tant d'vne part que d'autre, le-
quel Migan faict de ceste façon
est le meilleur, à mon goust. En
la page 87. figure H. se voit
comme les femmes pilent leurs
bleds d'Inde. Et pour le faire, ils
font cuire force poisson, & vian-
de, qu'ils découppent par mor-
ceaux, puis la mettent dans de

grandes chaudieres qu'ils emplissent d'eau, la faisant fort boüillir: ce faict, ils recueillent auec vne cuillier la graisse de dessus, qui prouient de la chair, & poisson, puis mettent d'icelle farine grullée dedans, en la mouuant tous-jours iusques à ce que ledit Migan soit cuit, & rendu espois comme boüillie. Ils en donnent & despartent à chacun vn plat, auec vne cuilleree de ladite graisse, ce qu'ils ont de coustume de faire aux festins & non pas ordinairement, mais peu souuent: or est-il que ledict bled nouueau grullé, comme est cy-dessus, est grandemẽt estimé entr'eux. Ils mangent aussi des

febues qu'ils font boüillir auec
le gros de la farine grullée, y
meflant vn peu de graiffe, &
poiffon. Les Chiens font de re-
quefte en leurs feftins qu'ils
font fouuent les vns & les au-
tres, principallement durant
l'hyuer qu'ils font à loifir : Que
s'ils vont à la chaffe aux Cerfs
où au poiffon, ils le referuent
pour faire ces feftins, ne leur de-
meurant rien en leurs cabannes
que le Migan clair pour ordinai-
re, lequel reffemble a de la bran-
née, que l'on donne à manger
aux pourceaux. Ils ont vne au-
tre maniere de manger le bled
d'Inde, & pour l'accommoder
ils le prennent par efpics, & le
mettent dans l'eau, fous la bour-

be,le laiſſant deux ou trois mois en cét eſtat, & iuſques à ce qu'ils iugent qu'il ſoit pourry, puis ils l'oſtent de là, & le font boüillir auec la viande ou poiſſon, puis le mangent, auſſi le font ils gruller, & eſt meilleur en ceſte façon, que boüilly, mais ie vous aſſeure qu'il ny a rien qui ſente ſi mauuais, comme fait cedit bled ſortant de l'eau tout boüeux: neantmoins les femmes, & enfans, le prennent & le ſuccẽt, comme on faict les cannes de ſuccre, ny ayant autre choſe qui leur ſemble de meilleur gouſt, ainſi qu'ils en font la demonſtration, leur ordinaire n'eſt que de faire deux repas par iour: Quant à nous autres, nous y a-

uons ieuſné le Kareſme entier, & plus pour les eſmouuoir à quelque exemple, mais c'eſtoit perdre temps : Ils engraiſſent auſſi des Ours, qu'ils gardent deux où trois ans, pour faire des feſtins entr'eux : I'ay recognu que ſi ces peuples auoient du beſtail, ils en ſeroient curieux, & le conſerueroient fort bien, leur ayãt montré la façon de le nourrir, choſe qui leur ſeroit aiſée, attendu qu'ils ont de bons paſturages, & en grande quantité en leur païs, pour toute ſorte de beſtail, ſoit cheuaux bœufs vaches mouttons, porcs, & autres eſpeces, à faute deſquels beſtiaux on les iuge miſerables comme il y à de l'apparance: Neantmoins a-

uec toutes leurs miſeres ie les eſtime heureux entr'eux, d'autãt qu'ils n'ont autre ambition que de viure, & de ſe conſeruer, & ſont plus aſſeurez que ceux qui ſont errants par les foreſts, comme beſtes bruttes: auſſi mangẽt-ils force ſitroüilles, qu'ils font boüillir, & roſtir, ſoubs les cendres. Quand à leur habit, ils ſont de pluſieurs ſortes, & façons, & diuerſitez de peaux de beſtes ſauuages, tant de celles qu'ils prennent, que d'autres qu'ils eſchangent pour leur bled d'inde, farines, pourcelines, & fillets à peſcher, auec les Algommequins, Piſerenis, & autres nations, qui ſont chaſſeurs, & n'ont leurs demeures arreſtées:

tous leurs habits ſont d'vne mé-
me façon , ſans diuerſité d'in-
uention nouuelle: ils paſſent &
accommodent aſſez raiſonna-
blement les peaux, faiſant leur
brayer d'vne peau de Cerf, mo-
yennement grande, & d'vn au-
tre le bas de chauſſes, ce qui leur
va iuſques à la ceinture , eſtant
fort pliſſè, leurs ſouliers ſont de
peaux de Cerfs, Ours, & Ca-
ſtors, dont ils vſent en bon nom
bre : Plus, ils ont vne robbe de
meſme fourrure, en forme de
couuerte, qu'ils portent à la fa-
çon Irlandoiſe, ou Ægyptien-
ne, & des manches qui s'atta-
chent auec vn cordon par le der-
riere : voila comme ils ſont ha-
billez durant l'hyuer, comme il

ſe voit en la page 23. figure D. Quand ils vont par la campagne, ils ſeignent leur robbe autour du corps, mais eſtans à leur Village, ils quittent leurs manches, & ne ſe ſeignent point: les paſſements de Milan pour enrichir leurs habits ſont de colle & de la raclure deſdites peaux, dõt ils font des bandes en pluſieurs façons, ainſi qu'ils s'auiſent, y mettant par endroicts des bandes de painture rouge, brun, parmy celles de colle, qui parroiſſent touſ-jours blanchaſtres, ny perdant point leurs façons, quelques ſalles qu'elles puiſſent eſtre. Il y en à entre ces nations qui ſont bien plus propres à paſſer les peaux les vns que les au-

tres, & ingenieux pour inuenter des compartiments à mettre desſus leurs habits : Sur tous autres nos Montagnais, & Algommequins, ce ſont ceux qui y prennent plus de peine, leſquels mettent à leurs robbes des bandes de poil de porc-eſpy, qu'ils taindent en fort belle couleur d'eſcarlatte : ils tiennent ces bandes bien cheres entr'eux, & les deſtachent pour les faire ſeruir à d'autres robbes, quand ils en veulent changer, plus pour embellir la face, & auoir meilleure grace, quand ils ſe veulent bien parer: La pluſpart ſe paindent le viſage noir, & rouge, qu'ils deſmeſlent auec de l'huyle, faite de la graine d'herbe au Soleil, ou

bien auec de la graiſſe d'ours, ou autres animaux, comme auſſi ils ſe taindent les cheueux qu'ils portent, les vns longs, les autres courts, les autres d'vn coſté ſeulement : Pour les femmes, & les filles, elles les portent touſiours d'vne meſme façon, elles sõt veſtuës comme les hommes, horſmis qu'elles ont touſiours leurs robbes ſaintes, qui leur viennēt en bas, iuſques au genoüil : c'eſt en quoy elles different des hommes, elles ne ſont point honteuſes de montrer le corps, à ſçauoir depuis la cainture en haut, & depuis la moitié des cuiſſes en bas, ayant touſiours le reſte couuert & ſont chargées de quantité de pourceline, tant en

colliers, que chaiſnes, qu'elles mettent deuant leurs robbes, pendans à leurs ceintures, bracelets, & pendants d'oreilles, ayant les cheueux bien paignez, paints, & graiſſez, & ainſi s'en vont aux dances, ayans vn touffeau de leurs cheueux par derriere, qui leur ſont liez de peaux d'anguilles, qu'ils accommodẽt & font ſeruir de cordon, ou quelquesfois ils attachent des platines d'vn pied en carre, couuertes de ladite pourceline, qui pend par derriere, & en ceſte façon poupinement veſtuës & habillées, elles ſe montrent volontiers aux dances, ou leurs peres, & meres les enuoyent, n'oubliant rien de ce qu'ils peuuent

apporter d'inuention pour embellir & parer leurs filles, & puis asseurer auoir veu en des dances ou i'ay esté, telle fille qui auoit plus de douze liures de pourceline sur elles, sans les autres bagatelles, dont elles sont chargées & attourées. En ceste page se voit comme les femmes sont habillées, comme montre F. & les filles allant à la dance, G.

Filles curieuses d'estre parées.


G
F
H
E

Tous ces peuples ſont d'vne humeur aſſez iouialle, bien qu'il y en aye beaucoup de complexion triſte, & ſaturniẽne entr'eux : Ils ſont bien proportionnés de leurs corps, y ayant des hommes bien formez, forts, & robuſtes, comme auſſi des femmes, & filles, dont il s'en trouue vn bon nombre d'agreables, & belles, tant en la taille, couleur, qu'aux traicts du viſage, le tout à proportion, elles n'ont point le ſaing rauallé que fort peu, ſi elles ne ſont vieilles, & ſe trouue parmy ces nations de puiſſantes femmes, & de hauteur extraordinaire : car ſe ſont elles qui ont preſque

tout le ſoing de la maiſon, & du
trauail, car elles labourent la ter-
re, ſement le bled d'Inde, font la
prouiſion de bois pour l'hyuer,
tillent la chanvre, & la fillent,
dont du fillet ils font les rets à
peſcher, & prendre le poiſſon,
& autres choſes neceſſaires, dõt
ils ont affaire, comme auſſi ils
ont le ſoing de faire la cueillette
de leurs bleds, les ſerrer, accom-
moder à manger, & dreſſer leur
meſnage, & de plus ſont tenuës
de ſuiure & aller auec leurs ma-
ris, de lieu en lieu, aux champs,
ou elles ſeruent de mulles à
porter le bagage, auec mille au-
tres ſortes d'exercices, & ſerui-
ces, que les femmes font & ſont
tenuës faire. Quant aux hom-
mes,

mes, ils ne font rien qu'aller à la chasse du Cerf, & autres animaux, pécher du poisson, de faire des cabannes, & aller à la guerre.

Ces choses faites, ils vont aux autres nations, ou ils ont de l'accés, & cognoissance, pour traicter & faire des eschanges de ce qu'ils ont, auec ce qu'ils n'ont point, & estans de retour, ils ne bougent des festins, & dances, qu'ils se font les vns aux autres, & à l'issuë se mettent à dormir, qui est le plus beau de leur exercice.

Ils ont vne espece de mariage parmy eux, qui est tel, que quād vne fille est en l'âge d'onze, douze, treize, quatorze, où quinze

ans, elle aura des seruiteurs, & plusieurs, qu'elle fera, & selō ses bonnes graces, la rechercheront quelque temps : cela faict, elles seront demandées aux peres, & meres, bien que souuent elles ne prennent pas leur consentemēt, fors celles qui sont les plus sages & mieux aduisées, qui se soubs-mettent à la volonté de leur pere & mere. Cét amoureux, ou seruiteur, presentera à la fille quelques colliers, chaisnes, & bracelets de pourceline: si la fille à ce seruiteur aggreable, elle reçoit ce present, ce faict, cét amoureux viendra coucher auec elle trois ou quatre nuicts sans luy dire mot, durant ce temps, & là ils recueillent

le fruict de leurs affections, d'ou
il arriuera le plus ſouuent qu'a-
pres auoir paſſé huict, ou quin-
ze iours, s'ils ne ſe peuuent ac-
corder, elle quittera ſon ſerui-
teur ; lequel y demeurera en-
gagé pour ſes colliers , & au-
tres dons par luy faicts , n'en
retirant qu'vn maigre paſſe-
temps : & cela paſſé, fruſtré
de ſon eſperance , il recerche-
ra vn autre femme , & elle vn
autre ſeruiteur, s'ils voyent
qu'il ſoit à propos , & ain-
ſi continuënt ceſte façon de
faire , iuſques à vne bonne
rencontre : Il s'en trouue
telle qui paſſe ainſi ſa ieu-
neſſe, qui aura eu plus de

vingt maris, lesquels vingt maris ne sont pas seuls en la joüyssance de la beste, quelques mariez qu'ils soient: car la nuict venuë, les ieunes femmes courent d'vne cabanne en vne aurre, cōme font les ieunes hommes de leur costé, qui en prennent pa[r] où bon leur semble, toutesfoi[s] sans violance aucune, remettā[t] le tout à la volonté de la femme: Le Mary fera le semblable [à] sa voisine, nulle ialousie ne s[e] trouue entr'eux pour cela, & n'en reçoiuent aucune infamie ny injure, la coustume du pay[s] estant telle. Or le temps qu'elle[s] ne delaissent point leurs mari[s] est quand elles ont des enfans les Maris precedants reuiennen[t]

vers elles, leur remonſtrer l'affe-ction, & amitié, qu'ils leur ont portée par le paſſé, & plus que nul autre, & que l'enfant qu'elles auront eſt à luy, & eſt de ſon faict: vn autre luy en dira autant, en fin c'eſt à qui mieux, & qui le pourra emporter, & l'auoir pour féme: & par ainſi il eſt au choix & option de la femme, de prendre, & d'accepter, celuy qui luy plaira le plus, ayant en ſes recerches, & amours, gaigné beaucoup de pourceline, & de plus, ceſte élection de Mary: Elles demeurent auec luy ſans plus le delaiſſer, où ſi elles le laiſſent, il faut que ce ſoit auec vn grand ſubject, autre que l'impuiſſance, car il eſt à l'eſpreuue: neãtmoins

eſtant auec ce mary elle ne laiſſe pas de ſe donner carriere , mais elle ſe tient, & reſide, touſiours au meſnage , faiſant bonne mine,de façon que les enfans qu'ils ont enſemble , ainſi nez d'vne telle femme , ne ſe peuuent aſſeurer legitimes, auſſi ont-ils vne couſtume,preuoyant ce danger , qui eſt telle , à ſçauoir, que les enfans ne ſuccedent iamais aux biens , & dignitez , de leurs peres , doubtant comme i'ay dit de leur geniteur,mais bien font-ils leurs ſucceſſeurs, & heritiers, les enfans de leurs ſœurs, & deſquels ils ſont aſſeurez d'eſtre yſſus,& ſortis: Pour la nourriture & eſleuation de leurs enfans, ils le mettent durant le iour ſur v-

ne petite planche de bois, & le
vestent, & enueloppent de four-
rures, ou peaux, & le bandent
sur ladite planchette, la dressent
debout, & laissant vne petite ou-
uerture par ou l'enfant faict ces
petites affaires, & si c'est vne fil-
le, ils mettent vne feüille de blé
d'Inde entre les cuisses, qui pres-
se contre sa nature, & font sortir
le bout de ladicte feüille dehors
qui est renuersée, & par ce mo-
yen l'eau de l'enfant coulle par
ceste feüille, & sort dehors, sans
gaster l'enfant de ses eauës, ils
mettent aussi soubs les enfants
du duuet de certains roseaux,
que nous appellons pied de lié-
vre, surquoy ils sõt couchés fort

mollement, & le nettoyent du mesme duuet, & pour parer l'enfant, ils garnissent ladite planchette de patinostres, & en mettent à son col, quelque petit qu'il soit : & la nuict, ils le couchent tout nud, entre le pere, & la mere, considerant en cela vne grande merueille de Dieu, qui les conserue de telle façon, qu'il n'en arriue pas beaucoup d'inconuenient, comme il seroit à croire par quelque estouffemẽs, estant le pere, & la mere, en vn profond sommeil, ce qui n'arriue pas que bien rarement. Les enfans sont fort libertins entre ces nations : les peres, & meres, les flattent trop, & ne les chastient point du tout, aussi sont ils

ſi meſchants, & de ſi peruerſe nature, que le plus ſouuent ils battent leurs meres, & autres des plus faſcheux, battent leur pere, en ayant acquis la force, & le pouuoir : à ſçauoir, ſi le pere, ou la mere, leur font choſe qui ne leur agrée pas, qui eſt vne eſpece de malediction que Dieu leur enuoye.

Pour ce qui eſt de leurs loix, ie n'ay point veu qu'ils en ayent, ny choſe qui en approche, comme de faict ils n'en ont point, d'autant qu'il ny a en eux aucune correction, chaſtiment, ny de reprehenſion à l'encontre des malfaicteurs, ſinon par vne vangeance, randant le mal pour le mal, non par forme de reigle,

mais par vne passionqui leur engendre les guerres & differents, qu'ils ont entr'eux le plus souuent.

Au reste, ils ne recognoissent aucune Diuinité, ils n'adorent & ne croyent en aucun Dieu, ny chose quelçonque: ils viuent comme bestes bruttes, ils ont bien quelque respect au Diable, ou d'vn nom semblable, ce qui est doubteux, parce que soubs ce mot qu'ils prononçent, sont entendus diuerses significations & comprend en soy plusieurs choses: de façon que mal-aisément peut-on sçauoir, & discerner s'ils entendent le Diable, ou vne autre chose, mais ce qui fait plustost croire estre le Diable,

qu'ils entendẽt, eſt que lors qu'-
ils voyent vn hõme faiſant quel-
que choſe extraordinaire, ou eſt
plus habille que le commun, ou
bien eſt vaillant guerrier, ou
d'ailleurs en furie, comme hors
de la raiſon, & de ſoy-meſme, ils
l'appellẽt Oqui, comme ſi nous
diſions vn grand eſprit ſçauant,
ou vn grand Diable: Quoy que
ce ſoit, ils ont de certaines per-
ſonnes, qui font les Oqui, ou
Manitons, ainſi appellez par les
Algommequins de Monta-
gnais, & ceſte ſorte de gens
font les Medecins pour gua-
rir les mallades, & pen-
çer les bleſſez: predire les
choſes futures, au reſte
toutes abuſions & illuſions

du Diable ,pour les tromper, & deçeuoir. Ces Oquis,ou deuins, leur perſuadent, & a leurs patients, & mallades, de faire, ou faire faire des feſtins, & quelques ceremonies,pour eſtre pluſtoſt guaris,& leur intention eſt affin d'y participer,& en tirer la meilleure part,& ſoubs eſperance d'vne plus prompte guariſon leur faire faire pluſieurs autres ceremonies, que ie diray cy-apres en ſon lieu Ce ſont ceux-là en qui ils croyent le plus, mais d'eſtre poſſedez du Diable, & tourmentez comme d'autres Sauuages plus eſlõgnez qu'eux, c'eſt ce qui ſe voit fort raremẽt, qui donne plus d'occaſion , & ſubjeƈt de croire leur reduƈtion

en la cognoissance de Dieu plus facille, si leur pays estoit habitué de personnes qui prissent la peine, & le soing, de leur enseigner, & ce n'est pas assez d'y enuoyer des Religieux, s'il ny à des gens pour les maintenir, & assister: car encores que ces peuples ayent le desir aujourd'huy de cognoistre que c'est que de Dieu, le lendemain ceste volontè leur changera, quand il conuiendra oster, & suprimer, leurs salles coustumes, la dissolutiõ de leurs mœurs, & leurs libertez inciuilles: De façon qu'il faut des peuples, & des familles, pour les tenir en debuoir, & auec douceur les contraindre à faire mieux, & par bons exemples les esmou-

uoir à correction de vie. Ces Peres Ioſeph, & moy, les auons maintesfois entretenu ſur ce qui eſtoit de noſtre creance, loix, & couſtumes: ils eſcoutoient auec attention en leurs conſeils, nous diſans quelquefois, tu dis choſes qui paſſe noſtre eſprit, & que ne pouuons comprandre par diſcours, comme choſe qui ſurpaſſe noſtre entendement: Mais ſi tu veus bien faire eſt d'habiter ce pays, & amener femmes, & enfans, leſquels venant en ſes regions, nous verrons comme tu ſers ce Dieu que tu adore, & de la façon que tu vis auec tes femmes, & enfans, de la maniere que tu cultiue les terres, & en ſemãt, & comme tu obeys a tes loix, &

de la façon que l'on nourrit les animaux, & comme tu fabrique tout ce que nous voyons sortir de tes inuentions : Ce que voyant, nous apprendrons plus en vn an, qu'en vingt à oüyr discourir, & si nous ne pouuons comprandre, tu prendras nos enfans, qui seront comme les tiens : & ainsi iugeant nostre vie miserable, au pris de la tienne, il est aisé à croire que nous la prẽderont, pour laisser la nostre: leurs discours me sembloit d'vn bon sens naturel, qui montre le desir qu'ils ont de cognoistre Dieu. C'est vn grand dommage de laisser perdre tant d'hommes & les voir perir à nos portes, sãs leur donner secours, qui ne peut

eſtre ſans l'aſſiſtance des Roys,
Princes, & Eccleſiaſtiques, qui
ſeuls ont le pouuoir de ce faire:
Car auſſi en doibuent-ils ſeuls
emporter l'honneur d'vn ſi grãd
œuure, à ſçauoir, de planter la
foy Chreſtienne en vn pays in-
cognu, & barbare, aux autres
nations, eſtant bien informé de
ces peuples, comme nous ſom-
mes, qu'ils ne reſpirent, & ne de
ſirent autre choſe que d'eſtre
plainement inſtruits de ce qu'il
leur faut ſuiure & éuiter, c'eſt
donc à ceux qui ont le pouuoir
d'y trauailler, & y contribuër de
leur abondance, car vn iour ils
reſpondront deuant Dieu de la
perte de tant d'ames qu'ils laiſ-
ſent perir par leur negligence &
auarice,

auarice, car ils ne ſont pas peu, mais en tres-grand nombre : or ce ſera quand il plaira à Dieu de leur en faire la grace, pour moy i'en deſire pluſtoſt l'effect aujourd'huy que demain, pour le zelle que i'ay a l'aduancement de la gloire de Dieu, à l'honneur de mon Roy, au bien, & reputation de ma patrie.

Pour ce qui eſt des mallades, celuy, ou celle, qui ſera frappé, ou attaint de quelques malladie, mandera querir l'Oqui, lequel venu qu'il ſera, viſitera le mallade, & apprendra, & s'inſtruira de ſon mal, & de ſa douleur : cela fait ledit Oqui enuoyera querir vn grand nombre d'hommes,

femmes, & filles, auec trois où quatre vieilles femmes, ainsi qu'il sera ordonné par ledict Oqui, & entrant en leurs cabannes en dançant, auec chacune vne peau d'ours sur la teste, où d'autres bestes, mais celles d'ours est la plus ordinaire, n'en ayant point de plus monstrueuse, & y aura deux où trois autres vieilles qui seront proches de la mallade, ou patiente, qui est le plus souuent mallade par hypocrisie au fausse imagination : mais de ceste malladie elles sont bientost guaries, & lesquelles le plus souuent font les festins aux despens de leurs amis, ou parens, qui leur donnent dequoy mettre en leur chaudiere, outre cel-

les qu'ils reçoiuent des presents des danceurs, & dãceuses, comme de la pourceline, & autres bagatelles , ce qui faict qu'elles sont bien-tost guaries: car comme ils voyent ne plus rien esperer, ils se leuent, auec ce qu'elles ont peu amasser, car d'autres bien mallades mal-aisement se guarissent- elles de tels jeux , & dances, & façons de faire. Et pour retourner à mon propos, les vieilles qui sont proches de la mallade reçoiuent les presens , chantans chacune à son tour , & puis ils cessent de chanter , & alors que tous les presens sont faicts, ils commançent à leuer leurs voix d'vn mesme accord, chantans toutes ensem-

bles, & frappant à la meſure a-
uec des baſtons ſur des eſcorces
d'arbres ſeiches, alors toutes les
femmes, & filles, commançent
à ſe mettre au bout de la caban-
ne, comme s'ils vouloient faire
l'entrée d'vn ballet, ou d'vne
maſcarade: les vieilles marchans
deuant auec leurs peaux d'ours
ſur leurs teſtes, & toutes les au-
tres les ſuiuent l'vne apres l'au-
tre. Ils n'ont que de deux ſortes
de dances qui ont quelque me-
ſure, l'vne de quatre pas, &
l'autre de douze, com-
me ſi on dançoit le Trioly de
Bretagne. Ils ont aſſez bonne
grace en dançant, il ſe met ſou-
uent auec elles de ieunes hom-
mes, & apres auoir dançé vne

heure, ou deux, les vieilles prendront la mallade pour dançer, qui fera mine de ſe leuer triſtement, puis ſe mettra en dance, ou eſtant, apres quelque eſpace de temps elle dancera, & s'eſjoüyra auſſi bien que les autres: Ie vous laiſſe à penſer comme elle ſe doibt porter en ſa malladie. Cy-deſſoubs eſt la forme de leurs dances.



Le Medecin y acquiert de l'honneur, & de la reputation, de voir ſi toſt ſa patiente guarie, & debout : ce qui ne ſe faict pas à celles qui ſont mallades à l'extremité, & accablez de langueur, ains pluſtoſt ceſte eſpece de medecine leur donne la mort pluſtoſt que la guariſon : car ie vous aſſure qu'ils font quelques fois vn tel bruict, & tintamarre, depuis le matin iuſques à deux heures de nuict, qu'il eſt impoſſible au patient de le ſupporter, ſinon auec beaucoup de peine. Quelquesfois il prendra bien enuie au patient de faire dancer les femmes, & filles, toutes enſemble, mais ce ſera par l'ordonnance du l'Oqui, & ce n'eſt pas

encores le tout, car luy & le Manitou, accompagnez de quelques autres, feront des ſingeries, & des conjurations, & ſe tourneront tant, qu'ils demeureront le plus ſouuent comme hors d'eux-meſme, comme fols & inſenſez, jettant le feu par la cabanne d'vn coſté & d'autre, mangeant des charbons ardans, les tenant en leurs mains vn eſpace de temps, jettent auſſi des cendres toutes rouges ſur les yeux des autres ſpectateurs, & les voyans en cét eſtat, on diroit que le Diable Oqui, ou Manitou, ſi ainſi les faut appeller, les poſſedent, & les font tourmenter de la ſorte. Et ce bruit, & tintamarre, ainſi faict, ils ſe

retirent chacun chez ſoy, &
ceux qui ont bien de la peine
durant ce temps, ce ſont les
femmes des poſſedez, & tous
ceux de leurs cabannes, pour
la crainte qu'ils ont que ces en-
ragez ne bruſlent tout ce qui
eſt dedans leurs maiſons, ce
qui les induit à oſter tout ce qui
eſt en voye, car lors qu'il arriue,
il vient tout furieux, les yeux e-
ſtincellans, & effroyables, quel-
quesfois debout, & quelques-
fois aſſis, ainſi que la fantaſie les
prend: auſſi-toſt vne quinte le
prendra, empoignant tout ce
qu'il trouuera, & rencontrera,
en ſon chemin, le jette d'vn co-
ſté, & d'autre, & puis ſe cou-
che, ou il s'édort quelque eſpace

de temps, & se réueillant en surſault, prend du feu, & des pierres, qu'il jette de toutes parts, sãs aucun eſgard, ceſte furie ſe paſſe par le ſommeil qui luy reprend, & lors il fait ſurie, ou il appelle pluſieurs de ſes amis, pour ſuër auec luy, qui eſt le remede qu'ils ont le plus propre pour ſe continuër en leur ſanté, & cependant qu'ils ſuënt, la chaudiere trotte pour accommoder leur manger, apres auoir eſté quelquefois deux ou trois heures enfermez auec de grandes eſcorces d'arbres, couuerts de leurs robbes, ayans au milieu d'eux grande quantité de cailloux, qu'ils auront fait rougir dans le feu, & touſiours chantent, durãt qu'ils

ſont en ſurie, & quelquesfois ils reprennent leur vent : on leur donne force pottées d'eau pour boire, d'autant qu'ils ſont fort alterez, & tout cela faict, le demoniacle fol, ou endiablé, deuient ſage: Cependant il arriuera que trois, ou quatre, de ces mallades s'en trouueront bien, & pluſtoſt par heureuſe rencontre, & d'aduanture, que par ſciẽce, ce qui leur confirme leur fauce creance, pour eſtre perſuadez qu'ils ſont guaris par le moyen de ces ceremonies, ſans conſiderer que pour deux qu'ils en gueriſſent, il en meurt dix autres par leur bruict & grand tintamarre, & ſoufflements qu'ils font, qui eſt plus capable de tuër, que de

guarir vn mallade:mais quoy ils esperent recouurir leur santé par ce bruict, & nous au contraire par le silence & repos, cest comme le diable fait tout au rebours de bien. Il y à aussi des femmes qui entrent en ces furies, mais ils ne font tant de mal, ils marchẽt à quatre pattes, comme bestes: ce que voyant, ce Magicien appelle l'Oqui, commance à chanter, puis auec quelques mines la soufflera, luy ordonnant à boire de certaines eauës, & qu'aussitost elle face vn festin, soit de poisson, ou de chair, qu'il faut trouuer, encores qu'il soit rare pour lors, neantmoins est aussitost fait. La crierie faite, & le bãquet finy, ils s'en retournẽt cha-

cun en ſa cabanne, iuſques à vne autre fois qu'il la reuiendra viſiter, la ſoufflant & chantant auec pluſieurs autres, appellez pour cét effect, tenans en la main vne tortuë ſeiche, remplie de petits cailloux qu'ils font ſeruir aux oreilles de la mallade, luy ordonnant qu'elle doit faire 3. ou 4. feſtins tout de ſuitte, vne partie de chanterie, & dancerie, ou toutes les filles ſe trouuent parées, & paintes, comme i'ay repreſenté en la pa. 87. figure G. Ledit O qui ordonnera qu'il ſe face des maſcarades, & ſoient deſguiſez, cõme ceux qui courent le Mardy gras par les ruës, en France: ainſi ils vont chanter prés du lict de la mallade & ſe promenent tout

le long du Village cependant que le feſtin ſe prepare pour reçeuoir les maſques qui reuiennent bien las, ayans pris aſſez d'exercice pour vuider le Migan de la chaudiere.

Leurs couſtumes ſont, que chacun meſnage vit de ce qu'il peut peſcher & ſemer, ayanr autant de terre comme il leur eſt neceſſaire : ils la deſertent auec grand'peine, pour n'auoir des inſtruments propres pour ce faire : vne partie d'eux eſmondera les arbres de toutes ſes brãches qu'ils font bruſler au pied dudit arbre, pour le faire mourir. Ils nettoyent bien la terre entre les arbres, & puis ſement leur bled de pas en pas, ou ils mettent en

chacun endroict quelques dix grains, ainſi continuant iuſques à ce qu'ils en ayent aſſez pour trois ou quatre ans de prouiſion, craignant qu'il ne leur ſuccede quelque mauuaiſe année. Ces femmes ont le ſoing de ſemer, & cueillir, comme i'ay dict cy-deuant, & de faire la prouiſion de bois pour l'hyuer, toutes les femmes s'aydent à faire leur prouiſion de bois, qui font dés le mois de Mars, & Auril, & eſt auec cét ordre en deux iours. Chaque meſnage eſt fourny de ce qui luy eſt neceſſaire, & ſi il ſe marie vne fille, chacune femme, & fille, eſt tenuë de porter à la nouuelle mariée vn fardeau de bois pour ſa prouiſion, d'au-

tant qu'elle ne le pourroit faire
ſeulle, & hors de ſaiſonqu'il faut
vacquer à autre choſe. Le gou-
uernement qui eſt entr'eux eſt
tel, que les anciẽs & principaux
s'aſſemblent en vn conſeil, où
ils decident, & propoſent, tout
ce qui eſt de beſoing, pour les
affaires du Village: ce qui ſe fait
par la pluralité des voix, ou du
conſeil de quelques-vns d'entr'-
eux, qu'ils eſtiment eſtre de bon
iugement, & meilleur que le cõ-
mun: Il eſt prié de la compagnie
de donner ſon aduis ſur les pro-
poſitions faites, lequel aduis eſt
exactemẽt ſuiuy: Ils n'ont point
de Chefs particuliers qui com-
mandent abſolumẽt, mais bien
portent-ils de l'honneur aux
plus

plus anciens & vaillants qu'ils nommera Cappitaines par honneur, & vn reſpect, & deſquels il ſe trouue pluſieurs en vn Village : bien eſt-il vray qu'ils portent à quelqu'vn plus de reſpect qu'aux autres, mais pour cela il ne faut qu'il s'ẽ preualle, ny qu'il ſe doibue eſtimer plus que ſes compagnons, ſi ce n'eſt par vanité. Quant pour les chaſtiments, ils n'en vſent point, ny auſſi de commandement abſolu, ains ils font le tout par prieres des anciens, & à force de harangues, & remonſtrances, ils font quelque choſe, & non autrement, ils parlent tous en general, & là ou il ſe trouue quelqu'vn de l'aſſemblée

qui s'offre de faire quelque cho-
ſe pour le bien du Village, ou al-
ler en quelque part pour le ſerui-
ce du cōmun, on fera venir celuy
là qui s'eſt ainſi offert, & ſi on le
iuge capable d'executer ce deſ-
ſeing propoſé, on luy remonſtre
par belles, & bonnes parolles,
ſon debuoir : on luy perſuade
qu'il eſt homme hardy, propres
aux entrepriſes, qu'il aquerra de
l'honneur à l'execution d'icel-
les : bref les flattent par blandiſ-
ſements, affin de luy continuër,
voire augmenter ceſte bonne
volonté qu'il à au bien de ſes
Concitoyens: or s'il luy plaiſt, il
accepte la charge, ou s'en excu-
ſera, mais peu y manquent, d'au-
tant que de là ils ſont tenus en

bonne reputation : Quant aux guerres qu'ils entreprennent, ou aller aû pays des ennemis, ce ſeront deux, ou trois, des anciens, ou vaillans Cappitaines, qui entreprendront ceſte conduitte pour ceſte fois, & vont aux Villages circonuoiſins faire entendre leur volonté, en donnant des preſents à ceux deſdits Villages, pour les obliger d'aller, & les accompagner à leurſdictes guerres, & par ainſi ſont comme generaux d'armées: ils deſignent le lieu ou ils veullent aller & diſpoſent des priſonniers qui õt pris, & autres choſes de plus grande conſequence, dont ils ont l'honneur s'ils font bien, s'ils font mal le des-honneur, à ſça-

Comẽt ils entreprennent les guerres.

uoir de la guerre leur en demeure, n'ayant veu, ny recognu, autres que ces Cappitaines pour chefs de ces nations. Plus ils font des assemblées generalles, sçauoir des regions loingtaines, d'ou il vient chacun an vn Ambassadeur de chaque Prouince, & se trouuent en vne ville qu'ils nomment , qui est le randésvous de toute l'assamblée, ou il se faict de grands festins, & dances, durant trois sepmaines, ou vn mois, selon qu'ils aduisent entr'eux, & là contractent amitié de nouueau, decidant & ordonnant ce qu'ils aduisent , pour la conseruation de leur pays, contre leurs ennemis , & là se donnent aussi de grands presents les

vns aux autres, & apres auoir fait ils ſe retirent chacun en ſon quartier.

Pour ce qui eſt de l'enterrement des deffuncts, ils prennent le corps du decedé, l'enueloppẽt de fourreures, le couurent d'eſcorces d'arbres fort proprement, puis ils l'eſleuent ſur quatre pilliers, ſur leſquels ils font vne cabanne, couuerte d'eſcorces d'arbres, de la longueur du corps: autres qu'ils mettent en terre, ou de tous coſtez la ſouſtiennent, de peur qu'elle ne tombe ſur le corps & la couurẽt d'eſcorces d'arbres, mettans de la terre par deſſus, & auſſi ſur icelle foſſe font vne petite cabanne. Or il faut entendre

que ces corps ne sõt en ces lieux ainſi inhumez que pour vn tẽps, comme de huict ou dix ans, ainſi que ceux du Village aduiſeront le lieu ou ſe doibuent faire leurs ceremonies , ou pour mieux dire, ils tiennent vn conſeil general, ou tous ceux du païs aſſiſtent pour deſſigner le lieu ou ſe doibt faire la feſte. Ce fait, chacun s'en retourne à ſon Village , & prennent tous les oſſements des deffuncts, qu'ils nettoyent, & rendent fort nets, & les gardent ſoigneuſement, encores qu'ils ſentent comme des corps fraiſchement enterrez: ce fait, tous les parents, & amis des deffuncts, prennent leſdicts os auec leurs colliers, fourreures,

haches, chaudieres, & autres choses qu'ils estiment de valeur, auec quantité de viures qu'ils portent au lieu destiné, & estans tous assemblez, ils mettent les viures en vn lieu, où ceux de ce village en ordonnent, faisant des festins, & dances continuelles l'espace de dix iours que dure la feste, & pendant icelle les autres nations de toutes parts y abordent, pour voir ceste feste, & les ceremonies qui s'y font, & qui sont de grands frais entr'-eux. Or par le moyen de ces ceremonies, comme dances, festins, & assemblées ainsi faictes, ils contractent vne nouuelle amitié entr'eux, disans que les os de leurs parents, & amis, sont

pour eſtre mis tous enſemble, poſant vne figure, que tout ainſi que leurs os ſont aſſemblez, & vnis, en vn meſme lieu ainſi, auſſi que durant leur vie ils doiuent eſtre vnis en vne amitié, & concorde, comme parents, & amis, ſans s'en pouuoir ſeparer. Ces os des vns & des autres parents & amis, eſtans ainſi meſlez enſemble, font pluſieurs diſcours ſur ce ſubject, puis apres quelques mines, ou façons de faire, ils font vne grande foſſe de dix thoiſes en quarré, dans laquelle ils mettent ceſdits os auec les colliers, chaiſnes de pourceline, haches, chaudieres, lames d'eſpées, couſteaux, & autres bagatelles, leſquel-

les neantmoins ne ſont pas de petite valleur parmy eux, & couurent le tout de terre, y mettant pluſieurs groſſes pieces de bois, auec quantité de pilliers qu'ils mettent à l'entour, faiſant vne couuerture ſur iceux. Voila la façon dont ils vſent, pour les morts, c'eſt la plus grande ceremonie qu'ils ayent entr'eux : Aucuns d'eux croyent l'immortalité des ames, autre partie en doubtent, & neantmoins ils ne s'en eſloignent pas trop loing, diſans qu'apres leur deceds ils vont en vn lieu ou ils chantent comme les corbeaux,

mais ce chant eſt bien diffe-
rent de celuy des Anges. En
la page ſuiuante eſt repreſen-
té leurs tombeaux, & de la
façon qu'ils les enterrent.



Commẽt ils passent le temps. Reste de sçauoir comme ils passent le temps en hyuer, à sçauoir depuis le mois de Decembre, iusques à la fin de Mars, qui est le commancement de nostre Printemps, & que les neges sont fonduës, tout ce qu'ils pourroient faire durant l'Automne, comme i'ay dict cy-dessus, ils le reseruent à faire durant l'hyuer, à sçauoir leurs festins & dances ordinaires en la façon qu'ils les font, pour, & en faueur des malades, comme i'ay representé cy-dessus, & ce, conuient les habitans d'vn village à l'autre, & appelle-on ces festins de chanteries, & dances, *Tabagis*, ou se trouueront quelquesfois cinq cents personnes, tant hommes

Festins se font en hyuer.

que femmes, & filles, lesquelles y vont bien attifées, & parées, de ce qu'elles ont de beau & plus precieux, & à certains iours ils font des mascarades, & vont par les cabannes les vns des autres, demandans les choses qu'ils auront en affection, & s'il se rencontre qu'ils l'ayent, à sçauoir la chose demandée, ils la leur donnent librement, & ainsi demanderont plusieurs choses, iusques à l'infiny, de façon que tel de ces demandeurs auront des robbes de Castors, d'Ours, de Cerfs, de Loups ceruiers, & autres fourreures, Poisson, bled d'Inde, Pethun, ou bien des chauderons,

chaudieres, pots, haches, ſerpes, couſteaux & autres choſes ſemblables, allans aux maiſons, & cabannes du Village chantants (ces mots) vn tel m'a donné cecy, vn autre m'a donné cela, & telles ſemblables parolles par forme de loüange: & s'ils voyēt qu'on ne leur donne rien, ils ſe faſchent, & prendra tel humeur à l'vn d'eux, qu'il ſortira hors la porte, & prendra vne pierre, & la mettera auprés de celuy, où celle, qui ne luy aura rien donné, & ſans dire mot s'en retournera chantant, qui eſt vne marque d'iniure, reproche, & mauuaiſe volonté. Les femmes y vont auſſi bien que les hommes & ceſte façon de faire ſe faict la

nuict, & dure ceste mascarade sept où huict iours. Il se trouue aucuns de leurs villages qui tiẽnent & reçoiuent les momons, ou fallots, comme nous faisons le soir du Mardy gras, & deffiẽt les autres villages à venir les voir & gaigner leurs vstancilles, s'ils peuuent, & cependant les festins ne manquent point, voila comme ils passent le temps en hyuer: aussi que les femmes filent, & pilent des farines pour voyager en esté pour leurs maris qui vont en traffic a d'autres nations, comme ils ont deliberé ausdits conseils, sçauoir la quantité des hommes qui doibuent partir de chaque village pour ne les laisser desgarny d'hommes

de guerres, pour ſe conſeruer,& nul ne ſort du païs ſans le commun conſentement des chefs, bien qu'ils le pourroient faire, mais ils ſeroient tenus comme mal appris. Les hommes font les rets pour peſcher, & prendre le poiſſon en eſté comme en hyuer, qu'ils peſchent ordinairement, & prenent le poiſſon iuſques ſoubs la glace à la ligne, ou à la ſeine.

Et la façon de ceſte peſche eſt telle, qu'ils font pluſieurs trous en rond ſur la glace & celuy par ou ils doibuent tirer la ſeine a quelque cinq pieds de long, & trois pieds de large, puis commançent par ceſte ouuerture à mettre leur filet, leſquels ils at-

tachent

tachent à vne perche de bois, de ſix à ſept pieds de long, & la mettent deſſoubs la glace, & font courir ceſte perche de trou en trou, ou vn homme, ou deux, mettent les mains par les trous, prenant la perche ou eſt attaché vn bout du filet, iuſques à ce qu'ils viennent ioindre l'ouuerture de cinq à ſix pieds. Ce faict, ils laiſſent couller le rets au fonds de l'eau, qui va bas, par le moyen de certaines petites pierres qu'ils attachent au bout, & eſtans au fonds de l'eau, ils le retirent à force de bras par ſes deux bouts, & ainſi amenent le poiſſon qui ſe trouue prins dedans. Voila la façon en bref

comme ils en vſent pour leur
peſche en hyuer.

L'hyuer commance au mois
de Nouembre, & dure iuſques
au mois d'Auril, que les arbres
commançent à pouſſer leur ce-
ue dehors, & à montrer le bou-
ton.

Le 22. iour du mois d'Auril,
nous euſmes nouuelles de no-
ſtre truchement, qui eſtoit allé à
Carentoüan par ceux qui en e-
ſtoient venus, leſquels nous di-
rent l'auoir laiſſé en chemin, &
s'en eſtoit retourné au Village
pour certaines conſiderations
qui l'auoient meu à ce faire.

Et reprenant le fil de mes diſ-
cours, nos Sauuages s'aſſemble-
rent pour venir auec nous, & re-

conduire à noſtre habitation, & pour ce faire nous partiſmes de leur pays le vingtieſme iour dudit mois, & fuſmes quarante iours ſur les chemins, & pechaſmes grande quantité de poiſſon & de pluſieurs eſpeces, comme auſſi nous priſmes pluſieurs ſortes d'animaux, auec du gibier, qui nous donna vn ſingulier plaiſir, outre la commodité que nous en reçeuſmes par le chemin, iuſques à ce que nous arriuaſmes à nos François, qui fut ſur la fin du mois de Iuing, où ie trouuay le ſieur du Pont, qui etoit venu de France, auec deux vaiſſeaux, qui deſeſperoient preſque de me reuoir, pour les mauuaiſes nouuelles qu'il auoit

entenduës des Sauuages, ſçauoir que i'eſtois mort.

Nous viſmes auſſi tous les Peres Religieux, qui eſtoient demeurez à noſtre habitation, leſquels auſſi furent fort contents de nous reuoir, & nous d'autrepart qui ne l'eſtions pas moins. Toutes receptions, & careſſes, ainſi faictes, ie me diſpoſé de partir du ſault Sainct Loüys, pour aller à noſtre habitation, & mené mon hoſte appellé d'Arontal auec moy, ayants prins congé de tous les autres Sauuages, & apres que ie les eu aſſeurez de mon affection, & que ſi ie pouuois ie les verrois à l'aduenir, pour les aſſiſter comme i'auois deſ-jà faict par le paſſé, &

leur porteroient des preſents honneſtes, pour les entretenir en amitié, les vns auec les autres, les priant d'oublier toutes les diſputes qu'ils auoient eues enſemble, lors que ie les mis d'accord, ce qu'ils me promirent.

Ce fait, nous partiſmes le huictieſme iour de Iuillet, & arriuaſmes à noſtre habitation le 11. dudict mois, ou eſtant, ie trouuay tout le monde en bon eſtat, & tous enſemble rendiſmes graces à Dieu, auec nos Peres Religieux, qui chanterent le ſeruice diuin, en le remerciãt du ſoing qu'il auoit eu de nous conſeruer, & preſeruer, de tant de perils, & dangers, ou nous eſtiõs trouuez.

Apres ces choſes, & le tout e-ſtant en repos, ie me mis en debuoir de faire bonne chere à mon hoſte d'Arontal, lequel admiroit noſtre baſtiment, comportement, & façons de viure, & nous ayant bien conſideré, il me diſt en particulier qu'il ne mouroit iamais contant, qu'il ne viſt tous ſes amis, ou du moins bonne partie, venir faire leur demeurance auec nous pour apprendre à ſeruir Dieu, & la façon de noſtre vie qu'il eſtimoit infiniment heureuſe, au regard de la leur, & que ce qu'il ne pouuoit comprendre par le diſcours il l'apprendroit, & beaucoup mieux, & plus facillement par la veuë, & frequentation fami-

liere qu'ils auroient auec nous, & que ſi leur eſprit ne pouuoit comprandre l'vſage de nos arts, ſciences, & meſtiers, que leurs enfans qui ſont ieunes le pourront faire comme ils nous auoient ſouuent dict, & repreſenté, en leur pays, en parlant au Pere Ioſeph, & que pour l'aduancement de cét œuure nous faiſions vne autre habitation au ſault Sainct Loüys, pour leur donner la ſeureté du paſſage de la riuiere pour la crainte de leurs ennemis, & qu'auſſi-toſt que nous aurions baſty vne maiſon ils viendront en nombre à nous pour y viure comme freres : ce que ie leur promis, & aſſeuré, faire à ſçauoir vne habitation

pour eux , au pluſtoſt qu'il nous ſeroit poſſible.

Et apres auoir demeuré quatre ou cinq iours enſemble, ie luy donnay quelques honneſtes dons, il ſe contenta fort, le priant touſ-jours de nous aymer, & de retourner voir noſtredite habitation , auec ſes compagnons, & ainſi s'en retourna contant au ſault Sainct Loüys, ou ſes compagnons l'attendoient.

Comme ce Cappit. appellé d'Arontal, fut party d'auec nous nous fiſmes baſtir, fortifier & accroiſtre noſtre-ditte habitation du tiers , pour le moins, par ce qu'elle n'eſtoit ſuffiſamment logeable, & propre pour reçeuoir,

tant ceux de noſtre compagnie, qu'autres eſtrãgers qui nous venoiẽt voir, & fiſmes le tout bien baſtir de chaux, & ſable, y en ayãt trouué de treſbonne, en vn lieu proche de ladite habitation, qui eſt vne grande commodité pour baſtir, à ceux qui s'y voudront porter, & habituër.

Les Pere Denis, & Pere Ioſeph ſe delibererẽt de s'en reuenir en France, pour témoigner par deçà tout ce qu'ils auoient veu, & l'eſperãce qu'ils ſe pouuoiẽt promettre de la conuerſion de ces premiers peuples, qui n'attendoiẽt autre ſecours que l'aſſiſtãce des bõs Peres Religieux, pour eſtre conuertis, & amenez, à noſtre foy, & Religiõ Catholique.

Ce fait, & pendant mon ſejour en l'habitation, ie fis coupper du bled commun, à ſçauoir, du bled François qui y auoit eſté ſemé, & lequel y eſtoit eſleué treſbeau, affin d'en apporter du grain en France, & teſmoigner que ceſte terre eſt bonne, & fertile: auſſi d'autre-part y auoit-il du bled d'inde fort beau, & des antes, & arbres, que nous auoit donné le Sieur du Mons en Normandie: bref tous les iardinages du lieu eſtants en admirable beauté, ſemez en poix, febues, & autres legumes, ſitroüilles, racines de pluſieurs ſortes & tresbonnes par excellences, plantez en choux, poirées, & autres herbes neceſſaires. Nous eſtans ſur

le point de noſtre partement, nous laiſſaſmes deux de nos Religieux à noſtre habitation, à ſçauoir les Peres Iean d'Elbeau, & Pere Paciffique, fort contant de tout le temps qu'ils auoient paſſé audit lieu, & reſoulds d'y attendre le retour du Pere Ioſeph qui les debuoit retourner voir comme il fiſt l'année ſuiuante.

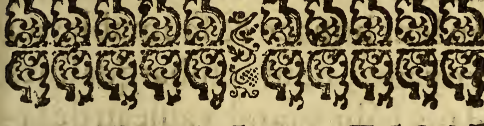
Nous embarquaſmes en nos barques le vingtieſme iour de Iuillet, & arriuaſmes à Tadouſſac le vingt-troiſieſme iour dudit mois, & ou le ſieur du Pont nous attendoit auec ſon vaiſſeau preſt & appareillé, dans lequel nous ambarquaſmes, & partiſmes le troiſieſme iour du

mois d'Aoust, & eusmes le vent si à propos, que nous arriuasmes à Honfleur en santé, graces à Dieu, qui fut le 10. iour de Septembre, mil six cents seize, où estants arriuez, nous rendismes loüange & actions de graces à Dieu, de tant de soing qu'il auoit eu de nous en la conseruation de nos vies, & de nous auoir comme arrachez, & tirez, de tant de hazards où nous auions esté exposez, comme aussi de nous auoir ramenez & conduits en santé, iusques dans nostre patrie, le priant aussi d'esmouuoir le cœur de nostre Roy & Nosseigneurs de son Conseil, pour y contribuër de ce qui est necessaire de leur assistance, af-

fin d'amender ces pauures peuples Sauuages à la cognoiſſance de Dieu, dont l'honneur reuiendra a ſa Majeſté, la grandeur & accroiſſement de ſon eſtat, & l'vtilité a ſes ſujects, & la gloire de tous ces deſſeings, & labeurs, a Dieu ſeul autheur de toute perfection, à luy donc ſoit honneur, & gloire. Amen.







CONTINVATION

des voyages & découuertures faictes en la nouuelle France par ledit Sieur de Champlain, Cappitaine pour le Roy en la Marine du Ponant l'an 1618.

AV commencement de l'année mil ſix cens dix-huict, le vingt-deuxieſme de Mars ie party de Paris, & mon beau frere que ie menay auec moy, pour me rendre à Hõfleur, havre ordinaire de noſtre embarquement, où eſtant apres vn long ſejour pour paſſer la cõ-

trarieté des vents, & retournez en leur bonace & fauorables au voyage, nous embarquaſmes dans ledit grand vaiſſeau de ladite aſſociation, où commandoit le ſieur du Pont-Graué, & auec vn Gentil-homme, appellé le ſieur de la Mothe, lequel auroit dés auparauant fait voyage auec les Ieſuiſtes aux lieux de la Cadye, où il fut pris par les Anglois, & par eux mené aux Virginies, lieu de leur habitation: & quelque temps aprés le repaſſerent en Angleterre, & de là en France, ou le deſir & l'affection luy augmenta de voyager derechef en ladite nouuelle France, qui luy fiſt rechercher les occaſions en mon endroit. Surquoy ie l'au-

ie l'aurois asseuré d'y apporter mon pouuoir & l'assister enuers Messieurs nos associez, comme me promettant qu'ils auroient aggreable la rencontre d'vn tel personnage, attendu qu'il leur seroit fort necessaire esdicts lieux.

Nostre embarquement ainsi faict, nous partismes dudict lieu de Honfleur le 24. iour de May ensuiuant audit an 1618. ayant le vent propre pour nostre route, qui neantmoins ne nous dura que bien peu de iours, qui changea aussi-tost, & fusmes tousiours contrarié de mauuais temps, iusques à arriuer sur le grand banc ou se font les pescheries du poisson vert, qui fut

Partemẽt de Honfleur pour aller en la nouuelle France.

le troisiesme iour de Iuin ensuiuant, ou estant, nous apperçeusmes au vent de nous quelques bancs de glaces, qui se deschargeoient du costé du Nort, & en attendant le vent commode, nous fismes pescheries de poisson, ou il y auoit vn grand plaisir, non pour la pesche du poisson seulement, mais aussi d'vne sorte d'oiseaux, appellez Fauquets, & d'autres sortes qui se prennent a la ligne, comme le poisson, car jettant la ligne, & l'ameçon, garny de foye des moruës, qui leur seruoit d'appast : ces oiseaux se jettoient à la foulle, & en telle quantité les vns sur les autres, qu'on n'auoit pas le loisir de tirer la ligne

Pescherie plaisante d'oiseaux sur le grand ban.

hors pour la rejetter, qu'ils ſe prenoient par le bec, par les pieds, & par les aiſles en volant, & ſe precipitant ſur l'appaſt, à cauſe de leur grande auidité, & gourmandiſe, dont ceſte nature d'oiſeaux eſt compoſée, & en ceſte peſcherie nous euſmes vn extreſme contentemens, tant en ceſte exercice, qu'au grand nombre infiny d'oiſeaux, & grande quantité de poiſſon que nous priſmes, fort excellents à manger, & commodes pour vn rafraiſchiſſement, choſe fort neceſſaire audit vaiſſeau.

Et continuant noſtre route le 15. iour dudict mois, nous

nous trouuasmes au trauers de l'isle perçée, & le iour S. Iean ensuiuant nous entrasmes au port de Tadoussac, ou nous trouuasmes nostre petit vaisseau, arriué trois sepmaines deuant nous, les gents duquel nous dirent que le Sieur des Chesnes qui commandoit en icelle estoit allé à Quebec, lieu de nostre habitation, & de là deuoit aller aux trois riuieres pour attendre les sauuages qui y debuoient venir de plusieurs contrées pour traicter, comme aussi pour sçauoir ce qu'on debuoit faire, & deliberer, sur la mort aduenuë de deux de nos hommes de l'habitation, qui perfidement, & par trahison, furent tuez par deux mes-

Mort de deux de nos hommes, tués par les sauuages

chants garçons ſauuages, Montaigners, ainſi que ceux dudict vaiſſeau nous firent entendre, & que ces deux pauures gents furent tuez allans à la chaſſe, il y auoit prés de deux ans, ayans ceux de ladicte habitation touſjours creu qu'ils s'eſtoient noyés par le moyen de leur canau, renuerſé ſur eux, iuſques a ce que depuis peu de temps l'vn deſdicts hommes ayant conçeu vne haine contre les meurtriers, en auroient aduerty, & donné l'aduis a nos gens de ladite habitation, & comment ce meurtre arriua, & le ſubject d'icelluy, duquel pour aucunes conſiderations il m'a ſemblé a propos d'en faire le recit, & de ce qui ſe

passa lors sur ce subiect.

Quand au discours de ceste affaire, il est presque impossible d'en tirer la verité, tant à cause du peu de tesmoignage qu'on en peut auoir eu, que par la diuersité des rapports qui s'en sont faits, & la plus grande partie d'iceux par presupposition, mais du moins en rapporteray-ie en ce lieu, suiuant le recit du plus grand nombre, plus conforme à la verité, & que i'ay trouué estre le plus vray semblable. Le suiet de l'assassin de ces deux pauures deffuncts est, que l'vn de ces deux meurtriers frequētoiēt ordinairement en nostre habitation, & y reçeuoit mille courtoisies, &

Discours sur le sujet des 2. hommes tuez.

gratiffications, entr'autres du ſieur du Parc, Gentilhomme de Normandie, commandant lors audict Quebec, pour le ſeruice du Roy, & le bien des Marchands de ladite aſſociation, qui fut en l'année 1616. lequel Sauuage en ceſte frequentation ordinaire, par quelque ialouſie reçeut vn iour quelque mauuais traictement de l'vn des 2. morts, qui eſtoit ſerrurier de ſon art, lequel ſur aucunes parolles batit tellement ledict Sauuage, qu'il luy donna occaſion de s'en reſouuenir, & ne ſe cōtētāt pas de l'auoir battu, & outragé, il incitoit ſes compagnons de faire le ſemblable: ce qui augmēta d'auantage au cœur ledit Sauuage

la haine, & animosité a l'encontre dudit Serrurier, & ses compagnons, & qui le poussa a rechercher l'occasion de s'en venger, espiant le temps, & l'opportunité pour ce faire, se comportant neantmoins discrettement & a l'accoustumée, sans faire demonstration d'aucun ressentiment: Et quelque temps apres ledit Serrurier, & vn Mathelot, appellé Charles Pillet, de l'isle de Ré, se delibererent d'aller à la chasse, & coucher trois ou quatre nuicts dehors, & a cét effect équipperent vn canau, & se mirent dedans, partirent de Quebec pour aller au Cap de Tourmente, en de petites isles, ou grande quantité de gibier, &

oiſeaux, faiſoient leur retraicte, ce lieu eſtant proche de l'iſle d'Orleans, diſtant de ſept lieuës dudit Quebec, lequel partemẽt des noſtres fut incontinent deſcouuert par leſdits deux ſauuages, qui ne tarderent guieres a ſe mettre en chemin pour les ſuiure, & executer leur mauuais deſſeing: En fin ils eſpierent ou ledict ſerrurier, & ſon compagnon, iroient coucher, affin de les ſurprendre: ce qu'ayant recognu le ſoir deuant, & le matin venu, à l'aube du iour, leſdits deux ſauuages s'eſcoulent doucemẽt le long de certaines prairies, aſſez aggreables; & arriuez qu'ils furent à vne pointe proche du giſte, ſortants

de leur canau, mirent pied à terre, & se jetterent en la cabanne, ou auoient couché nos gents, & ou ils ne trouuerent plus que le Serrurier, qui se preparoit pour aller chasser, apres son compagnon, & qui ne pensoit rien moins que ce qui luy debuoit aduenir : l'vn desquels Sauuages s'approcha de luy, & auec quelques douces parolles il luy leua le doubte de tout mauuais soupçon, afin de mieux le tromper : & comme il le vit baissé, accommodant son harquebuse, il ne perdit point de temps, & tira vne massuë qu'il auoit sur luy cachée, & en donna au

Serrurier ſur la teſte ſi grand coup, qu'il le rendit chancelant, & tout eſtourdy : Et voyant le Sauuage que le Serrurier vouloit ſe mettre en deffence, il redouble derechef ſon coup, & le renuerſe par terre, & ſe jette ſur luy, & auec vn couſteau luy en donna trois, ou quatre, coups dedans le ventre, & le tua ainſi miſerablement; & affin d'auoir auſſi le Mathelot, compagnon du Serrurier, qui eſtoit party du grand matin pour aller à la chaſſe, non pour aucune haine particuliere qu'ils luy portaſſent, mais afin de n'eſtre découuerts, ny acuſez par luy. Ils vont le cerchãt

deçà & delà, en fin le defcou-
urent par l'oüye d'vne harque-
bufade, laquelle entenduë par
eux, ils s'aduancerent prompte-
ment vers le coup, affin de ne
donner temps audict Mathelot
de recharger fon harquebufe,
& fe mettre en deffence, & s'a-
prochāt de luy, le tirerēt à coups
de flefche, & l'ayant abattu par
terre de ces coups, ils courent
fur luy, & l'acheuent à coups de
coufteau. Ce faict, ces meur-
triers emportent le corps auec
l'autre, & les lierent enfemble,
l'vn contre l'autre, fi bien qu'ils
ne fe pouuoient feparer, apres
il leur attacherent quantité de
pierres, & cailloux, auec leurs
armes, & habits, affin de n'eftre

descouuerts par aucune remarque, & les porterent au milieu de la riuiere, les jettent, & coulent au fonds de l'eau, ou ils furent vn long-temps, iusques a ce que par la permissiõ de Dieu les cordes se rompirent, & les corps jettez sur le riuage, & si loing de l'eau, que c'estoit vne merueille, le tout pour seruir de parties complaignantes, & de tesmoins irreprochables a l'encontre de ces deux cruels, & perfides, assassinateurs: car on trouua ces deux corps loing de l'eau, plus de vingt pas dans le bois, encores liez, & garottez, n'ayans plus que les os tous décharnez, comme vne carcasse, qui neantmoins ne s'estoient

point ſeparez pour vn ſi long-temps, & furent les deux pauures corps trouuez long-temps apres par ceux de noſtre habitation, les cherchant & deplorant leur abſence le long des riuages de ladite riuiere, & ce contre l'opinion de ces deux meurtriers qui penſoient auoir faict leurs affaires ſi ſecrettes, qu'elles ne ſe deuoient iamais ſçauoir, mais comme Dieu ne voulant par ſa Iuſtice ſouffrir vne telle meſchãceté, l'auroit faict découurir par vn autre ſauuage, leur compagnon, en faueur de quelque diſgrace par luy reçeuë d'eux, & ainſi les meſchants deſſeings ſe deſcouurent.

Ce qui rendit au Pere Reli-

gieux, & ceux de l'habitation, fort estonnez en voyãt les corps de ces 2. miserables, ayans les os tous découuers, & ceux de la teste brisez des coups de la massuë qu'il auoit receus des sauuages, & furent lesdicts Religieux, & autres, à l'habitation, d'aduis de reserrer en quelque part d'icelle, iusques au retour de nos vaisseaux, affin d'aduiser entre tous les François à ce qui seroit troué bon pour ce regard : Cependant nos gens de l'habitation se resolurent de se tenir sur leurs gardes, & de ne donner plus tãt de liberté ausdits sauuages, cõme ils auoiẽt accoustumé, mais au contraire qu'il falloit auoir raison d'vn si cruel assassin par

par vne forme de Iuſtice, ou par quelque autre voye, ou pour le mieux attendre nos vaiſſeaux, & noſtre retour, affin d'aduiſer tous enſemble le moyen qu'il falloit tenir pour ce faire, & en attendant conſeruer les choſes en eſtat.

Sauuages découuers de leur perfidie.

Mais les ſauuages voyant que leur malice eſtoit découuerte, & eux, & leur aſſaſſin, en mauuais odeur aux François, ils entrerent en deffiance, & crainte, que nos gents n'exerçaſſent ſur eux la vangeance de ce meurtre, ſe retirerent de noſtre habitation pour vn temps, tant les coulpables du faict que les autres conuaincus d'vne crainte dont ils eſtoient ſaiſis, & ne venoient

noient plus à laditte habitation comme ils auoient accoustumé, attendant quelque plus grande seureté pour eux.

Et se voyant priuez de nostre conuersation, & bon accueil accoustumé, lesdicts Sauuages enuoyerent vn de leurs compagnons, nommé par les François la Ferriere, pour faire leurs excuses de ce meurtre, à sçauoir qu'ils protestoient ny auoir iamais adheré, ny consenty aucunement, se soubsmettant que si on vouloit auoir les deux meurtriers pour en faire la Iustice, les autres sauuages le consentiroient volontiers, si mieux les François n'auoient aggreable pour reparation &

Sauuages viẽnent treuuer nos gents pour faire leurs excuses & accord.

recompense des morts, quelques honnestes presens des pelletries, comme est leur coustume, & pour vne chose qui est irrecuperable : ce qu'ils prierent fort les François d'accepter plustost, que la mort des accusez qu'ils preuoyoient mesme leur estre de difficille execution, & ce faisant oublier toutes choses comme non aduenuës.

A quoy de l'aduis des Peres Religieux fut respondu & conclu, que lesdicts Sauuages ameneroient, & representeroient, les deux mal-faicteurs, affin de sçauoir d'eux leurs complices, & qui les auoit incités à ce faire: ce qu'ils firent entendre audit la Ferriere pour en faire rapport à

ſes compagnons.

Ceſte reſolution ainſi priſe, ledict la Ferriere ſe retira vers ſes compagnons, & leur ayant fait entendre la reſolution des François, ils trouuerent ceſte procedure, & forme de Iuſtice à eux fort eſtrange, & aſſez difficille, d'autant qu'ils n'ont point de iuſtice eſtablie entr'eux, ſinon la vengeance ou la recompenſe par preſens. Et ayant conſideré le tout, & conſulté ceſte affaire entr'eux, ils appellerẽt les deux meurtriers & leur repreſenterẽt le malheur où ils s'eſtoient precipitez, & l'éuenement de ce meurtre, qui pourroit cauſer vne guerre perpetuelle auec les François, leurs femmes, &

enfans, en pourroient patir, quant bien ils nous pourroient donner des affaires, & nous tiẽdroient serrez en nostre habitation, nous empescheroient de chasser, cultiuer, & labourer les terres, que nous sommes en trop petit nombre pour tenir la riuiere serrée, comme par leurs discours ils se persuadoiẽt, mais qu'en fin de toutes leurs conclusions il valloit mieux viure en paix auec lesdicts François, qu'en vne guerre, & vne deffiãce perpetuelle, & à ceste cause la compagnie desdicts sauuages finissant le discours, & ayant representé l'intelligence de ces choses ausdits accusez, leur demandent s'ils n'auroiẽt pas bien

le courage de ſe tranſporter a-
uec nous en ladite habitatiō des
François, & de comparoir de-
uant eux, leur promettant qu'ils
n'auroient point de mal, que les
François eſtoient doux, & par-
donnoiēt volontiers, bref qu'ils
feroient tant enuers eux, qu'ils
leur remettroient ceſte faute, à
la charge de ne retourner plus à
telle meſchācete, leſquels deux
criminels ſe voyant conuaincus
en leur conſcience, ſubirent à
ceſte propoſition, & s'accordēt
de ſuiure cét aduis, ſuiuant le-
quel, à ſçauoir l'vn d'eux qui ſe
prepara, & accommoda, d'ha-
bits, & d'ornements à luy poſſi-
ble, comme s'il euſt eſté inuité
d'aller aux nopces, ou a quelque

feste solemnelle, lequel en ceste equippage vint en laditte habitation, accompagné de son pere, & autres des principaux chefs, & Cappitaine de leur cōpagnie : Quant à l'autre meurtrier, il s'excusa de se voyage, craignant quelque punition estant conuaincu en soy-mesme de ce meschant acte.

Estans donc entrez en ladicte habitation, qui aussi tost fut circuite d'vne multitude de Sauuages de leur compagnie, on leua le pont, & chacun des François se mit sur ses gardes, & leurs armes en main faisant bon guet, & sentinelles posées aux lieux necessaires, craignant l'effort des Sauuages dedehors, par

ce qu'ils ſe doubtoient qu'on vouluſt faire iuſtice actuelle du coulpable, qui ſi librement s'eſtoit expoſé a noſtre mercy, & non luy ſeulement, mais auſſi ceuxqui l'auoient accompagné au dedans, leſquels pareillemēt n'eſtoient pas trop aſſeurez de leurs perſonnes, voyant les choſes diſpoſées en ceſte façõ, n'eſperoient pas ſortir leur vies ſauues. Le tout fut aſſez bien fait, conduit, & executé, pour leur faire ſentir la grandeur de ce mal, & apprehender pour le futur, autrement il ny euſt eu plus de ſeureté en eux, que les armes en la main, auec vne perpetuelle deffiance.

Ce faict, estans lesdicts sauuages sur l'incertitude de l'éuenement de quelque effet contraire à cequ'ils esperoient de nous, les Peres Religieux commançent à leur faire vne forme de harangue sur ce subject criminel, leur representant l'amitié que les François leur auoient portée depuis dix où douze ans en çà, que nous auions commécé à les cognoistre, & depuis tous-jours vescu paisiblement, & familieremẽt auec eux, mesme auec telle liberté, qu'elle ne se pouuoit exprimer: & de plus, que ie les auois assistez de ma personne par plusieurs fois à la guerre, contre leurs ennemis, & à icelle exposé ma vie pour leur

bié, ſans qu'au prealable ils nous y euſſent obligés aucunement, ſinon que nous eſtions pouſſez d'vne amitié & bonne vollonté enuers eux, ayans compaſſion de leurs miſeres & perſecutions que leur faiſoient ſouffrir & endurer leurs ennemis. C'eſt pourquoy nous ne pouuions croire que ce meurtre ſe fuſt faict ſans leur conſentement, veu d'autre part qu'ils entreprenoient de fauoriſer ceux qui l'ont commis.

Et parlant au Pere du criminel, il luy repreſente l'enormité du faict executé par ſon fils, & que pour reparation d'icelle, il meritoit la mort, attendu que par noſtre loy vn tel faict ſi per-

nicieux ne demeuroit impuny, & quicõque s'en trouue attaint & conuaincu, merite condemnation de mort, pour reparation d'vn si meschant faict, mais pour ce qui regardoit les autres habitants du païs, non coulpables de ce crime, on ne leur vouloit aucun mal, ny en tirer contr'eux aucune consequence.

Ce qu'ayant tous lesdicts sauuages bien entendu, ils dirent pour toutes excuses, neantmoins auec tout respect, qu'ils n'estoient point consentants de ce faict, qu'ils sçauoient tres-bien que ces deux criminels meritoient la mort, si mieux, on n'aymoient leur pardonner, qu'ils sçauoient bien de fait leur

meſchanceté, non deuant, mais apres le coup faict, & la mort de ces deux pauures miſerables, ils en auoient eu l'aduis, mais trop tard, pour y remedier, & que ce qu'ils auoient tenu ſecret, eſtoit pour touſ-jours maintenir leur familiere conuerſation, & credit enuers nous, proteſtant qu'ils en auoient faict aux malfaicteurs de grandes reprimendes, & reputé le malheur qu'ils auoient attiré, non ſur eux ſeulement, mais ſur toute leur nation, parents, & amis : ſurquoy ils leur auroient promis qu'vn tel malheur ne leur aduiendroit iamais, les priãt d'oublier ceſte faute, & de ne la tirer en conſequence, que ce fait

pourroit bien meriter, mais plu-
ſtoſt de rechercher la cauſe pre-
miere qui à meu ces deux Sau-
uages d'en venir là, & d'y auoir
eſgard: d'ailleurs, que librement
le preſent criminel s'eſtoit venu
rendre entre nos bras, non pour
eſtre puny, ains pour y reçeuoir
grace des François: Neantmoins
le Pere parlant aux Religieux
diſt en plorant, tien voila mon
fils qui à commis le delict ſup-
poſé, il ne vaut rien, mais a-
yes eſgard que c'eſt vn ieune fol
& inconſideré, qui a pluſtoſt
fait cet acte par folie, pouſſé de
quelque vangeance, que par
prudence, il eſt en toy de luy
donner la vie, où la mort, tu en
peus faire ce que tu voudras,

d'autant que luy, & moy, sommes en ta puissance, & en suitte de ce discours le fils criminel prist la parolle, & se presentant, asseuré qu'il estoit, dit ces mots: L'apprehension de la mort ne m'a point tant saisi le cœur, qu'il m'aye empesché de la venir receuoir pour l'auoir merité, selon vostre loy, me recognoissant bien coulpable d'icelle: & lors fist entendre à la compagnie la cause de ce meurtre, ensemble le desseing, & l'execution d'iceluy, selon, & tout ainsi, que ie l'ay recité, & representé cy-dessus.

Apres le recit par luy faict, il s'adresse à l'vn des facteurs, & commis des Marchands de no-

ſtre aſſociation , appellé Beau-
chaine, le priant qu'il le fiſt mou
rir ſans autre formalité.

Alors les Peres Religieux pri-
rent la parole, & leur dirent que
les François n'auoient ceſte cou
ſtume de faire mourir entr'eux
ainſi ſubittement les hommes,
& qu'il en falloit deliberer auec
tous ceux de l'habitation, & ce-
ſte affaire miſe en deliberation
ſur le tapis, fut aduiſé qu'elle e-
ſtoit de grande conſequence,
qu'il la falloit conduire dextre-
ment, & la meſnager a propos,
attendant vne autre occaſion
meilleure, & plus ſeure, pour en
tirer la raiſon, & que pour lors
il n'eſtoit ny à propos, ny rai-
ſonnable pour beaucoup de

raiſons. La premiere que nous eſtions foibles, au regard du nombre des Sauuages qui eſtoit dehors & dedans noſtre habitation, qui vindicatifs & pleins de vangeance, comme ils ſont, euſſent peu mettre le feu par tout, & nous mettre en deſordre. La deuxieſme raiſon eſt, qu'il ny euſt plus eu de ſeureté en leur conuerſation, & viure en perpetuelle deffiance. La troiſieſme, que le commerce pourroit eſtre alteré, & le ſeruice du Roy retardé, & autres raiſons aſſez preignantes, leſquelles bien conſiderées fut aduiſé qu'il ſe falloit contenter de ce qu'ils

s'estoient mis en leur debuoir, & submis d'y vouloir satisfaire, tant par le pere du criminel, l'ayant representé, & offert, a la compagnie, que par luymesme, à sçauoir le coulpable offrant & exposant sa vie pour reparation de sa faute, mesme que le pere offroit le representer toutesfois & quantes qu'il en seroit requis : Ce qu'il failloit tenir pour vne espece d'amande honorable, & vne satisfaction à iustice : que luy remettant ceste faute, non le criminel seullemẽt tiendroit sa vie de nous, mais aussi son pere & ses compagnõs se tiendroient fort obligez, & que cependant il leur falloit dire par forme d'excuse, & de su-
ject,

ject, que puisque le criminel auoit asseuré par affirmation publique, que tous les autres Sauuages n'estoient en rien adherans ny coulpables de ce fait, & qu'auant l'execution d'iceluy ils n'en auoient eu aucun aduis: Consideré aussi que librement il s'estoit presenté à la mort, il auoit esté aduisé de le rendre à son Pere, qui en demeureroit chargé, pour le representer toutesfois & quantes, à la charge aussi que d'ores-en-auant il feroit seruice aux François, on luy donnoit la vie, pour demeurer luy & tous les Sauuages amis, & seruiteurs des François.

Ceste resolution faite, neantmoins en attendāt les vaisseaux

de retour de France, pour, ſui-
uant l'aduis des Cappitaines, &
autres, en reſoudre diffinitiue-
ment, & auec plus d'authorité,
leur promettant touſ-jours tou-
te faueur, & de leur faire ſau-
uer la vie, & cependant pour
ſeureté leur fut dit, qu'ils laiſ-
ſeroient quelques-vns de leurs
enfans par forme d'hoſtage, à
quoy ils s'accorderent fort vo-
lontiers, & en laiſſerent deux
à l'habitation, entre les mains
deſdicts Peres Religieux, qui
leur commançerent à montrer
les lettres, & en moins de trois
mois leur apprirent l'alphabet
des letres, & a les former, qui de
'i fait iuger qu'ils ſe peuuēt ren-
propres & docilles à l'érudi-

tion, comme le Pere Ioseph ne peut rendre tesmoignage.

Et iceux vaisseaux arriuez à bon port, nous eusmes l'aduis du sieur du Pont Graué, & quelques autres, & moy, comme ceste affaire s'estoit passée, selon le discours cy-dessus, & alors tous ensemble aduisasmes qu'il estoit à propos de faire ressentir aux Sauuages l'énormité de ce meurtre, & neantmoins n'en venir à execution pour aucunes bonnes raisons, voire pour plusieurs considerations qui se pourront dire cy-apres.

Et aussi-tost que nos vaisseaux furent entrez au port de Tadoussac, mesme dés le lendemain au matin, le sieur

du Pont, & moy, nous remontasmes en vne petite barque du port, de dix a douze tonneaux, comme d'autre-part le sieur de la Mothe, auec le Pere Iean d'Albeau Religieux, & l'vn des Cõmis, & Facteur des Marchands, appellé Loquin, s'embarquerẽt en vne petite Challouppe, & ainsi partismes ensemble dudit Tadoussac demeurãs au vaisseau vn autre Religieux, appellé Pere Modeste, auec le Pillotte, & le Maistre du vaisseau, pour la conseruation de l'èquippage, restans en icelluy, & arriuasmes a Quebec, lieu de nostre habitation, le vingt-septiesme iour de Iuin ensuiuant, où nous trouuasmes les Peres Ioseph, Paul, &

Passifique Religieux, auec le sieur Hebert, & sa famille, & autres hommes de l'habitation, se portans tous bien, & ioyeux de nostre retour, en bonne santé eux & nous, graces à Dieu.

Le mesme iour le sieur du Pōt delibera d'aller au lieu des trois riuieres, ou se faisoit la traite des Marchands, & porter auec luy quelques marchandises pour aller trouuer le sieur des Chesnes qui y estoit des-ja, & mena auec luy ledict Loquin, comme susdict, & pour mon regard ie demeuray en nostre habitation quelques iours, ou ie m'occuppé aux affaires d'icelles, entr'autres choses à faire vn fourneau pour faire vne espreuue de cer-

Le sieur du Pont va aux trois riuieres, & moy ie demeure à l'habitation.

taines cendres dont on m'auoit donné le memoire, lesquelles, à la verité, sont de grande valleur, mais il y à de la peine, de l'industrie, vigillance, & de la conduite, & parce qu'il est requis en l'exercice, & façon de ces cendres des hommes entendus en cét art, & en quantité conuenable. Ceste premiere espreuue n'a peu sortir à effect, la reseruant à vne autre plus grande commodité.

Ie visitay les lieux, les labourages des terres que ie trouuay ensemencées, & chargées, de beaux bleds: les iardins chargez de toutes sortes d'herbes, cõme choux, raues, laictuës, pourpié, oseille, persil, & autres herbes,

ſitroüilles,concombres, melõs, poix, féves, & autres legumes, auſſi beaux, & aduancez, qu'en France,enſẽble les vignes tranſportées,& plãtez ſur le lieu desjà bien aduancées, bref le tout s'augmentant, & accroiſſant, à la veuë de l'œil:non qu'il en faille donner la loüange apres Dieu ny aux laboureurs, ny au fient qu'on y ait mis,car comme il eſt à croire,il ny en à pas beaucoup, mais à la bonté, & valleur de la terre, qui de ſoy eſt naturellement bonne, & fertille en toute ſorte de biens, ainſi que l'experience le demontre, & pourroit-on y faire de l'augmẽtation & du profit,tant par le labourage d'icelle, culpture, & plants

d'arbres fruittiers, & vignes, qu'en nourriture & esleuation de bestiaux, & vollatilles ordinaires en France : Mais ce qui manque à ce beau desseing est le peu de zelle, & affection, que l'on à au bien & seruice du Roy.

Ie sejournay quelque espace de temps audict Quebec, en attendant autres nouuelles, & lors suruint vne barque venant de Tadoussac, enuoyée par le sieur du Pont pour venir querir les hommes, & marchandises, restants audit grand vaisseau audit lieu, & passants par Quebec ie m'embarquay auec eux pour aller audit lieu des trois riuieres, ou se faisoit la traicte, affin de

voir les Sauuages, & communiquer auec eux, & voir ce qui se passoit touchant l'assassin cy-dessus declaré, & ce qu'on y pourroit faire pour pacifier & adoucir le tout.

Mon partement pour aller aux trois riuieres.

Et le cinquiesme iour de Iuillet ensuiuant, ie party de Quebec le Sr. de la Motte auec moy, pour aller audit lieu des trois riuieres, tant pour faire ladicte traicte, que voir les Sauuages, & arriuasmes sur le soir deuant Saincte Croix, lieu sur le chemin ainsi appellé, ou nous apperçeusmes vne Challouppe, venant droict à nous, ou il y auoit quelques hommes, de la part des sieurs du Pont, des Chesnes, & quelques autres

Commis & facteurs des Marchands me prierent de depescher promptement laditte Chalouppe, & l'enuoyer audict Quebec querir quelques marchandises restantes, & qu'il estoit venu vn grand nombre de Sauuages, à desseing d'aller faire la guerre.

Lesquelles nouuelles nous furent fort aggreables, & pour leur satisfaire dés le lendemain au matin, ie laissay ma barque, & m'embarquis dans vne challouppe, pour aller plus promptement veoir les sauuages, & l'autre qui ve-

noit des trois riuieres continua ſon chemin a Quebec, & fiſmes tant a force de rames, que nous arriuaſmes audit lieu le ſeptieſme iour de Iuillet, ſur les trois heures du ſoir, ou eſtans, ie mis pied à terre, lors tous les ſauuages de ma cognoiſſance, & au païs deſquels i'auois eſté familliér auec eux, m'attendoient auec impatience & vindrent au deuant de moy & comme fort contans & ioyeux de me reuoir, m'embraſſant l'vn apres l'autre, auec demonſtration d'vne grande reſ-joüiſſance, comme auſſi de ma part ie leur faiſois le sẽblable

& ainsi se passa la soirée, & reste dudict iour en ceste allegresse iusques au lendemain que lesdits Sauuages tindrent entr'eux Conseil, pour sçauoir de moy si ie les assisterois encores en leurs guerres contre leurs ennemis, ainsi que i'auois fait par le passé, & comme ie leur auois asseuré, desquels ennemis ils sont cruellement molestez & trauaillez.

Et cepandant de nostre part consultasmes ensemble pour resoudre ce que nous auions affaire sur le subiect du meurtre de ces deux pauures deffuncts, affin d'en faire Iustice, & par ce moyen les ranger au deuoir de rien faire à l'aduenir.

Quand à l'instance requise par les Sauuages, pour faire la guerre à leurs ennemis, ie leur fis responce que la volonté ne m'auoit point changée, ny le courage diminué: Mais ce qui m'empeschoit de les assister estoit, que l'année derniere, lors que l'occasion, & l'opportunité s'en presentoit, ils me manquerent au besoing, d'autant qu'ils m'auoient promis de reuenir auec bon nombre d'hommes de guerre, ce qu'ils ne firent, qui me donna subject de me retirer sans faire beaucoup d'effect, & que neantmoins il falloit en aduiser, mais que pour le present il estoit raisonnable de resoudre ce qu'il falloit faire sur la mort

aſſaſſinat de ces deux pauures hommes, & qu'il en falloit tirer raiſon, alors ſortans de leur conſeil comme en cholere & faſchez ſur ce ſubject, ils s'offrirent de tuër les criminels, & y aller dés lors en faire l'executiõ ſi on voulloit le conſentir, recognoiſſant bien entr'eux l'enormité de ceſte affaire, à quoy neantmoins nous ne voullusmes entendre, remettant ſeullement leur aſſiſtance a vne autre fois, en les obligeant de reuenir vers nous auec bon nombre d'hommes l'année prochaine, & que cepandant ie ſupplierois le Roy de nous fauoriſer d'hommes, de moyens, & commoditez, pour les aſſiſter, & les faire ioüyr du

repos par eux eſperé, & de là victoire ſur leurs ennemis, dont ils furent fort contents, & ainſi nous nous ſeparaſmes, encores qu'ils firent 2. où 3. aſſemblées ſur ce ſubject, qui nous fiſt paſſer quelques heures de temps. Deux ou trois iours apres mon arriuée audit lieu, ils commancerent à ſe reſ-joüyr, dancer, & faire pluſieurs grands feſtins ſur l'eſperance de la guerre à l'aduenir, ou ie les deuois aſſiſter.

Ce fait, ie repreſenté audict ſieur du Pont ce qu'il me ſembloit de ce meurtre, qu'il étoit à propos d'en faire vne plus grande inſtance, & quoy voyant

Mon aduis au ſieur du Pont ſur la mort de nos hommes.

les Sauuages ſe pourroient licentier, non ſeulement d'en faire de meſme, mais de plus preiudiciable, que ie les recognoiſſois eſtre gents qui ſe gouuernent par exemple, qu'ils pourroient accuſer les François de manquer de courage, que de n'en parler plus, ils iugeront que nous aurons peur, & crainte d'eux, & les laiſſans paſſer à ſi bon marché, ils ſe rendrōt plus inſolents, audacieux, & inſupportables, meſmes leur donneroit ſubiect d'entreprendre de plus grands & pernicieux deſſeings: d'ailleurs que les autres nations ſauuages qui ont, ou auront cognoiſſance de ce faict, & demeurez ſans eſtre vengez,

ou vengez par quelque dons & presens, comme c'est leur coustume; ils se pourroient vanter que de tuër vn homme, ce n'est pas grande chose, puisque que les François en font si peu d'estat, de voir tuër leurs compagnons par leurs voisins, qui boiuent, & mangent auec eux, se pourmenent, & conuersent familierement auec les nostres, ainsi qu'il se peut voir.

Mais aussi d'autre-part recognoissants les Sauuages gents sans raison, de peu d'accés, & faciles à s'estranger, & fort prõpts à la vangeance: Que si on les presse d'en faire la Iustice, il n'y auroit nulle seureté pour ceux qui se disposeront de faire les

deſcouuertures parmy eux. C'eſt pourquoy, le tout conſideré, nous nous reſoluſmes de couller ceſte affaire à l'amiable, & paſſer les choſes doucement, laiſſant faire leur traicté en paix auec les commis & facteurs des Marchands, & autres qui en auoient la charge.

Or y auoit-il auec eux vn appellé Eſtienne Brulé, l'vn de nos truchemens, qui s'eſtoit addonné auec eux depuis 8. ans, tant pour paſſer ſon temps, que pour voir le pays, & apprendre leur langue & façon de viure, & eſt celuy que i'auois enuoyé, & donné charge d'aller vers les Entouhonorons à Carantoüan, affin d'amener auec luy les 500.

hommes de guerre qu'ils auoiẽt promisnous enuoyer pour nous aſſiſter en la guerre où nous eſtions engagés contre leurs ennemis, & dont mention eſt faite au diſcours de mon precedẽt liure. I'appelle cet homme, ſçauoir Eſtienne Brulé, & communiquant auec luy, ie luy demanday pourquoy il n'auoit pas amené le ſecours des 500. hommes, & la raiſon de ſon retardement, & qu'il ne m'en auoit donné aduis, alors il m'en diſt le ſubject, duquel il ne ſera trouué hors de propos d'en faire le recit, eſtans plus à plaindre qu'à blaſmer, pour les infortunes qu'il reçeut en ceſte commiſſion.

Relation dudit Estienne Brul', & la cause du retardement de son voyage.

Il commança à me dire que depuis qu'il eut prins congé de moy pour aller faire son voyage, & executer sa commission, il se mit en chemin auec les 12. Sauuages que ie luy auois baillé lors pour le conduire, & luy faire escorte à cause des dangers qu'il auoit à passer, & tant cheminerent qu'ils paruindrent iusques audit lieu de Carantoüan, qui ne fut pas sans courir fortune, d'autant qu'ils leur falloit passer par les païs & terres des ennemis, & pour éuiter quelque mauuais desseing, ils furent en cerchant leur chemin plus asseuré de passer par des bois, forests, & halliers espois & difficiles, & par des pallus maresca-

geux, lieux & deſerts fort affreux, & non frequentés, le tout pour euiter le danger, & la rencontre des ennemis.

Et neantmoins ce grand ſoin ledit Brulé, & ſes compagnons ſauuages en trauerſans vne cāpagne ne laiſſerent de faire rencontre de quelques ſauuages ennemis, retournans à leur village, leſquels furent ſurprins, & deffaicts par noſdicts ſauuages, dont quatre des ennemis furent tués ſur le chāp, & deux prins priſonniers, que ledit Brulé, & ſes compagnons emmenerent iuſques audit lieu de Carantoüan, où ils furent reçeus des habitans dudit lieu, de bonne affection, & auec toute

allegresse, & bonne chere, accompagnée de dances, & festins, dont ils ont accoustumé festoyer, & honorer, les estrangers.

Quelques iours se passerẽt en ceste bonne reception, & apres que ledict Brulé leur eust dict sa legation, & fait entendre le subiect de son voyage, les sauuages dudit lieu s'assemblerent en cõseil, pour deliberer & resoudre sur l'enuoy des 500. hommes de guerre, demandés par ledit Brulé.

Le conseil tenu, & la resolution prise de les enuoyer, ils dõnerent charge de les assembler, preparer, & armer, pour partir & venir nous joindre, & trou-

uer où nous estions campez deuant le fort & village de nos ennemis, qui n'estoit qu'a 3. petites iournées de Carantoüan, ledit village muny de plus de 800. hommes de guerre, bien fortifié à la façon de ceux cydessus specifiez, qui ont de hautes & puissantes pallissades, bien liées & joinctes ensemble, & leur logement de pareille façon.

Ceste resolution ainsi prinse par les habitans dudict Carantoüan, d'enuoyer les 500. hommes, lesquels furent fort longtemps à s'aprester, encores qu'ils fussent pressés par ledit Brulé de s'aduãcer, leur representant que s'ils tardoient d'auantage, ils ne

nous trouueroient plus audict lieu,comme de faict ils ny peurẽt arriuer que deux iours apres nostre partement dudict lieu, que nous fusmes contraincts d'abandonner, pour estre trop foibles & fatiquez par l'iniure du temps. Ce qui donna subiect audict Brulé, & le secours desdicts cinq cents hommes qu'il nous amenoit, de se retirer, & retourner sur leurs pas vers leur village de Carantoüan, où estans de retour, ledit Brulé fut contrainct de demeurer & passer le reste de l'Automne, & tout l'Hyuer, en attendãt compagnie, & escorte, pour s'en retourner, & en attendant ceste opportunité, il s'employe

a découurir le païs, viſiter les nations voiſines, & terres dudict lieu, & ſe pourmenant le long d'vne riuiere qui ſe deſcharge du coſté de la Floride, ou il y a forces nations qui ſont puiſſantes & belliqueuſes, qui ont des guerres les vnes contre les autres. Le pays y eſt fort temperé, ou il y a grand nombre d'animaux, & chaſſe de gibier, mais pour paruenir & courir ces contrées, il faut bien auoir de la patience pour les difficultez qu'il y à a paſſer par la pluſpart de ſes deſerts.

Et continuant ſon chemin le long de ladicte riuiere iuſques à la Mer, par des iſles, & les terres

proches d'icelles, qui ſont habitées de pluſieurs nations, & en grand nombre de peuples Sauuages, qui ſont neantmoins de bon naturel, aymant fort la nation Françoiſe ſur toutes les autres : Mais quant à ceux qui cognoiſſent les Flamans, ils ſe plaignent fort d'eux, parce qu'ils les traictent trop rudement, entr'autres choſes qu'il à remarqué eſt, que l'hyuer y eſt aſſez temperé, & y nege fort rarement, meſme lors qu'il y nege elle ny eſt pas de la hauteur d'vn pied, & incontinent fonduë ſur la terre.

Et apres qu'il eut couru le païs & découuert ce qui eſtoit a remarquer, il retourna au village

de Carantoüan, afin de trouuer quelque compagnie pour s'en retourner vers nous en noſtre habitation: Et apres quelque ſejour audit Carantoüan, 5. ou 6. des Sauuages prirent reſolution de faire le voyage auec ledict Brulé, & ſur leur chemin firent rencontre d'vn grand nombre de leurs ennemis, qui chargerẽt ledict Brulé, & ſes compagnõs, ſi viuement, qu'ils les firent eſcarter, & ſeparer les vns des autres, de telle façon qu'ils ne ſe peurent r'allier, meſme ledict Brulé qui auoit fait bãde à part, ſur l'eſperance de ſe ſauuer, & s'écarta tellemẽt des autres, qu'il ne peut plus ſe remettre, ny trouuer chemin & adreſſe, pour

faire ſa retraite en quelque part que ce fuſt, & ainſi demeura errant par les bois, & foreſts, durant quelques iours ſans manger, & preſque deſeſperé de ſa vie, eſtant preſſé de la faim : En fin rencontra fortuitement vn petit ſentier, qu'il ſe reſolut ſuiure, quelque part qu'il allaſt, fut vers les ennemis, ou non, s'exposât pluſtoſt entre leurs mains ſur l'eſperance qu'il auoit en Dieu, que de mourir ſeul & ainſi miſerable : d'ailleurs qu'il ſçauoit parler leur langage, qui luy pourroit apporter quelque commodité.

Or n'euſt-il pas cheminé longue eſpace, qu'il découurit trois ſauuages, chargés de poiſſon,

qui ſe retiroient à leur village. Il ſe haſte decourir apres eux pour les joindre, & les approchant il commança les crier, comme eſt leur couſtume, auquel cry ils ſe retournerent, & ſur quelque aprehenſion, & crainte, firent mine de s'enfuïr, & laiſſer leur charge, mais ledit Brulé parlant à eux les aſſeura, qui leur fiſt mettre bas leurs arcs & fléches, en ſigne de paix, comme auſſi ledit Brulé de ſa part ſes armes, encores qu'il fuſt aſſez foible & debile de ſoy-meſme, pour n'auoir mangé depuis trois ou quatre iours : Et à leur abort apres leur auoir faict entendre ſa fortune, & l'eſtat de ſa miſere en laquelle il eſtoit reduit, ils betu-

nerent ensemble, comme ils ont accoustumé entr'eux, & ceux de leur frequentation lors qu'ils se visitent.

Ils eurent comme vne pitié & compassion de luy, luy offrant toute assistance, mesme le menerent iusques à leur village, ou ils le traicterent, & donnerent à manger: mais aussi-tost les peuples dudit lieu en eurent aduis, à sçauoir qu'vn Adoresetoüy estoit arriué, car ainsi appellent-ils les François, lequel nom vaut autant à dire, comme gents de fer, & vindrẽt à la foule en grãd nombre voir ledit Brulé, lequel ils prirent & menerent en la cabanne de l'vn des principaux chefs, ou il fut interrogé, & luy

fut demandé qu'il estoit, d'ou il venoit, qu'elle occasion l'auoit poussé & amené en cedit lieu, & comme il s'estoit égaré, & outre s'il n'estoit pas de la nation des François qui leur faisoient la guerre: sur ce il leur fist responce qu'il estoit d'vne autre natiõ meilleure, qui ne desiroient que d'auoir leur cognoissance, & amitié, ce qu'ils ne vouluret croire, ains se jetterent sur lui, & luy arracherent les ongles auec les dents, le bruslerẽt auec des tisõs ardens, & luy arracherẽt la barbe poil à poil, neãtmoins cõtre la volõté du chef. Et en cét accessoire l'vn des sauuages aduisa vn Agnus Dei, qu'il auoit pẽdu au col, quoy voyant, demãda qu'il

auoit ainsi pendu à son col, & le voullut prendre & arracher, mais ledict Brulé luy dit (d'vne parolle assurée) si tu le prends & me fais mourir, tu verras que tout incontinent apres tu mouras subitement, & tous ceux de ta maison, dont il ne fit pas estat, ains continuant sa mauuaise volonté, s'efforçoit de prendre l'Agnus Dei, & le luy arracher, & tous ensemble disposés à le faire mourir, & auparauant luy faire souffrir plusieurs douleurs & tourments par eux ordinairement exercés sur leurs ennemis. Mais Dieu qui luy faisant grace ne le voullust permetre, ains par sa prouidence fist que le Ciel, qui de serain & beau qu'il

Ledit Brulé sauué de mort par vn accident estrange.

qu'il eſtoit, ſe changea ſubitement en obſcurité, & chargé de groſſes & eſpoiſſes nuées, ſe terminerent en tonnerres, & eſclairs ſi viollents, & continus, que c'eſtoit choſe eſtrange, & épouuantable, & donnerent ces orages vn tel épouuantement aux Sauuages, pour ne leur eſtre commun, meſme n'en auoir iamais entendu de pareil, ce qui leur fiſt diuertir, & oublier, leur mauuaiſe volonté qu'ils auoient à l'encontre dudit Brulé, leur priſonnier, & le laiſſans l'abandonnerent, ſans toutesfois le deſlier, n'oſans l'approcher: Qui donna ſubject au patient de leur vſer de douces parolles, les appellant & leur re-

monſtrant le mal qu'ils luy fai-
ſoient ſans cauſe , leur faiſans
entendre combien noſtre Dieu
eſtoit courroucé contr'eux
pour l'auoir ainſi maltraicté.

Lors le Cappitaine s'approcha
dudit Brulé, le deſlia, & le mena
en ſa maiſon, où il luy cura &
medicamenta ſes playes, cela
faict, il ne ſe faiſoit plus de dan-
ſes, & feſtins, où reſ-joüyſſan-
ces, que ledict Brulé ne fuſt ap-
pellé, & apres auoir eſté quel-
que temps auec ſes Sauuages, il
print reſolution de ſe retirer en
nos quartiers vers noſtre habi-
tation.

Et prenans congé d'eux, il leur
promiſt de les mettre d'accord
auec les François, & leurs enne-

mis,& leur faire iurer amitié les vns enuers les autres,& qu'a ceste fin il retourneroit vers eux le plustost qu'il pourroit, & luy partant d'auec eux ils le conduirent iusques à quatre iournées de leur village,& de là s'en vint en la contrée & village des Atinouaentans, ou i'auois desja esté, & là demeura ledit Brulé quelque temps, puis reprenant chemin vers nous, il passa par la Mer douce, & nauigea sur les costes d'icelle quelques dix iournées du costé du Nort, ou aussi i'auois passé allāt à la guerre, & eust ledict Brulé passé plus outre pour decouurir les terres de ces lieux, comme ie luy auois donné

charge, n'eust esté qu'vn bruict de leur guerre qui se preparoit entr'eux, reseruant ce desseing à vne autre fois, ce qu'il me promist de continuër, & effectuer dãs peu de tẽps, auec la grace de Dieu, & de m'y conduire pour en auoir plus ample & particuliere cognoissance : Et apres qu'il m'en eust faict le recit, ie luy donnay esperance que l'on recognoistroit ses seruices, & l'encouragay de continuër ceste bonne volonté iusques a nostre retour, ou nous aurions moyen de plus en plus a faire chose dont il reçeuroit du contentement. Voila en fin tout le discours & recit de son voyage, depuis qu'il partit d'auec

moy pour aller aufdites defcouuertures, ce qui me donna du contentement, fur l'efperance de mieux paruenir par ce moyẽ a la continuation & aduancement d'icelle.

Et à cét effect print congé de moy pour s'en retourner auec les peuples Sauuages, dont il auoit cognoiffance & affinité par luy acquife en fes voyages & defcouuertures, le priant de les continuër iufques à l'année prochaine que ie retournerois auec bon nombre d'hommes, tant pour le recognoiftre de fes labeurs, que pour affifter les fauuages, fes amis, en leurs guerres, comme par le paffé.

Et reprenant le fil de mon dif-

cours premier, faut noter qu'en mes derniers & precedents voyages & descouuertures, i'auois passé par plusieurs & diuerses nations de Sauuages non cogneus aux François, ny à ceux de nostre habitation, auec lesquels i'auois fait alliance, & iuré amitié auec eux, à la charge qu'ils viendroient faire traicte auec nous, & que ie les assisterois en leurs guerres : car il faut croire qu'il ny a vne seulle nation qui viue en paix, que la nation neutre, & suiuant leur promesse vindrent de plusieurs nations de peuples Sauuages nouuellement descouuertes les vns pour traicte de leur pelletrie, les autres pour voir les François, & experimenter quel traictement

& reception on leur feroit, ce que voyant encouragea tout le monde, tant les François à leur faire bonne chere, & reception, les honorant de quelques gratifications & presents, que les facteurs des marchands leur donnerent pour les contenter, qui fut a leur contentement, comme aussi d'autre-part tous lesdits Sauuages promirent à tous les François de venir, & viure a l'aduenir en amitié les vns & les autres, auec protestation chacun de se comporter auec vne telle affection enuers nous autres, qu'aurions sujet de nous loüer d'eux, & au sẽblable que nous les assistassions de nostre pouuoir en leurs guerres.

La traicte ainsi faicte & para-cheuée, & les sauuages partis & congediez, nous nous retirasmes, & partismes des trois riuieres le 14. Iuillet audict an, & le lendemain arriuasmes à Quebec, lieu de nostre habitation, où les barques furent deschargées des marchandises qui auoient resté de ladicte traite, & mises dedans le magasin des Marchands qu'ils ont audit lieu.

Ce faict, le sieur du Pont s'en retourna à Tadoussac, auec les barques, afin de les faire charger & porter en laditte habitation les viures, & choses necessaires pour la nourriture & entrete-

nement de ceux qui y deuoient hiuerner & demeurer, & cepandant que les barques alloient & venoient pour apporter les viures & autres commoditez necessaires pour l'ētretien de ceux qui demeuroient à l'habitation, auquel lieu ie me deliberay d'y demeurer pour quelques iours, affin de faire fortifier & reparer les choses necessaires pandant mon sejour.

Et lors de mon partement de laditte habitation, ie pris congé des Peres Religieux, du sieur de la Mothe, & de tous autres qui demeuroient en icelle, sur l'esperance que ie leur donnay de retournay, Dieu aydant, auec

bon nombre de familles pour peupler ce pays. Ie m'embarquay le 26. Iuillet, & les Peres Pol & Pacifique qui y auoit hiuerné trois ans, & l'autre Pere vn an & demy, afin de faire rapport, tant de ce qu'ils auoiẽt veu audit païs, que de ce qui s'y pouuoit faire: Nous partiſmes ſediɛt iour de laditte habitation pour venir à Tadouſſac faire noſtre embarquement pour retourner en France, auquel lieu nous arriuaſmes le lendemain, ou nous trouuaſmes nos vaiſſeaux preſts à faire voile & noſtre embarquement faiɛt, nous partiſmes dudiɛt lieu de Tadouſſac pour venir en France le 30. du mois de Iuillet 1618. &

arriuaſmes à Hondefleur le 28. iour d'Aouſt, auec vent fort fauorable, & contentement d'vn chacun.

FIN.

